



Rapport intermédiaire non-audité  
pour la période de six mois  
se terminant le 30 juin 2018

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>Rapport de gestion .....</b>	<b>3</b>
1.1.	Données financières clés .....	3
1.2.	Performance financière .....	4
1.3.	Situation et ressources financières .....	11
1.4.	Risques et incertitudes .....	12
1.5.	Evènements survenus après la date de clôture .....	17
<b>2.</b>	<b>Déclaration du Conseil d'administration.....</b>	<b>18</b>
<b>3.</b>	<b>Rapport du commissaire .....</b>	<b>19</b>
<b>4.</b>	<b>États financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités .....</b>	<b>20</b>
4.1.	Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité.....	20
4.2.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global .....	21
4.3.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière .....	22
4.4.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres..	23
4.5.	Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité.....	24
4.6.	Notes annexes aux comptes annuels consolidés intermédiaires résumés non audités .	25

# 1. Rapport de gestion

Anheuser-Busch InBev est une société cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec des cotations secondaires à la Bourse du Mexique (MEXBOL : ANB) et à la Bourse d'Afrique du Sud (JSE : ANH) et une cotation d'ADR (American Depositary Receipts) à la Bourse de New York (NYSE : BUD). Notre Rêve est de rassembler les gens pour un monde meilleur. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années. Nous avons à cœur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant les ingrédients naturels de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois® ; les marques multi-pays Beck's®, Castle®, Castle Lite®, Hoegaarden® et Leffe® ; et des championnes locales telles que Aguila®, Antarctica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Michelob Ultra®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin® et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans, traversant les continents et les générations. De nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hoorn à Leuven en Belgique, à l'esprit innovateur de la brasserie Anheuser & Co à St. Louis aux États-Unis, à la création de la brasserie Castle en Afrique du Sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, ou encore à Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, nous misons sur les forces collectives d'environ 180 000 collaborateurs basés dans près de 50 pays de par le monde. En 2017, les produits rapportés d'AB InBev s'élevaient à 56,4 milliards d'US dollar (hors joint-ventures et entreprises associées).

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de 2017 d'Anheuser-Busch InBev et avec les états financiers intermédiaires consolidés condensés non-audités au 30 juin 2018.

Dans le reste de ce document, Anheuser-Busch InBev sera désignée par « AB InBev » ou « l'entreprise ».

## 1.1. Données financières clés

Afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, les commentaires contenus dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, sont basés sur des chiffres internes et normalisés. Les chiffres financiers internes sont analysés de manière à éliminer l'impact des écarts de conversion des activités à l'étranger et des changements dans le périmètre. Les changements dans le périmètre représentent l'impact des acquisitions et cessions, le lancement ou l'arrêt d'activités ou le transfert d'activités entre segments, les pertes et profits enregistrés au titre de réduction et les modifications apportées aux estimations comptables d'une année à l'autre ainsi que d'autres hypothèses que la direction ne considère pas comme faisant partie de la performance sous-jacente de l'entreprise.

Les tableaux du présent rapport de gestion présentent les informations par segment d'activité de chaque zone pour les périodes de six mois se terminant les 30 juin 2018 et 2017, au format allant jusqu'au niveau de l'EBIT normalisé, que la direction utilise pour surveiller la performance. Les résultats de l'Activité CEE de l'ancienne SAB ont été présentés en tant que « Résultats des activités abandonnées » jusqu'à la clôture de la cession intervenue le 31 mars 2017. Les résultats de Distell ont été rapportés en tant que quote-part dans les résultats des entreprises associées jusqu'à la clôture de la vente le 12 avril 2017, et ne sont donc pas repris dans l'EBIT et l'EBITDA normalisés. D'autre part, l'entreprise a cessé de consolider CCBA dans ses états financiers consolidés à partir de la clôture de la cession de CCBA le 4 octobre 2017 et, suite à la finalisation de la fusion 50/50 des activités d'AB InBev et d'Anadolu Efes en Russie et en Ukraine le 30 mars 2018, AB InBev a cessé de consolider ses activités en Russie et en Ukraine et comptabilise son investissement dans AB InBev Efes en tant que résultat des entreprises associées à compter de cette date.

Chaque fois qu'il est cité dans le présent rapport, le terme « normalisé » renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, BPA, taux d'imposition effectif) avant éléments non-récurrents et activités abandonnées. Les éléments non-récurrents sont des produits ou charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément en raison de leur importance pour comprendre la performance sous-jacente durable de l'entreprise de par leur taille ou nature. Les indicateurs normalisés sont des indicateurs additionnels utilisés par la direction et ne peuvent pas remplacer les indicateurs conformes aux normes IFRS comme indicateurs de la performance de l'entreprise, mais doivent plutôt être utilisés conjointement avec les indicateurs IFRS les plus directement comparables.

Les tableaux ci-dessous détaillent les différents éléments inclus dans les produits et charges d'exploitation d'AB InBev, ainsi que les principaux éléments de flux de trésorerie.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin En million d'USD		2018	%	2017	%
<b>Produits<sup>1</sup></b> .....		<b>27 087</b>	<b>100 %</b>	<b>27 104</b>	<b>100 %</b>
Coûts des ventes .....		(10 184)	38 %	(10 674)	39 %
<b>Marge brute</b> .....		<b>16 903</b>	<b>62 %</b>	<b>16 430</b>	<b>61 %</b>
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux.....		(8 791)	32 %	(8 779)	32 %
Autres produits/(charges) d'exploitation.....		332	1 %	408	2 %
<b>Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)</b> .....		<b>8 444</b>	<b>31 %</b>	<b>8 059</b>	<b>30 %</b>
Éléments non-récurrents.....		(196)	1 %	(287)	1 %
<b>Bénéfice d'exploitation (EBIT)</b> .....		<b>8 248</b>	<b>30 %</b>	<b>7 773</b>	<b>29 %</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b> .....		<b>2 178</b>	<b>8 %</b>	<b>2 103</b>	<b>8 %</b>
<b>EBITDA normalisé</b> .....		<b>10 557</b>	<b>39 %</b>	<b>10 162</b>	<b>37 %</b>
<b>EBITDA</b> .....		<b>10 361</b>	<b>38 %</b>	<b>9 881</b>	<b>36 %</b>
<b>Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev</b> .....		<b>3 605</b>	<b>13 %</b>	<b>3 331</b>	<b>12 %</b>
<b>Bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev</b> .....		<b>2 955</b>	<b>11 %</b>	<b>2 880</b>	<b>11 %</b>
<b>Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev</b>		<b>2 955</b>	<b>11 %</b>	<b>2 908</b>	<b>11 %</b>

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin En million d'USD		2018	2017
<b>Activités opérationnelles</b>			
Bénéfice de l'exercice .....		3 595	3 600
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice .....		6 752	6 379
<b>Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions</b> .....		<b>10 347</b>	<b>9 979</b>
Changement du fonds de roulement.....		(2 298)	(2 352)
Contributions aux plans et utilisation des provisions .....		(282)	(288)
Intérêts et impôts (payés)/reçus.....		(4 583)	(3 381)
Dividendes reçus.....		38	60
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b> .....		<b>3 222</b>	<b>4 018</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Dépenses d'investissement nettes.....		(1 972)	(1 579)
Produits des cessions dans le cadre du rapprochement avec SAB, après impôts .....		(430)	5 130
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée .....		(72)	(448)
Produits des cessions/(acquisitions) d'obligations à court terme.....		1 299	2 788
Autre.....		(75)	223
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b> .....		<b>(1 250)</b>	<b>6 114</b>
<b>Activités de financement</b>			
Dividendes payés.....		(5 132)	(4 475)
(Remboursement)/émissions d'emprunts .....		1 702	(5 239)
Autre (incluant les acquisitions d'intérêts minoritaires) .....		(1 210)	(361)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b> .....		<b>(4 640)</b>	<b>(10 075)</b>
<b>Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b> .....		<b>(2 668)</b>	<b>57</b>

## 1.2. Performance financière

AB InBev présente ses résultats suivant six zones : Amérique du Nord, Amérique latine Ouest, Amérique latine Nord, Amérique latine Sud, EMEA et Asie-Pacifique.

Les tableaux inclus dans ce rapport de gestion présentent les informations par segment d'activité de chaque zone pour les périodes de six mois se terminant les 30 juin 2018 et 2017, au format allant jusqu'au niveau de l'EBIT normalisé, que la direction utilise pour surveiller la performance.

Les tableaux ci-dessous présentent un aperçu de la performance d'AB InBev pour les périodes de six mois se terminant les 30 juin 2018 et 2017 (en millions d'US dollar, excepté les volumes en milliers d'hectolitres) et les commentaires y afférents sont basés sur les chiffres internes.

<sup>1</sup> Le chiffre d'affaires moins les accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturés aux clients de l'entreprise.

<b>AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL</b>	2017	Périmètre	Variation des devises	Croissance interne	2018	Croissance interne (%)
Volumes .....	305 550	(27 946)	-	911	278 515	0,3 %
Produits .....	27 104	(1 421)	193	1 210	27 087	4,7 %
Coûts des ventes .....	(10 674)	875	(90)	(295)	(10 184)	(3,0) %
Marge brute .....	16 430	(545)	103	915	16 903	5,8 %
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux .....	(8 779)	360	(113)	(259)	(8 791)	(3,1) %
Autres produits/(charges) d'exploitation .....	408	(60)	9	(25)	332	(7,0) %
EBIT normalisé .....	8 059	(246)	(1)	631	8 444	8,0 %
EBITDA normalisé .....	10 162	(306)	26	675	10 557	6,8 %
Marge EBITDA normalisée .....	37,5 %				39,0 %	78 bps

Au premier semestre de 2018, l'EBITDA normalisé d'AB InBev a enregistré une croissance de 6,8 %, tandis que sa marge EBITDA normalisée a progressé de 78 points de base à 39,0 %.

Les volumes consolidés ont augmenté de 0,3 %, les volumes de nos propres bières affichant une hausse de 0,7 % et les volumes non-bières, une baisse de 3,4 %.

Les produits consolidés ont augmenté de 4,7 % à 27 087 millions d'USD, avec une croissance des produits par hectolitre de 4,5 %. Sur une base géographique constante, c'est-à-dire en éliminant l'impact d'une croissance plus rapide dans les pays affichant des produits par hectolitre plus faibles, les produits par hectolitre ont augmenté de 4,9 %. Les produits combinés des trois marques mondiales Budweiser, Stella Artois et Corona ont enregistré une hausse de 9,1 % et de 14,6 % en dehors de leurs marchés domestiques respectifs. Budweiser a réalisé de solides résultats en Chine, au Brésil et au Royaume-Uni, et a créé plusieurs nouveaux marchés grâce à l'activation de la marque en tant que sponsor mondial de la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™, avec une croissance des produits de 1,6 % au niveau mondial. Stella Artois a poursuivi sa tendance à long terme, avec une croissance des produits de 10,5 % stimulée par les ventes au Brésil, au Royaume-Uni et en Argentine. Corona a progressé de 23,3 % au niveau mondial, grâce à ses performances enregistrées au Mexique, en Chine, en Colombie et en Europe de l'Ouest.

Les Coûts des Ventes (CdV) consolidés ont augmenté de 3,0 %, soit 2,8 % par hectolitre. Sur une base géographique constante, les CdV par hectolitre ont augmenté de 3,4 %.

## VOLUMES

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des volumes par zone. Les commentaires y afférents sont basés sur les chiffres internes. Les volumes incluent non seulement les marques qu'AB InBev possède ou détient sous licence, mais aussi les marques de tiers que l'entreprise brasse en qualité de sous-traitant et les produits de tiers qu'elle commercialise via son réseau de distribution, notamment en Europe. Les volumes vendus via les activités mondiales d'exportation, qui comprennent le siège administratif mondial de l'entreprise et les activités d'exportation qui n'ont pas été affectées aux zones de l'entreprise, sont présentés séparément.

En millier d'hectolitres	2017	Périmètre	Croissance interne	2018	Croissance interne (%)
Amérique du Nord .....	57 156	61	(2 591)	54 627	(4,5) %
Amérique latine Ouest .....	53 188	(21)	3 443	56 609	6,5 %
Amérique latine Nord .....	56 550	(125)	(2 279)	54 146	(4,0) %
AMÉRIQUE latine Sud .....	15 819	21	825	16 666	5,2 %
EMEA .....	69 625	(27 795)	59	41 889	0,1 %
Asie-Pacifique .....	52 568	66	1 467	54 101	2,8 %
Exportations globales et Sociétés holding .....	644	(153)	(14)	478	(2,9) %
<b>AB InBev au niveau mondial .....</b>	<b>305 550</b>	<b>(27 946)</b>	<b>911</b>	<b>278 515</b>	<b>0,3 %</b>

**Les volumes totaux de l'Amérique du Nord** ont reculé de 4,5 %. L'entreprise estime que les ventes de bière aux détaillants du secteur aux États-Unis, corrigées du nombre de jours de vente, ont diminué de 2,3 %. Sur cette même base, l'entreprise estime que ses volumes de livraison aux États-Unis et ses ventes de bière aux détaillants ont diminué respectivement de 4,8 % et 3,2 %. Le portefeuille de marques Above Premium a enregistré de bons résultats, et la stratégie de premiumisation du portefeuille continue à profiter de l'expansion de Michelob Ultra, qui affiche le plus important gain de part de marché aux États-Unis pour le treizième trimestre consécutif, et de plusieurs innovations fructueuses, dont Michelob Ultra Pure Gold, Bud Light Orange et la série Budweiser Reserve. Les marques Premium et Premium Light demeurent sous pression, car les consommateurs continuent à opter pour les niveaux de prix supérieurs au sein du secteur, ce qui a contribué à une perte de part de marché totale de 80 et 40 points de base pour Bud Light et Budweiser. Toutefois, dans leurs segments Premium et Premium Light respectifs, Bud Light a réduit sa perte de part de marché pour le quatrième trimestre consécutif et Budweiser a stabilisé sa part de segment. Le portefeuille de marques bon marché a montré des signes d'amélioration des tendances de part de marché et demeure un segment important et rentable de l'entreprise. D'une manière générale, l'entreprise estime la baisse de part de marché totale aux États-Unis à environ 45 points de base. Cependant, l'entreprise estime la perte de part de marché au dernier trimestre à 35 points de base, soit une amélioration des tendances de part de marché sur les quatre dernières années, ses résultats ayant compensé à hauteur de presque la moitié l'impact négatif de la réorientation du secteur vers un autre mix de segments.

Au Canada, les volumes totaux ont diminué d'un chiffre dans le bas de la fourchette en raison de la faiblesse du secteur et de changements dans la composition du segment, dus à une compétitivité accrue dans le segment bon marché. Notre stratégie commerciale s'avère très fructueuse, notre entreprise haut de gamme faisant mieux que le secteur, avec une croissance à deux chiffres des volumes de nos marques artisanales locales, et des hausses de part de marché pour Corona et Stella Artois. Les grandes marques Core continuent elles aussi d'afficher de solides résultats, Bud Light et Michelob Ultra comptant parmi les marques à la croissance la plus rapide du Canada.

**Les volumes totaux de l'Amérique latine Ouest** ont progressé de 6,5 %. L'entreprise a enregistré d'excellents résultats au Mexique, avec une hausse à deux chiffres des volumes. L'ensemble du portefeuille de marques a réalisé une solide performance, avec une croissance pour toutes les marques et dans toutes les régions du pays. En tirant les leçons du cadre d'extension des catégories, nous avons promu et tarifé en conséquence les pils classiques, les pils faciles à boire et les profils de bières plus riches, afin d'étoffer le segment Core, tout en premiumisant grâce aux marques Core plus et aux marques premium internationales telles que Stella Artois et Michelob Ultra. Le segment des boissons peu et non alcoolisées de l'entreprise continue de bien se porter, ce qui l'aide à se rapprocher de son objectif mondial d'avoir 20 % de ses volumes de bière dans ce segment d'ici à 2025.

En Colombie, les volumes de non-bières ont augmenté de 1,0 % et les volumes de bière ont progressé de 4,5 %, sous l'impulsion de Budweiser grâce aux activations de la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™. Aguila affiche aussi une très belle croissance, et a bénéficié des activations liées à la participation de l'équipe nationale à la compétition. Les volumes du Pérou ont diminué d'un chiffre dans le bas de la fourchette. Les trois marques mondiales ont toutefois réalisé une très belle croissance, ainsi qu'une solide activation de la marque Cristal en soutien à l'équipe nationale avant la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™. Les volumes de l'Équateur ont augmenté d'un chiffre dans le haut de la fourchette et l'entreprise a accru sa part de consommation totale d'alcool grâce à ses efforts continus pour développer la catégorie bière en exploitant de nouvelles occasions.

**Les volumes totaux de l'Amérique latine Nord** ont diminué de 4,0 %. Au Brésil, les volumes de bière ont diminué d'un chiffre dans la moyenne de la fourchette tandis que les volumes de non-bières ont reculé d'un chiffre dans le bas de la fourchette. Brahma, le sponsor local de la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™ au Brésil, a enregistré de bons résultats au dernier trimestre avec une belle performance des volumes grâce aux activations liées à la compétition. Dans le segment Core plus, le portefeuille affiche une croissance remarquable grâce notamment à Bohemia et à Brahma Extra, et l'entreprise a également lancé Skol Hops, brassée avec des houblons aromatiques pour un mariage unique de légèreté et de saveur. Le portefeuille Premium continue d'afficher des résultats supérieurs à ceux du secteur, le portefeuille de marques mondiales enregistrant une hausse à deux chiffres, avec Budweiser en tête.

**Les volumes totaux de l'Amérique latine Sud** ont progressé de 5,2 %. En Argentine, la croissance a été stimulée par le repositionnement des deux plus grandes marques Core, Quilmes Clásica et Brahma. Toutes deux ont continué à augmenter leurs volumes grâce au succès de la mise en œuvre du cadre d'extension des catégories. Les volumes de nos marques mondiales affichent une hausse de deux chiffres dans toute la région, et l'entreprise a développé Budweiser en Argentine maintenant que la marque a rejoint son portefeuille.

**Au sein d'EMEA**, les volumes totaux ont augmenté de 0,1 % et les volumes de nos propres bières ont aussi gagné 0,1 %. En Afrique du Sud, les volumes de bière ont diminué de 8,9 %, en raison de comparaisons particulièrement difficiles par rapport à l'année dernière. Budweiser a été lancée au niveau national en préparation de la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™, et Castle Lite a été lancée dans un nouvel emballage refermable pour développer les occasions de consommation à domicile, lequel a été bien accueilli par les consommateurs. Le portefeuille haut de gamme a profité d'une bonne contribution de Budweiser qui a été récemment lancée. La notoriété de la marque et la volonté de tenter l'expérience ont bénéficié d'une grande campagne visant à susciter l'engagement du consommateur dans le cadre de nos activations liées à la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™.

En Afrique hors Afrique du Sud, les volumes de nos propres bières ont augmenté d'un chiffre dans le haut de la fourchette, avec une croissance à deux chiffres sur les marchés clés du Nigeria, de la Zambie et du Mozambique, partiellement atténuée par une stabilisation des volumes en Tanzanie et une baisse des volumes en Ouganda, suite aux inondations qui ont touché les deux pays.

En Europe de l'Ouest, les volumes totaux ont augmenté d'un chiffre dans le bas de la fourchette, faisant mieux que le secteur avec une exécution solide associée à la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™. Les volumes de nos marques mondiales ont augmenté d'un chiffre dans le haut de la fourchette, et la progression de Budweiser a été soutenue par les activations liées à la compétition. Corona a tiré parti de Casa Corona, des bars permettant d'échapper au stress de la ville ouverts partout en Europe, et d'une campagne "Ocean Week" au Royaume-Uni visant à sensibiliser à la pollution des mers par les plastiques. Au Royaume-Uni, Bud Light affiche une croissance à deux chiffres de ses volumes, ouvrant la voie pour les initiatives de l'entreprise en faveur des bières peu alcoolisées.

**Les volumes totaux de l'Asie-Pacifique** ont progressé de 2,8 %. En Chine, la dynamique s'est accélérée au deuxième trimestre, avec des performances de volumes et de parts de marché parmi les meilleures de ces trois dernières années. Budweiser a renoué avec la croissance des volumes grâce à une solide activation de la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™. Les marques de l'entreprise restent en tête de l'e-commerce avec une part de marché des ventes en ligne qui dépasse celle des ventes hors ligne. L'entreprise haut de gamme enregistre une fois de plus une croissance des volumes à trois chiffres, en partant déjà d'une très bonne base, avec Corona en tête. La part de marché de bières estimée poursuit sa progression et est maintenant supérieure à 20 % pour les six premiers mois de l'année.

L'Australie a continué d'enregistrer d'importants gains commerciaux, sous l'impulsion de Great Northern qui reste un moteur clé de croissance dans le segment des pils faciles à boire. En outre, l'entreprise haut de gamme a continué de contribuer fortement à la croissance, avec nos trois marques mondiales en tête. L'entreprise œuvre pour accélérer encore la performance de son portefeuille de marques mondiales et a lancé Corona Liger, une version premium moyennement forte de Corona qui soutient les initiatives de l'entreprise en faveur des bières peu alcoolisées. En outre, Budweiser a été brassée localement pour la première fois et a joué un rôle crucial dans les activations de la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™. Le portefeuille artisanal a continué à bien se porter grâce aux acquisitions récentes.

## ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES PAR REGION

Les tableaux ci-dessous présentent un aperçu de la performance de chaque région, pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 (en million d'US dollar, excepté les volumes en millier d'hectolitres) et les commentaires y afférents sont basés sur les chiffres internes.

<b>AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL</b>	2017	Périmètre	Variation des devises	Croissance interne	2018	Croissance interne (%)
Volumes .....	305 550	(27 946)	-	911	278 515	0,3 %
Produits .....	27 104	(1 421)	193	1 210	27 087	4,7 %
Coûts des ventes .....	(10 674)	875	(90)	(295)	(10 184)	(3,0) %
Marge brute .....	16 430	(545)	103	915	16 903	5,8 %
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux .....	(8 779)	360	(113)	(259)	(8 791)	(3,1) %
Autres produits/(charges) d'exploitation .....	408	(60)	9	(25)	332	(7,0) %
EBIT normalisé .....	8 059	(246)	(1)	631	8 444	8,0 %
EBITDA normalisé .....	10 162	(306)	26	675	10 557	6,8 %
Marge EBITDA normalisée .....	37,5 %				39,0 %	78 bps

  

<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>	2017	Périmètre	Variation des devises	Croissance interne	2018	Croissance interne (%)
Volumes .....	57 156	61	-	(2 591)	54 627	(4,5) %
Produits .....	7 786	15	45	(205)	7 641	(2,6) %
Coûts des ventes .....	(2 887)	12	(15)	47	(2 843)	1,6 %
Marge brute .....	4 899	27	30	(159)	4 797	(3,2) %
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux .....	(2 174)	(33)	(17)	4	(2 220)	0,2 %
Autres produits/(charges) d'exploitation .....	20	-	-	(18)	1	-
EBIT normalisé .....	2 744	(6)	13	(173)	2 578	(6,3) %
EBITDA normalisé .....	3 149	(5)	15	(189)	2 970	(6,0) %
Marge EBITDA normalisée .....	40,4 %				38,9 %	(140) bps

  

<b>AMÉRIQUE LATINE OUEST</b>	2017	Périmètre	Variation des devises	Croissance interne	2018	Croissance interne (%)
Volumes .....	53 188	(21)	-	3 443	56 609	6,5 %
Produits .....	4 259	(2)	87	483	4 828	11,3 %
Coûts des ventes .....	(1 225)	(5)	(26)	(128)	(1 384)	(10,4) %
Marge brute .....	3 034	(7)	62	355	3 444	11,7 %
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux .....	(1 373)	7	(28)	(50)	(1 444)	(3,6) %
Autres produits/(charges) d'exploitation .....	34	-	-	(9)	26	(25,3) %
EBIT normalisé .....	1 695	-	34	296	2 026	17,5 %
EBITDA normalisé .....	1 998	-	40	311	2 349	15,6 %
Marge EBITDA normalisée .....	46,9 %	-			48,7 %	178 bps

  

<b>AMÉRIQUE LATINE NORD</b>	2017	Périmètre	Variation des devises	Croissance interne	2018	Croissance interne (%)
Volumes .....	56 550	(125)	-	(2 279)	54 146	(4,0) %
Produits .....	4 365	(16)	(221)	206	4 335	4,7 %
Coûts des ventes .....	(1 821)	7	83	82	(1 649)	4,5 %
Marge brute .....	2 545	(9)	(138)	288	2 686	11,3 %
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux .....	(1 410)	3	74	(101)	(1 434)	(7,2) %
Autres produits/(charges) d'exploitation .....	157	-	(9)	8	157	5,3 %
EBIT normalisé .....	1 292	(6)	(73)	195	1 409	15,2 %
EBITDA normalisé .....	1 699	(6)	(93)	201	1 801	11,9 %
Marge EBITDA normalisée .....	38,9 %				41,5 %	266 bps

<b>AMÉRIQUE LATINE SUD</b>	2017	Périmètre	Variation des devises	Croissance interne	2018	Croissance interne (%)
Volumes .....	15 819	21	-	825	16 666	5,2 %
Produits .....	1 523	3	(274)	377	1 629	24,9 %
Coûts des ventes .....	(566)	(6)	86	(96)	(582)	(17,0) %
Marge brute .....	956	(2)	(188)	280	1 046	29,5 %
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux .....	(394)	(7)	72	(93)	(422)	(23,7) %
Autres produits/(charges) d'exploitation.....	3	(2)	(2)	6	4	240,4 %
EBIT normalisé .....	565	(12)	(118)	194	629	34,5 %
EBITDA normalisé .....	666	(12)	(136)	216	735	32,7 %
Marge EBITDA normalisée .....	43,7 %				45,1 %	275 bps

<b>EMEA</b>	2017	Périmètre	Variation des devises	Croissance interne	2018	Croissance interne (%)
Volumes .....	69 625	(27 795)	-	59	41 889	0,1 %
Produits .....	5 145	(1 459)	292	116	4 095	3,2 %
Coûts des ventes .....	(2 405)	890	(109)	(99)	(1 723)	(6,6) %
Marge brute .....	2 740	(569)	183	18	2 371	0,8 %
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux .....	(1 700)	416	(109)	(18)	(1 411)	(1,4) %
Autres produits/(charges) d'exploitation.....	42	(3)	3	6	47	16,1 %
EBIT normalisé .....	1 081	(156)	77	6	1 007	0,6 %
EBITDA normalisé .....	1 489	(219)	103	39	1 413	3,1 %
Marge EBITDA normalisée .....	28,9 %				34,5 %	(2) bps

<b>ASIE-PACIFIQUE</b>	2017	Périmètre	Variation des devises	Croissance interne	2018	Croissance interne (%)
Volumes .....	52 568	66	-	1 467	54 101	2,8 %
Produits .....	3 856	18	263	230	4 367	6,0 %
Coûts des ventes .....	(1 630)	(9)	(113)	(78)	(1 829)	(4,8) %
Marge brute .....	2 226	10	151	152	2 538	6,8 %
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux .....	(1 249)	(9)	(83)	(23)	(1 364)	(1,8) %
Autres produits/(charges) d'exploitation.....	81	-	6	(4)	84	(4,7) %
EBIT normalisé .....	1 059	1	74	125	1 258	11,8 %
EBITDA normalisé .....	1 412	1	98	106	1 617	7,5 %
Marge EBITDA normalisée .....	36,6 %				37,0 %	54 bps

<b>EXPORTATIONS GLOBALES ET SOCIÉTÉS HOLDING</b>	2017	Périmètre	Variation des devises	Croissance interne	2018	Croissance interne (%)
Volumes .....	644	(153)	-	(14)	478	(2,9) %
Produits .....	170	19	-	4	193	2,1 %
Coûts des ventes .....	(140)	(14)	4	(22)	(173)	(16,5) %
Marge brute .....	30	5	4	(19)	21	(53,2) %
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux .....	(479)	(18)	(22)	22	(497)	4,5 %
Autres produits/(charges) d'exploitation.....	71	(54)	12	(15)	14	-
EBIT normalisé .....	(378)	(67)	(7)	(11)	(463)	(2,6) %
EBITDA normalisé .....	(250)	(66)	-	(11)	(326)	(3,4) %

## PRODUITS

Les produits consolidés ont augmenté de 4,7 % à 27 087 millions d'USD, avec une croissance des produits par hectolitre de 4,5 %. Les produits par hectolitre affichent une hausse de 4,9 % sur une base géographique constante (c'est-à-dire en éliminant l'impact d'une croissance plus rapide dans des pays affichant des produits par hectolitre plus faibles), grâce aux initiatives de gestion des revenus de l'entreprise et à la poursuite des excellentes performances des marques premium.

## COÛTS DES VENTES

Les Coûts des Ventes (CdV) ont augmenté de 3,0 %, et de 2,8 % par hectolitre. La hausse des coûts des ventes a été due principalement à des prix de produits de base défavorables, partiellement compensés par la réalisation de synergies. Sur une base géographique constante, les CdV par hectolitre ont augmenté de 3,4 %.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totales ont augmenté de 3,4 % en 2018 :

- **Les frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux** ont augmenté de 3,1 % pendant la période de six mois se terminant le 30 juin 2018, avec une hausse des dépenses de marketing associée au calendrier des investissements se rapportant à la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™.
- **Les autres revenus d'exploitation** ont diminué de 7,0 % au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2018.

## BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ AVANT AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS (EBITDA NORMALISÉ)

L'EBITDA normalisé a augmenté de 6,8 % en interne à 10 557 millions d'USD, avec une marge EBITDA de 39,0 % et une croissance interne de 78 points de base.

- L'EBITDA de l'Amérique du Nord a diminué de 6,0 % à 2 970 millions d'USD, avec une réduction de la marge de 140 points de base à 38,9 % due à un décalage temporaire entre les volumes de livraison et les ventes aux détaillants, à une augmentation du prix des produits de base d'une année à l'autre, et à une hausse des frais de distribution résultant d'une augmentation des frais de transport, une tendance qui se répétera au second semestre de l'année.
- L'EBITDA de l'Amérique latine Ouest a augmenté de 15,6 % à 2 349 millions d'USD, avec un accroissement de la marge de 178 points de base à 48,7 % favorisé par une solide croissance des volumes et des produits malgré une hausse des CdV résultant de l'impact négatif des taux de change sur les coûts de transaction, tandis que la capacité supplémentaire a permis de répondre à la demande croissante.
- L'EBITDA de l'Amérique latine Nord a augmenté de 11,9 % à 1 801 millions d'USD, avec un accroissement de la marge de 266 pts de base à 41,5 %, stimulé principalement par une croissance des produits et des hausses des CdV par hl inférieures à l'inflation, en partie atténuées par une augmentation des frais de marketing associée au calendrier des investissements se rapportant à la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™.
- L'EBITDA de l'Amérique latine Sud a augmenté de 32,7 % à 735 millions d'USD, avec une amélioration de la marge de 275 pts de base à 45,1 %, due à une croissance des volumes et des produits résultant du succès de la mise en œuvre du cadre d'extension des catégories.
- L'EBITDA d'EMEA a augmenté de 3,1 % à 1 413 millions d'USD, avec une diminution de la marge de 2 points de base à 34,5 %, une solide croissance des produits et une bonne performance en Europe de l'Ouest grâce aux marques mondiales et aux initiatives de marketing de l'entreprise liées à la Coupe du Monde de la FIFA Russie 2018™.
- L'EBITDA de l'Asie-Pacifique a augmenté de 7,5 % à 1 617 millions d'USD, avec un accroissement de la marge de 54 points de base à 37,0 %, grâce à un mix de prix favorable, à des gains de productivité et à une optimisation de l'empreinte géographique en Chine, ainsi qu'à une solide croissance des volumes et des produits en Australie stimulée par le succès durable du portefeuille de Great Northern, la performance des marques mondiales et le portefeuille artisanal qui maintient ses excellents résultats suite aux récentes acquisitions.
- L'EBITDA des Exportations globales et des Sociétés Holding est de (326) millions d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 (2017 : (250) millions d'USD).

Les écarts entre les marges EBITDA normalisées par zone sont dus à un certain nombre de facteurs comme les différents parcours de commercialisation, la part des emballages consignés dans les ventes de la zone et le portefeuille de produits premium.

## RÉCONCILIATION ENTRE L'EBITDA NORMALISÉ ET LE BÉNÉFICE ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE CAPITAUX PROPRES

L'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé sont des indicateurs utilisés par AB InBev pour démontrer la performance sous-jacente de l'entreprise.

L'EBITDA normalisé est calculé sans tenir compte du bénéfice des activités abandonnées ni des effets suivants du bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev : (i) intérêts minoritaires, (ii) impôt sur le résultat, (iii) quote-part dans les résultats des entreprises associées, (iv) coût financier net, (v) coût financier net non-récurrent, (vi) éléments non-récurrents au-dessus de l'EBIT (dépréciations non-récurrentes incluses) et (vii) amortissements et dépréciations.

L'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé ne sont pas des indicateurs de comptabilité conformes aux normes comptables IFRS et ne doivent pas être considérés comme une alternative au bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres

en tant qu'indicateur de performance opérationnelle ou comme une alternative au flux de trésorerie en tant qu'indicateur de liquidité. Il n'existe pas de méthode de calcul standard pour l'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé et les définitions de l'EBITDA normalisé et de l'EBIT normalisé selon AB InBev peuvent différer de celles d'autres entreprises.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin En million d'USD		Notes	2018	2017
<b>Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....</b>			<b>2 955</b>	<b>2 908</b>
Intérêts minoritaires.....			640	692
<b>Bénéfice de l'exercice .....</b>			<b>3 595</b>	<b>3 600</b>
Bénéfice des activités abandonnées.....			-	(28)
<b>Bénéfice des activités poursuivies .....</b>			<b>3 595</b>	<b>3 572</b>
Impôts sur le résultat .....		9	1 436	994
Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....		14	(93)	(124)
(Produits)/coûts financiers nets non-récurrents.....		8	494	211
Coût financier net .....		8	2 816	3 120
Éléments non-récurrents au-dessus de l'EBIT (dépréciations non-récurrentes incluses) ..		7	196	287
<b>EBIT normalisé.....</b>			<b>8 444</b>	<b>8 059</b>
Amortissements et dépréciations (hors dépréciations non-récurrentes).....			2 113	2 103
<b>EBITDA normalisé .....</b>			<b>10 557</b>	<b>10 162</b>

Les éléments non-récurrents sont des produits ou charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément en raison de leur importance pour comprendre la performance sous-jacente durable de l'entreprise de par leur taille ou nature. Les détails sur la nature des éléments non-récurrents sont fournis à la Note 7 *Éléments non-récurrents*.

## IMPACT DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Les taux de change des devises étrangères ont un impact significatif sur les états financiers d'AB InBev. Le tableau suivant présente le pourcentage de ses produits par devise pour les semestres se terminant le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017 :

	2018	2017
Dollar américain .....	28,0 %	28,7 %
Real brésilien .....	13,1 %	13,5 %
Yuan chinois .....	9,1 %	8,1 %
Peso mexicain .....	7,9 %	6,8 %
Euro.....	5,9 %	5,4 %
Rand sud-africain .....	4,0 %	7,0 %
Peso colombien .....	4,0 %	3,6 %
Peso argentin .....	3,5 %	3,4 %
Dollar canadien .....	3,4 %	3,3 %
Dollar australien .....	3,0 %	2,8 %
Won sud-coréen .....	2,8 %	2,6 %
Peso péruvien .....	2,8 %	2,6 %
Peso dominicain .....	1,5 %	1,5 %
Livre sterling .....	1,9 %	1,6 %
Autre .....	9,1 %	9,1 %

Le tableau suivant présente le pourcentage de son EBITDA normalisé par devise pour les semestres se terminant le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017 :

	2018	2017
Dollar américain .....	27,3 %	30,2 %
Real brésilien .....	14,0 %	14,0 %
Yuan chinois .....	8,5 %	7,7 %
Peso mexicain .....	8,5 %	7,4 %
Peso colombien .....	5,2 %	4,9 %
Rand sud-africain .....	5,0 %	5,6 %
Peso péruvien .....	4,4 %	3,9 %
Dollar australien .....	4,3 %	4,2 %
Peso argentin .....	4,1 %	4,1 %
Dollar canadien .....	3,0 %	3,1 %
Won sud-coréen .....	2,7 %	2,5 %
Euro.....	2,6 %	2,5 %
Peso dominicain .....	1,9 %	1,8 %
Livre sterling .....	1,0 %	1,0 %
Autre .....	7,5 %	7,1 %

## BÉNÉFICE

Le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev était de 3 605 millions d'USD (BPA normalisé 1,83 USD) au premier semestre de 2018, comparé à 3 331 millions d'USD (BPA normalisé 1,69 USD) au premier semestre de 2017 (pour plus d'informations, voir la Note 15 *Modifications des capitaux propres et du bénéfice par action*). Le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev au premier semestre de 2018 était de 2 955 millions d'USD, comparé à 2 908 millions d'USD au premier semestre de 2017, et comprend les impacts suivants :

- *Coûts financiers nets (hors coûts financiers nets non-récurrents)* : 2 816 millions d'USD au premier semestre de 2018 par rapport à 3 120 millions d'USD au premier semestre de 2017. Cette baisse est due principalement à une diminution des charges de désactualisation et à une hausse des revenus financiers. L'ajustement à la valeur de marché lié à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions de l'entreprise a représenté une perte de 258 millions d'USD au premier semestre de 2018, par rapport à une perte de 135 millions d'USD au cours des six premiers mois de 2017.
- *Produits/(coûts) financiers nets non-récurrents* : (494) millions d'USD au premier semestre de 2018 par rapport à (211) millions d'USD au premier semestre de 2017. Les coûts financiers nets non-récurrents au premier semestre de 2018 comprennent 250 millions d'USD de pertes évaluées à la valeur de marché résultant des instruments dérivés conclus pour couvrir les actions émises dans le cadre des rapprochements avec Grupo Modelo et SAB, ainsi que 244 millions d'USD résultant de primes versées pour le remboursement anticipé de certaines obligations.
- *Impôt sur le résultat* : 1 436 millions d'USD durant le premier semestre de 2018 avec un taux d'imposition effectif de 29,1 %, contre 994 millions d'USD au premier semestre de 2017 avec un taux d'imposition effectif de 22,4 %. La hausse du taux d'imposition effectif s'explique essentiellement par le mix pays, avec une croissance du bénéfice dans les pays où le taux d'imposition est plus élevé, ainsi que par un coût financier net non-récurrent supplémentaire non déductible fiscalement et des modifications de la législation fiscale dans certains pays où l'entreprise opère. Le taux d'imposition effectif normalisé était de 26,3 % au premier semestre de 2018 par rapport à 20,9 % au premier semestre de 2017.
- *Bénéfice attribuable aux intérêts minoritaires* : 640 millions d'USD durant le premier semestre de 2018 contre 692 millions d'USD au premier semestre de 2017.

## 1.3. Situation et ressources financières

### FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin En million d'USD	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles .....	3 222	4 018
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement .....	(1 250)	6 114
Flux de trésorerie provenant des activités de financement.....	(4 640)	(10 075)
<b>Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie .....</b>	<b>(2 668)</b>	<b>57</b>

#### Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin En million d'USD	2018	2017
Bénéfice de la période .....	3 595	3 600
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice .....	6 752	6 379
<b>Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et l'utilisation des provisions .....</b>	<b>10 347</b>	<b>9 979</b>
Changement du fonds de roulement.....	(2 298)	(2 352)
Contributions aux plans et utilisation des provisions .....	(282)	(288)
Intérêts et impôts (payés)/reçus.....	(4 583)	(3 381)
Dividendes reçus.....	38	60
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles .....</b>	<b>3 222</b>	<b>4 018</b>

Le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles d'AB InBev a atteint 3 222 millions d'USD au premier semestre de 2018 alors qu'il était de 4 018 millions d'USD au premier semestre de 2017. Cette baisse s'explique essentiellement par une hausse d'impôt résultant du calendrier de paiement des impôts de 2018 par rapport à celui de 2017 et du paiement d'impôts se rapportant à des périodes antérieures.

Les changements apportés au fonds de roulement au premier semestre de 2018 et de 2017 reflètent la hausse des niveaux de fonds de roulement de fin juin par rapport aux niveaux de fin d'année, en raison des fluctuations saisonnières.

#### Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin En million d'USD	2018	2017
Dépenses d'investissement nettes .....	(1 972)	(1 579)
Produits des cessions dans le cadre du rapprochement avec SAB, après impôts .....	(430)	5 130
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée .....	(72)	(448)
Produits des cessions/(acquisitions) d'obligations à court terme .....	1 299	2 788
Autre.....	(75)	223
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement.....</b>	<b>(1 250)</b>	<b>6 114</b>

Le flux de trésorerie utilisé pour les activités d'investissement s'élevait à 1 250 millions d'USD au premier semestre de 2018, comparé à un flux de trésorerie sortant de 6 114 millions d'USD au premier semestre de 2017. Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du premier semestre de 2017 reflétait principalement les produits des cessions annoncées liées à SAB et clôturées en 2017, nets d'impôts payés en 2017 sur des cessions d'années précédentes, lesquelles n'ont pas été renouvelées au premier semestre 2018.

Les dépenses d'investissement nettes d'AB InBev s'élevaient à 1 972 millions d'USD au premier semestre de 2018 et à 1 579 millions d'USD au premier semestre de 2017. Environ 34 % des dépenses d'investissement totales de 2018 ont été utilisés pour améliorer les

équipements de production de l'entreprise, 26 % ont été consacrés à des investissements logistiques et commerciaux et 40 % ont servi à l'amélioration des capacités administratives et à l'acquisition de matériel informatique et de logiciels.

### Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin En million d'USD	2018	2017
Dividendes payés .....	(5 132)	(4 475)
(Remboursement)/émissions d'emprunts .....	1 703	(5 239)
Autre (incluant les acquisitions d'intérêts minoritaires) .....	(1 210)	(361)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement .....</b>	<b>(4 640)</b>	<b>(10 075)</b>

Le flux de trésorerie sortant provenant des activités de financement d'AB InBev s'élevait à 4 640 millions d'USD au premier semestre de 2018, par rapport à un flux de trésorerie sortant de 10 075 millions d'USD au premier semestre de 2017. Au premier semestre de 2017, l'entreprise a remboursé 8 milliards d'USD du prêt à terme B. Ce prêt à terme était le dernier des crédits de la ligne de crédit senior de 75 milliards d'USD mobilisés en octobre 2015 pour financer le rapprochement avec SAB.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme dans les titres d'emprunt d'AB InBev, moins les découverts bancaires, s'élevaient au 30 juin 2018 à 7 902 millions d'USD. Au 30 juin 2018, l'entreprise disposait d'une liquidité totale de 16 902 millions d'USD, dont 9 milliards d'USD disponibles sous la forme de lignes de crédit à long terme et 7 902 millions d'USD de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme dans des titres d'emprunt, moins les découverts bancaires. Bien qu'elle puisse emprunter ces montants pour combler ses besoins en liquidité, l'entreprise compte essentiellement sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour financer ses activités permanentes.

## RESSOURCES EN CAPITAUX ET CAPITAUX PROPRES

L'endettement net d'AB InBev est passé de 104,4 milliards d'USD au 31 décembre 2017 à 108,8 milliards d'USD au 30 juin 2018, une hausse logique compte tenu des précédentes augmentations au premier semestre, la majeure partie du flux de trésorerie étant générée au deuxième semestre de l'année.

L'endettement net correspond aux emprunts portant intérêts à long terme et à court terme plus les découverts bancaires, diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie. L'endettement net est un indicateur de performance financière utilisé par la direction d'AB InBev pour souligner des modifications apportées à l'état général des liquidités de l'entreprise. L'entreprise pense que l'endettement net est éloquent pour les investisseurs puisqu'il s'agit de l'un des indicateurs primaires utilisés par la direction d'AB InBev pour évaluer sa progression vers le désendettement.

Si l'on exclut les résultats opérationnels nets des dépenses d'investissement, l'endettement net a surtout été impacté par l'acquisition par Ambev d'actions supplémentaires de Cervecería Nacional Dominicana S.A. ("CND") suite à l'exercice partiel par E. León Jimenes S.A. ("ELJ") de son option de vente (0,9 milliard d'USD), par un versement à Molson Coors Brewing Company lié à un ajustement du prix d'achat sur la vente clôturée le 11 octobre 2016 de la participation de SAB dans MillerCoors LLC et l'ensemble des marques commerciales, contrats et autres actifs essentiellement liés à "Miller International Business" (0,3 milliard d'USD), par le paiement de dividendes aux actionnaires d'AB InBev et d'Ambev (5,1 milliards d'USD), par le paiement d'intérêts et d'impôts (4,6 milliards d'USD) et par l'impact des changements de taux de change (0,8 milliard d'USD d'endettement net).

Le ratio endettement net / EBITDA normalisé est passé de 4,80 x pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2017 à 4,87x sur une base rapportée pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2018. Le calcul du ratio endettement net / EBITDA ne comprend aucun EBITDA de CCBA, de l'activité CEE de l'ancienne SAB ni de la participation dans Distell, cédées en 2017.

Les capitaux propres consolidés attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev s'élevaient au 30 juin 2018 à 68 510 millions d'USD, par rapport à 72 585 millions d'USD au 31 décembre 2017. L'effet combiné de l'affaiblissement des taux de change à la clôture du rand sud-africain, du real brésilien, du rouble russe, du dollar australien et de l'euro, principalement, et du renforcement du taux de change à la clôture du peso colombien, principalement, a donné lieu à un ajustement des taux de change de 3 352 millions d'USD (réduction des capitaux propres). De plus amples informations sur les mouvements de capitaux propres sont disponibles dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Des informations détaillées sur les emprunts portant intérêts, les programmes de remboursement et le risque de liquidités sont fournies dans la Note 16 *Emprunts portant intérêts* et la Note 19 *Risques découlant d'instruments financiers*.

Au 30 juin 2018, la note de crédit attribuée à l'entreprise par Standard & Poor's était A- pour les obligations à long terme et A-2 pour les obligations à court terme, avec une perspective négative, et la note de crédit attribuée à l'entreprise par Moody's Investors Service était A3 pour les obligations à long terme et P-2 pour les obligations à court terme, avec une perspective stable.

## 1.4. Risques et incertitudes

Sous l'entente explicite que la liste des risques énumérés ci-dessous n'est pas exhaustive, les principaux facteurs de risques et d'incertitudes auxquels AB InBev est confrontée sont décrits ci-après. Des risques additionnels dont AB InBev n'a actuellement pas connaissance peuvent exister. En outre, il peut y avoir certains risques qu'AB InBev estime être non significatifs aujourd'hui, mais qui pourraient s'avérer in-fine avoir un effet préjudiciable. De plus, si et dans la mesure où un des risques décrits ci-dessous se réalise, il peut se réaliser en combinaison avec d'autres risques, ce qui augmenterait l'effet préjudiciable de ces risques. L'ordre dans lequel les facteurs de risques sont présentés ci-dessous n'est pas indicatif de la probabilité de leur survenance ou de l'ampleur de leurs conséquences financières.

## **RISQUES LIÉS À AB INBEV, À LA BIÈRE ET À L'INDUSTRIE DE LA BIÈRE**

AB InBev s'appuie sur la réputation de ses bières, son succès dépend donc de sa capacité à conserver et améliorer l'image et la réputation de ses produits actuels et à développer une image et une réputation favorables pour de nouveaux produits. Un événement, ou une série d'événements, qui nuirait de manière significative à la réputation d'une ou plusieurs marques d'AB InBev, pourrait avoir un effet préjudiciable sur la valeur de cette marque et sur le chiffre d'affaires généré par cette marque ou activité. Par ailleurs, toute restriction sur le style de publicité autorisée, les médias et les messages utilisés pourraient contraindre le développement potentiel des marques d'AB InBev et ainsi réduire la valeur de ses marques et des revenus liés.

AB InBev pourrait se trouver dans l'impossibilité de protéger ses marques et produits actuels et futurs et de défendre ses droits de propriété intellectuelle, dont les marques commerciales, les brevets, les noms de domaine, les secrets commerciaux et le savoir-faire, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière, et en particulier, sur la capacité d'AB InBev à développer ses activités.

Certaines opérations d'AB InBev dépendent des efforts réalisés par des distributeurs ou grossistes indépendants pour vendre les produits d'AB InBev et il ne peut être garanti que ces distributeurs ne donneront pas la priorité à des concurrents d'AB InBev. De plus, toute incapacité d'AB InBev à remplacer des distributeurs improductifs ou inefficaces, toute limitation imposée à AB InBev relative à l'achat ou à la prise de participation dans des distributeurs ou de grossistes suite à des restrictions contractuelles, des changements de régulation ou de législation, ou d'interprétation de la législation par des régulateurs ou des tribunaux pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels et la santé financière d'AB InBev.

Tout changement quant à la disponibilité ou au prix des matières premières, des marchandises, de l'énergie et de l'eau, pourrait avoir un effet préjudiciable sur les résultats opérationnels d'AB InBev dans la mesure où AB InBev ne réussit pas à gérer adéquatement les risques inhérents à une telle volatilité, y-compris si les arrangements de couverture et autres dérivés conclus par AB InBev ne couvrent pas effectivement ou totalement les changements dans les prix des marchandises.

AB InBev compte sur des tiers importants, notamment des fournisseurs-clés pour son approvisionnement en diverses matières premières destinées à la production de sa bière et de boissons alcoolisées et non-alcoolisées ainsi que pour le conditionnement. La dénonciation ou une modification significative des accords conclus avec certains fournisseurs, ou le non-respect par un fournisseur important de ses obligations contractuelles, pourraient avoir de graves retombées sur la production, la distribution et la vente de bière et de boissons alcoolisées et non-alcoolisées et donc avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la santé financière d'AB InBev. Certaines filiales d'AB InBev peuvent acheter presque l'entièreté de leur conditionnement clé auprès de fournisseurs uniques en vertu de contrats pluriannuels. La perte ou la discontinuité temporaire de livraison de l'un de ces fournisseurs sans délai suffisant pour développer une source alternative pourrait contraindre AB InBev à augmenter ses dépenses relatives à ces livraisons dans le futur. En outre, un nombre de marques importantes sont à la fois données en licence à des brasseurs tiers ou utilisées par des sociétés sur lesquelles AB InBev ne dispose d'aucun contrôle. Quand bien même AB InBev vérifie la qualité du brassage afin de maintenir ses standards élevés, si l'une de ces marques importantes ou co-entreprises, sociétés dans lesquelles AB InBev ne détient aucune participation de contrôle et/ou si certains détenteurs de la licence de AB InBev sont victimes de publicité négative, cela pourrait résulter en un effet préjudiciable significatif sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la situation financière de AB InBev.

La concurrence et les préférences changeantes des consommateurs sur ses divers marchés ainsi qu'une augmentation du pouvoir d'achat des acteurs actifs dans les canaux de distribution d'AB InBev, pourrait imposer à AB InBev de réduire ses prix, d'augmenter les dépenses d'investissement, les frais de marketing et autres dépenses, ou pourrait empêcher AB InBev d'augmenter ses prix pour compenser des coûts plus élevés et ainsi imposer à AB InBev de réduire ses marges ou entraîner la perte de parts de marché. Tout point cité ci-dessus pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la santé financière et les résultats opérationnels d'AB InBev. De plus, il existe des risques inhérents à l'innovation et aux nouveaux produits introduits par AB InBev qui pourraient ne pas être couronnés de succès, là où les concurrents pourraient être capables de répondre plus vite à l'émergence de nouvelles tendances, telle que la préférence croissante des consommateurs pour des bières artisanales (craft beers) produites par de petites brasseries.

La poursuite de la concentration des détaillants dans les marchés sur lesquels AB InBev est active pourrait se traduire par une baisse de rentabilité pour l'industrie de la bière dans son ensemble et, indirectement, affecter négativement les résultats financiers d'AB InBev.

AB InBev pourrait encourir des frais importants pour se conformer aux diverses réglementations qui régissent ses activités ou les opérations des tiers sous licence, ou en raison de violations ou des mises en cause de responsabilités en rapport avec ces réglementations, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données adopté dans l'Union Européenne, qui a été intégralement mis en œuvre en mai 2018. Par ailleurs, les inquiétudes du public par rapport à la consommation de bière et de boissons alcoolisées et non-alcoolisées et toutes restrictions en résultant pourraient causer une diminution significative de l'acceptation sociale de la bière et des boissons alcoolisées et non-alcoolisées et créer une tendance à s'éloigner de la consommation de ces produits, ce qui aurait un effet défavorable sur les activités d'AB InBev, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les activités d'AB InBev sont soumises à des réglementations environnementales susceptibles de l'exposer à des frais de mise en conformité significatifs et à des procédures judiciaires liées à l'environnement.

Les dispositions légales relatives à la concurrence, au contrôle des concentrations, toute modification apportée à celles-ci ou tout changement dans leur interprétation et leur mise en œuvre, pourraient affecter l'activité d'AB InBev ou les activités de ses filiales. Par exemple, en rapport avec les acquisitions passées d'AB InBev, les différentes autorités réglementaires ont imposé (et peuvent imposer) des conditions qu'AB InBev doit respecter. Les conditions de certaines de ces autorisations, approbations et/ou permissions exigeaient notamment la cession des actifs ou des activités de la société à des tiers, des changements dans les opérations de la société, ou d'autres restrictions à la possibilité pour la société de mener ses activités dans certains pays. De telles actions pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités d'AB InBev, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses perspectives. En outre, ces conditions pourraient diminuer substantiellement les synergies et les avantages que la société s'attend à réaliser suite à ces opérations futures.

Ces dernières années, l'industrie des boissons alcoolisées, l'industrie alimentaire et l'industrie des boissons non alcoolisées ont fait l'objet d'une attention publique et politique accrue. Cette attention accrue résulte des préoccupations en matière de soins de santé liées à l'usage nocif d'alcool (en ce compris la conduite en état d'ivresse, la consommation d'alcool en cas de grossesse et la consommation

d'alcool excessive, abusive et par des mineurs) ainsi que des préoccupations en matière de santé telles que le diabète et l'obésité liés à une surconsommation alimentaire et de boissons non alcoolisées (soft-drinks). Une contre-publicité relative aux produits et marques d'AB InBev, la publication d'études indiquant un risque important dans l'utilisation des produits d'AB InBev ou des changements dans la perception des consommateurs sur les produits d'AB InBev en général pourraient nuire à la vente et à la consommation de produits d'AB InBev et pourrait nuire à ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière. Des préoccupations au sujet de l'abus d'alcool et de la consommation d'alcool par des mineurs ont également incité des gouvernements, notamment ceux d'Argentine, du Brésil, d'Espagne, de Russie, du Royaume-Uni, d'Afrique du Sud, d'Australie et des Etats-Unis, à envisager des mesures telles qu'une augmentation des taxes, l'établissement de régimes de prix minimaux pour l'alcool ou d'autres changements au cadre réglementaire régissant le marketing d'AB InBev et autres pratiques commerciales.

AB InBev peut subir des changements défavorables en termes de régime fiscal; or, les taxes représentent une part importante du coût de la bière facturé aux consommateurs dans de nombreux pays. Toute augmentation des droits d'accises et autres impôts indirects levés sur les produits d'AB InBev a tendance à avoir un effet défavorable sur les revenus ou les marges d'AB InBev en réduisant la consommation générale et en poussant les consommateurs à se tourner vers des catégories de boissons moins taxées. Le fait d'imposer des prix minimum constitue une autre forme de régulation fiscale pouvant affecter la rentabilité d'AB InBev. En outre, AB InBev pourrait être sujette à une imposition accrue de ses activités par des autorités nationales, locales ou étrangères, à des taux d'imposition sur le revenu plus élevés ou à des exigences et réglementations fiscales nouvelles ou modifiées. Par exemple, les travaux menés actuellement par l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices et les initiatives au niveau de l'Union européenne (y compris la directive contre l'évasion fiscale adoptée par le Conseil de l'Union européenne le 12 juillet 2016) en réponse à la globalisation croissante du commerce et des affaires pourraient donner lieu à des changements de traités fiscaux, à l'introduction de nouvelles dispositions légales, à la mise à jour de législations existantes, ou à des changements aux interprétations réglementaires de la législation existante, chacun desquels pouvant générer des impôts additionnels. Une augmentation des accises ou d'autres impôts pourraient avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers d'AB InBev ainsi que sur ses résultats d'exploitation. De plus, la réforme fiscale aux Etats-Unis signée le 22 décembre 2017 (le *Tax Act*) apporte des changements majeurs à la législation fiscale. Tandis que le *Tax Act* réduit le taux légal de l'impôt fédéral américain sur les sociétés à 21% et fournit une exemption pour certains dividendes des filiales étrangères détenues à 10%, le *Tax Act* étend la base imposable en introduisant davantage de limites à la déductibilité des intérêts, l'imposition d'une « taxe relative à l'érosion de la base imposable et visant à lutter contre les abus » et l'imposition d'une taxe minimum pour « le revenu global incorporel à faible taux d'imposition », entre autres changements, ce qui pourrait avoir un effet préjudiciable sur les résultats d'exploitation de la société. L'impact global du *Tax Act* dépend également d'interprétations et réglementations futures qui pourraient être émises par les autorités fiscales aux Etats-Unis, et il est possible que de futures orientations puissent avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers de la société.

Le changement climatique ou d'autres préoccupations environnementales, ou des mesures juridiques, réglementaires ou de marchés prises pour adresser le changement climatique ou d'autres préoccupations environnementales pourraient avoir un effet préjudiciable à long terme sur les activités et les résultats d'exploitation d'AB InBev. De plus, la raréfaction de l'eau, ou une eau de qualité médiocre peuvent affecter AB InBev par l'augmentation des coûts de production et des contraintes de capacités qui pourraient avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev. En outre, l'incapacité d'AB InBev de se conformer aux obligations européennes relatives au marché de droits d'émission de gaz à effet de serre peut également avoir un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev.

Etant donné qu'une fraction substantielle des activités d'AB InBev est menée sur les marchés émergents d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, ses activités et ses participations sur ces marchés sont soumis aux risques ordinaires liés aux opérations dans les pays émergents, tels qu'entre autres, l'instabilité ou l'insurrection politique, l'interférence externe, les risques financiers, des changements dans la politique gouvernementale, des changements politiques et économiques, des changements dans les relations entre pays, des actions d'autorités gouvernementales affectant le commerce et les investissements étrangers, des réglementations sur le rapatriement de fonds, l'interprétation et l'application des lois et réglementations locales, la force exécutoire de droits de propriété intellectuelle et de droits contractuels, les conditions de travail et les réglementations du travail au niveau local, le manque d'entretien des infrastructures publiques, la potentielle incertitude politique et économique, l'application de contrôle de change, la nationalisation ou l'expropriation, les lois et politiques d'autonomisation, la corruption dans le milieu des affaires, la criminalité et l'absence de maintien de l'ordre ainsi que les risques financiers incluant le risque de manque de liquidité, l'inflation, la dévaluation, le risque lié à la volatilité des prix, l'échange de devises ou les défauts de paiement du pays. De plus, l'économie des pays émergents est souvent affectée par des changements survenus dans d'autres pays au marché émergent et, en conséquence, des changements défavorables dans des marchés émergents ailleurs dans le monde pourraient avoir un effet négatif sur les marchés dans lesquels AB InBev est actif. Ces risques liés aux marchés émergents pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités d'AB InBev, ses résultats d'exploitation et sa santé financière.

Si l'un des produits d'AB InBev est défectueux ou qu'il se trouve qu'il contient des agents contaminants, AB InBev peut être confrontée à des rappels de produits ou autres risques engageant sa responsabilité. Quoiqu'AB InBev maintienne certaines assurances « produits » (mais qui ne couvrent pas le rappel de produits), AB InBev peut ne pas être en mesure de faire valoir ses droits en vertu desdites assurances et, en cas de contamination ou de défaut, les montants qu'elle recouvre peuvent ne pas suffire pour compenser les dommages courus, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa réputation, ses perspectives, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

AB InBev peut ne pas être en mesure d'obtenir le financement nécessaire à ses futurs besoins en capitaux ou en refinancement et pourrait faire face à des risques financiers en raison de son niveau d'endettement et de conditions de marché incertaines. AB InBev pourrait être obligé de lever des fonds supplémentaires pour ses besoins futurs en capitaux ou de refinancer sa dette actuelle soit par un financement public ou privé, soit par des relations stratégiques ou autres accords et il ne peut y avoir aucune assurance que le financement, si nécessaire, puisse être disponible à des conditions intéressantes, ou puisse être disponible tout court. AB InBev s'est fortement endettée en concluant plusieurs facilités de crédit senior (senior credit facilities) et en accédant aux marchés obligataires de temps à autre en fonction de ses besoins financiers, notamment suite à l'acquisition de SAB. La partie du bilan consolidé d'AB InBev représentée par la dette restera significativement plus élevée par rapport à sa position historique. Le niveau de dette plus élevé d'AB InBev pourrait avoir des conséquences significatives pour AB InBev, y compris (i) augmenter sa vulnérabilité face aux difficultés économiques générales et à l'environnement économique du secteur, (ii) limiter sa flexibilité dans la planification ou la réaction aux évolutions des activités et du secteur dans lequel AB InBev opère, (iii) altérer sa capacité à obtenir des financements supplémentaires dans le futur et limiter sa capacité à financer son besoin en fonds de roulement et ses dépenses en capital futurs, limiter sa capacité à

entreprendre dans le futur des acquisitions ou des développements d'activités ou compromettre sa capacité à optimiser la réalisation de ses actifs et à concrétiser pleinement ses opportunités (iv) obliger AB InBev à augmenter son capital (éventuellement dans le cadre de conditions de marché défavorables) et (v) résulter pour AB InBev en un désavantage concurrentiel par rapport à ses concurrents moins endettés. La capacité d'AB InBev à rembourser et à renégocier sa dette en cours sera tributaire de l'état du marché. Des conditions défavorables, en ce compris l'importante volatilité des prix, la dislocation et l'interruption de liquidité dans les marchés de crédit au niveau mondial ces dernières années, ainsi que la pression à la baisse sur la capacité de crédit de certains émetteurs sans tenir compte de leur force financière sous-jacente, pourraient augmenter les coûts au-delà de ce qui est actuellement budgété. Ces coûts pourraient avoir un impact négatif sur les flux de trésorerie d'AB InBev et/ou ses résultats d'exploitation. En plus, AB InBev pourrait limiter le montant des dividendes qu'elle distribuera en raison de son niveau d'endettement et de sa stratégie visant à donner priorité à la réduction de son endettement. En plus, une révision à la baisse du crédit rating d'AB InBev pourrait avoir un effet préjudiciable significatif sur l'aptitude d'AB InBev à financer ses activités courantes ou à refinancer son endettement existant. En outre, dans l'hypothèse où AB InBev échouerait à refinancer tout ou une partie de ses obligations financières à leur échéance ou échouerait à mobiliser des capitaux propres supplémentaires ou des financements par endettement ou en cas de nécessité, à réaliser des produits par des ventes d'actifs, cela aurait un effet significatif défavorable sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les résultats d'AB InBev pourraient être négativement affectés par l'augmentation des taux d'intérêt. Bien que AB InBev conclue des conventions de swap de taux d'intérêt pour gérer son taux d'intérêt et également des conventions des swaps de taux d'intérêt et de change pour gérer à la fois son risque de change et son risque de taux sur les passifs financiers soumis à intérêt, il ne peut y avoir aucune assurance que ces instruments soient efficaces dans la réduction des risques inhérents à l'exposition d'AB InBev aux variations de taux d'intérêt.

Les résultats d'exploitation d'AB InBev sont soumis aux fluctuations des taux de change. Toute variation des taux de change entre les monnaies fonctionnelles des sociétés d'exploitation d'AB InBev et le dollar américain aura une incidence sur son compte de résultat consolidé et son bilan lorsque les résultats de ces sociétés d'exploitation seront convertis en dollar américain pour l'établissement des comptes étant donné que les risques de conversion ne sont pas couverts. Par ailleurs, il ne peut y avoir aucune assurance que les politiques en place pour gérer les prix des matières premières et les risques de change liés aux transactions dans le but de protéger l'exposition d'AB InBev à ceux-ci seront en mesure de couvrir efficacement les effets d'une telle exposition au change des devises, spécialement sur le long terme. En outre, les instruments financiers utilisés dans le but d'atténuer le risque de change et tous les autres efforts réalisés pour mieux faire correspondre les passifs d'AB InBev en devises à ses flux de trésorerie pourraient entraîner une augmentation des coûts.

Les actions ordinaires d'AB InBev sont actuellement négociées en euro sur la bourse d'Euronext Brussels, en rands sud-africains sur la Bourse de Johannesburg, en pesos mexicains sur la Bourse du Mexique et ses certificats américains représentatifs d'actions ordinaires (ADS) sont négociés en dollar américain sur le New York Stock Exchange. Les fluctuations dans les taux de change entre l'euro, le rand sud-africain, le peso mexicain et le dollar américain peuvent donner lieu à des différences temporaires entre la valeur des actions ordinaires d'AB InBev qui se négocient dans des devises différentes, et entre ses actions ordinaires et ses ADS, ce qui peut entraîner un volume de négociation élevé par des investisseurs cherchant à tirer profit de telles différences.

La capacité des filiales d'AB InBev à remonter de la trésorerie peut être soumise à diverses conditions et limitations. L'incapacité d'obtenir des flux de trésorerie suffisants de ses filiales nationales et étrangères et de ses sociétés affiliées pourrait impacter négativement la capacité d'AB InBev à payer des dividendes et avoir par ailleurs un impact négatif sur son activité, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

L'incapacité d'AB InBev à générer d'importantes économies et d'améliorer ses marges, grâce à des initiatives visant à améliorer son efficacité opérationnelle, pourrait nuire à sa rentabilité et à sa capacité d'atteindre ses objectifs financiers. Un certain nombre de filiales d'AB InBev réalisent actuellement un programme majeur d'économies et d'efficacité et AB InBev poursuit un certain nombre d'initiatives destinées à améliorer l'efficacité opérationnelle. Si AB InBev ne parvient pas pour une raison quelconque à réaliser ces mesures et programmes tel que prévu ou à générer les bénéfices attendus de ces mesures et programmes, il y a un risque d'augmentation de coûts associés à ces efforts, de retards dans la réalisation de bénéfices, de perturbation des activités, d'atteinte à la réputation ou une réduction de l'avantage concurrentiel à moyen terme.

AB InBev a conclu une transaction avec le Département américain de la justice au sujet du rapprochement avec Grupo Modelo. Cette transaction comprend un contrat de services transitoire de trois ans visant à assurer une bonne transition de l'exploitation de la brasserie Piedras Negras, ainsi que certaines garanties de distribution en faveur de Constellation Brands, Inc. dans les cinquante états des Etats-Unis, le District de Columbia et Guam. Le Département américain de la justice et le Monitoring Trustee désigné par lui, vérifient le respect par AB InBev de ses obligations découlant de la convention transactionnelle. Si AB InBev manquait, volontairement ou non, à ses obligations résultant de la transaction, elle pourrait encourir des amendes monétaires.

AB InBev a conclu un décret de consentement avec le Département américain de la justice au sujet du rapprochement avec SAB, en vertu duquel la filiale d'AB InBev, Anheuser-Busch Companies, LLC, a consenti à ne pas acquérir le contrôle d'un distributeur si cela avait pour conséquence que plus de 10% de son volume annuel soit distribué au travers d'accords de distribution contrôlés par AB InBev aux Etats-Unis. Le Département américain de la justice et le Monitoring Trustee désigné par lui, vérifient le respect par AB InBev de ses obligations découlant de la convention transactionnelle. Si AB InBev manquait, volontairement ou non, à ses obligations résultant du décret de consentement, elle pourrait encourir des amendes monétaires.

Si les activités d'AB InBev ne se développaient pas comme prévu, des charges de dépréciation de goodwill ou d'autres actifs incorporels pourraient devoir être supportées à l'avenir. De telles charges pourraient être significatives et avoir un effet néfaste sur les résultats d'exploitation et la santé financière d'AB InBev.

Bien que les opérations d'AB InBev à Cuba soient quantitativement non significatives, sa réputation commerciale globale pourrait souffrir ou la société pourrait faire face à des contrôles réglementaires supplémentaires en raison du fait que Cuba est la cible de sanctions économiques et commerciales de la part des Etats-Unis. Si les investisseurs décidaient de liquider ou alors céder leurs investissements dans des entreprises qui ont des activités d'ampleur diverse à Cuba, le marché et la valeur des titres d'AB InBev pourraient être négativement impactés. De plus, la législation américaine, à savoir la « Loi Helms-Burton » autorise des actions en justice pour dommages-intérêts à l'encontre de quiconque impliqué dans des transactions portant sur des propriétés confisquées sans aucune compensation de la part du gouvernement cubain à des personnes qui étaient à l'époque où sont devenus des ressortissants des

États-Unis. Bien que cette disposition de la Loi Helms-Burton soit actuellement suspendue, les plaintes s'accumulent en dépit de cette suspension et pourront être défendues si cette dernière est levée. Une action se prévalant de la Loi Helms-Burton a été signifiée à AB InBev. AB InBev ne peut actuellement pas exprimer de jugement quant à la validité d'une telle demande ou quant au droit des demandeurs d'intenter celle-ci.

AB InBev peut ne pas être en mesure de recruter ou de retenir du personnel clé et de le gérer efficacement, ce qui pourrait perturber les activités d'AB InBev et avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière d'AB InBev, de son bénéfice d'exploitation et sa position concurrentielle.

Par ailleurs, AB InBev pourrait être exposée à des grèves, des conflits et des arrêts de travail ou un ralentissement dans ses activités ou celles de ses fournisseurs, ou une interruption ou une pénurie de matières premières pour n'importe quel autre motif, ce qui pourrait conduire à un impact négatif sur les coûts d'AB InBev, ses gains, sa santé financière, son niveau de production et sa capacité à continuer ses activités. La production d'AB InBev peut également être affectée par des arrêts ou des ralentissements de travail touchant ses fournisseurs, ses distributeurs et fournisseurs au détail et de logistique soit en raison de différends concernant des conventions collectives du travail actuelles avec les syndicats et dans le cadre de négociations de nouvelles conventions collectives, soit en raison de difficultés financières desdits fournisseurs, ou pour toutes autres raisons. Un arrêt de travail ou un ralentissement dans les unités d'AB InBev pourrait interrompre le transport des matières premières provenant de ses fournisseurs ou le transport de produits à ses clients. Des perturbations pourraient contrarier les relations d'AB InBev avec ses fournisseurs et ses clients et pourraient avoir des effets durables sur son activité même après que les conflits avec sa main d'œuvre aient été résolues, et y compris à la suite d'une contre-publicité.

AB InBev fait appel à des systèmes de technologie de l'information pour traiter, transmettre et archiver des informations électroniques. Bien qu'AB InBev prenne plusieurs actions pour prévenir des cyber attaques et réduire au maximum les ruptures potentielles dans le flux d'information, de telles ruptures pourraient avoir un impact sur les activités d'AB InBev. Par exemple, si des tiers ont eu accès aux données confidentielles ou aux informations stratégiques d'AB InBev et se sont appropriés ces informations ou les ont rendues publiques, ceci pourrait nuire à la réputation d'AB InBev ou à l'avantage concurrentiel dont AB InBev bénéficie, ou pourrait exposer AB InBev ou ses clients à un risque de perte ou d'usage abusif d'information. De façon générale, des ruptures technologiques peuvent avoir un effet significatif défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ou la situation financière d'AB InBev.

La taille d'AB InBev, les limitations contractuelles qui lui sont applicables et sa position dans les marchés dans lesquels elle opère, peuvent réduire sa capacité à mener à bien de nouvelles acquisitions et intégrations d'entreprises. AB InBev ne peut effectuer de nouvelles transactions que si elle peut identifier des candidats adéquats et si elle peut atteindre un accord avec ceux-ci. La taille d'AB InBev et sa position dans les marchés dans lesquels elle opère, peuvent rendre plus difficile l'identification de candidats adéquats, y compris parce qu'il peut devenir plus difficile pour AB InBev d'obtenir les autorisations réglementaires pour des transactions futures. Si des opportunités valables devaient se présenter, AB InBev peut tenter d'acquérir ou d'investir dans d'autres opérations: toutefois, toute acquisition future peut poser des risques réglementaires, de droit de la concurrence ou de tout autre ordre.

L'activité d'AB InBev et ses résultats d'exploitation pourraient être négativement affectée par des catastrophes sociales, techniques, naturelles, physiques ou autres.

Quoiqu'AB InBev ait mis en place des assurances pour couvrir des risques divers, elle recourt également à l'auto-assurance pour la plupart des risques pouvant faire l'objet d'une assurance. Si un sinistre non assuré ou un sinistre dont le montant dépasse le montant couvert devait se produire, cela pourrait nuire aux activités d'AB InBev, à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

AB InBev est exposé au risque d'une récession mondiale ou d'une récession dans un ou plusieurs de ses principaux marchés, à la volatilité des marchés de capitaux et de crédits, et à une crise économique ou financière, ce qui pourrait résulter en une réduction du chiffre d'affaires et du bénéfice, car la consommation de bière dans de nombreux pays dans lesquels opère AB InBev est étroitement liée aux conditions économiques générales et aux variations du pouvoir d'achat. Une poursuite ou une aggravation des niveaux de perturbation et de volatilité de marché observée récemment pourrait avoir un effet préjudiciable sur la capacité d'AB InBev d'accéder à des capitaux, à ses activités, résultats d'opérations, situation financière ainsi que sur le cours de ses actions et de ses certificats américains représentatifs d'actions (ADS).

AB InBev exerce ses activités et commercialise ses produits dans des pays émergents qui en raison d'instabilité politique et économique, un défaut de systèmes juridiques bien développés et des milieux d'affaires potentiellement plus corrompus, présentent plus de risques politiques, économiques et opérationnels. Bien qu'AB InBev s'engage à mener ses activités de façon légale et éthique en conformité avec les exigences légales locales et internationales et les standards applicables à ses activités, il existe un risque que les employés ou représentants des filiales, sociétés liées et associées, joint-ventures, opérations ou autres intérêts commerciaux d'AB InBev prennent des mesures qui violent les lois et réglementations en vigueur interdisant, de façon générale, les versements illicites aux fonctionnaires de gouvernements étrangers dans le but d'obtenir ou de conserver des marchés, en ce compris les législations relatives à la Convention de l'OCDE de 1997 sur la lutte contre la corruption d'agents publiques étrangers dans les transactions commerciales internationales (telle que la loi américaine anticorruption (U.S. Foreign Corrupt Practices Act) et la loi britannique anti-corruption (U.K. Bribery Act).

Le rapport de contrôle qui fait partie intégrante du rapport annuel d'AB InBev est préparé par un commissaire qui n'est pas contrôlé par le U.S. Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB). L'absence de contrôle du PCAOB en Belgique empêche que le PCAOB puisse évaluer régulièrement les audits et effectuer des contrôles de qualité des commissaires actifs en Belgique, y compris du commissaire d'AB InBev. Par conséquent, les investisseurs aux Etats-Unis et ailleurs pourraient être privés des avantages de ces contrôles du PCAOB.

AB InBev est actuellement, et pourrait être à l'avenir, engagée dans le cadre de procédures et de litiges judiciaires, y compris de procédures collectives (class actions). Des dommages significatifs pourraient en résulter. Compte tenu des incertitudes inhérentes à ces litiges, il est possible qu'AB InBev puisse contracter des dettes à la suite de procédures judiciaires et de plaintes à son encontre (en ce compris celles qu'elle ne considère pas actuellement comme étant raisonnablement possibles), ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité d'AB InBev, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière. Les obligations latentes importantes sont présentées dans l'annexe 32 *Passifs éventuels* des états financiers consolidés de 2017.

AB InBev pourrait ne pas parvenir à réaliser l'intégration des activités de SAB ou le rapprochement avec SAB pourrait ne pas complètement déboucher sur les bénéfices ou synergies anticipés, et tous ces bénéfices et synergies seront contrebalancés par les coûts importants liés à l'opération dont AB InBev s'est acquittée dans le cadre du rapprochement. Un certain nombre de coûts et d'incertitudes continuent à être inhérents au processus d'intégration. Ces incertitudes se trouvent exacerbées parce que SAB était active sur des marchés nouveaux ou en développement sur lesquels AB InBev n'exerçait pas d'activités substantielles. En outre, le *Tax Matters Agreement* conclu entre AB InBev et Altria Group Inc. impose certaines limites sur la capacité du groupe combiné de réaliser certaines réorganisations, lesquelles pourraient restreindre la capacité d'AB InBev de réaliser l'intégration des activités de SAB.

Suite au rapprochement avec SAB, le bilan d'AB InBev a présenté un montant additionnel significatif de goodwill dans l'état de situation financière. Si l'intégration des activités rencontre des difficultés inattendues, ou si les activités d'AB InBev ne se développent pas comme escompté, des charges de dépréciation pourraient devoir être prises en compte dans le futur qui pourraient être significatives et qui pourraient dès lors avoir un effet défavorable significatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière d'AB InBev.

Une partie du portefeuille global de la société consiste en associés dans des marchés nouveaux ou en voie de développement, comprenant des investissements dans des marchés où la société pourrait avoir un degré de contrôle moins important sur ses activités. La société fait face à plusieurs défis inhérents à ces différents intérêts commerciaux culturellement et géographiquement divers. Bien que la société travaille avec ses associés en vue de la mise en œuvre de procédés et de contrôles adéquats, la société est également confrontée à des risques et incertitudes supplémentaires concernant ces investissements minoritaires car la société pourrait dépendre de systèmes, de contrôles et de personnel qui ne sont pas soumis au contrôle de la société, tel que le risque que les associés de la société puissent enfreindre les lois et réglementations applicables, ce qui pourrait impacter de manière négative les activités, la réputation, les résultats d'exploitation et la situation financière de la société.

### **RISQUES PROVENANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

La note 29 des états financiers consolidés de 2017 et la note 19 des états financiers intermédiaires consolidés et condensés non-audités de 2018 sur les *Risques résultants d'instruments financiers* contiennent des informations détaillées sur l'exposition aux risques financiers de l'entreprise et ses politiques de gestion des risques.

## **1.5. Evènements survenus après la date de clôture**

Nous vous prions de vous référer à l'annexe 23 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités *Evènements survenus après la date de clôture* pour de plus amples informations.

## 2. Déclaration du Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Anheuser-Busch InBev NV/SA atteste au nom et pour le compte de la société, qu'à sa connaissance, (a) les états financiers consolidés intermédiaires résumés, établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards sur les états financiers intermédiaires (IAS 34) tels que publiés par l'International Accounting Standard Board (IASB) et adoptés par l'Union Européenne, donnent une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, et (b) le rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu de l'article 13, §§ 5 et 6 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

# 3. Rapport du commissaire

Anheuser-Busch InBev SA | 30 juin 2018

## Rapport d'examen limité des états financiers consolidés intermédiaires résumés de Anheuser-Busch InBev SA pour le semestre clôturé le 30 juin 2018

Dans le cadre de notre mandat de commissaire, nous vous faisons rapport sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière clôturée le 30 juin 2018, le compte de résultats consolidé intermédiaire résumé, l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global, l'état consolidé intermédiaire résumé des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé pour le semestre clôturé à cette date, ainsi que les notes sélectives 1 à 23.

### Rapport sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers consolidés intermédiaires résumés de Anheuser-Busch InBev SA (« la société ») et ses filiales (conjointement « le groupe »), préparés conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Le total de l'actif mentionné dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés s'élève à 237 397 millions USD et le bénéfice consolidé intermédiaire de la période s'élève à 3 595 millions USD.

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires consolidés résumés sur la base de notre examen limité.

### Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

### Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers consolidés intermédiaires résumés de Anheuser-Busch InBev SA ne sont pas établis, à tous les égards importants, conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Zaventem, le 25 juillet 2018

Le commissaire



**DELOITTE Réviseurs d'Entreprises**

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Joël Brehmen

**Deloitte.**

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Réviseurs d'Entreprises  
Burgerlijke vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid /  
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

## 4. États financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités

### 4.1. Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD, excepté bénéfice par action en USD

	Annexes	2018	2017
<b>Produits</b> .....		<b>27 087</b>	<b>27 104</b>
Coûts des ventes.....		(10 184)	(10 674)
<b>Marge brute</b> .....		<b>16 903</b>	<b>16 430</b>
Frais de distribution.....		(2 925)	(2 840)
Frais commerciaux et de marketing.....		(4 095)	(4 082)
Frais administratifs.....		(1 771)	(1 857)
Autres produits/(charges) d'exploitation.....		332	408
<b>Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents</b> .....		<b>8 444</b>	<b>8 059</b>
Restructuration.....	7	(137)	(288)
Cession d'activités et vente d'actifs.....	7	(21)	26
Coûts d'acquisition encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises ...	7	(38)	(25)
<b>Bénéfice d'exploitation</b> .....		<b>8 248</b>	<b>7 773</b>
Charges financières.....	8	(3 040)	(3 248)
Produits financiers.....	8	224	128
Produits financiers (Charges financières) nets non-récurrents.....	8	(494)	(211)
<b>Produits (Charges) financières nettes</b> .....		<b>(3 310)</b>	<b>(3 331)</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises.....	14	93	124
<b>Bénéfice avant impôts</b> .....		<b>5 031</b>	<b>4 566</b>
Impôts sur le résultat.....	9	(1 436)	(994)
<b>Bénéfice des activités poursuivies</b> .....		<b>3 595</b>	<b>3 572</b>
Bénéfice des activités abandonnées.....		-	28
<b>Bénéfice de l'exercice</b> .....		<b>3 595</b>	<b>3 600</b>
Bénéfice des activités poursuivies attribuable aux:			
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev.....		2 955	2 880
Participations ne donnant pas le contrôle.....		640	692
Bénéfice de l'exercice attribuable aux :			
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev.....		2 955	2 908
Participations ne donnant pas le contrôle.....		640	692
Bénéfice de base par action.....	15	1,50	1,48
Bénéfice dilué par action.....	15	1,47	1,45
Bénéfice de base par action des activités poursuivies.....	15	1,50	1,46
Bénéfice dilué par action des activités poursuivies.....	15	1,47	1,43
Bénéfice de base par action avant éléments non-récurrents et activités abandonnées <sup>1</sup> .....	15	1,83	1,69
Bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents et activités abandonnées <sup>1</sup> .....	15	1,79	1,66

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

<sup>1</sup> Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents ne sont pas des indicateurs définis par les normes IFRS. Se référer à la Note 15 *Variations des capitaux propres et résultat par action* pour de plus amples informations.

## 4.2. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2018	2017
<b>Bénéfice de l'exercice</b> .....	<b>3 595</b>	<b>3 600</b>
<b>Autres éléments du résultat global : Éléments qui ne seront pas reclassés au compte de résultats:</b>		
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi .....	(6)	25
	(6)	25
<b>Autres éléments du résultat global : Éléments qui pourraient être reclassés par la suite au compte de résultats:</b>		
Ecart de conversion des activités étrangères.....	(3 740)	3 586
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures d'investissement net .....	49	(496)
Couvertures des flux de trésorerie comptabilisées en capitaux propres.....	549	(328)
Couvertures des flux de trésorerie reclassées des fonds propres au compte de résultats.....	(227)	50
	<b>(3 369)</b>	<b>2 812</b>
<b>Total autres éléments du résultat global, nets d'impôt</b> .....	<b>(3 375)</b>	<b>2 837</b>
<b>Résultat global total</b> .....	<b>220</b>	<b>6 437</b>
Attribuable aux:		
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....	<b>(172)</b>	<b>5 538</b>
Participations ne donnant pas le contrôle .....	<b>392</b>	<b>899</b>

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

## 4.3. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière

Millions d'USD	Annexes	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non-courants</b>			
Immobilisations corporelles .....	10	25 451	27 184
Goodwill.....	11	136 752	140 940
Immobilisations incorporelles .....	12	45 392	45 874
Participations dans des entreprises mises en équivalence et coentreprises .....	14	6 319	5 263
Placements .....		112	100
Actifs d'impôts différés .....		1 601	1 216
Avantages au personnel .....		19	22
Impôts sur le résultat à récupérer .....		524	708
Dérivés .....	19	29	25
Créances commerciales et autres créances .....		756	834
		<b>216 954</b>	<b>222 166</b>
<b>Actifs courants</b>			
Placements .....	13	4	1 304
Stocks .....		4 200	4 119
Impôts sur le résultat à récupérer .....		1 044	908
Dérivés .....	19	643	458
Créances commerciales et autres créances .....		6 541	6 566
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	13	7 970	10 472
Actifs détenus en vue de la vente .....		41	133
		<b>20 443</b>	<b>23 960</b>
<b>Total de l'actif .....</b>		<b>237 397</b>	<b>246 126</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital souscrit .....	15	1 736	1 736
Primes d'émission .....		17 620	17 620
Réserves .....		23 137	24 835
Résultats reportés .....		26 017	28 394
<b>Capitaux propres attribuables aux porteurs de titres d'AB InBev.....</b>		<b>68 510</b>	<b>72 585</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle .....</b>		<b>7 054</b>	<b>7 635</b>
		<b>75 564</b>	<b>80 220</b>
<b>Dettes non-courantes</b>			
Emprunts portant intérêts .....	16	110 949	108 949
Avantages au personnel .....		2 828	2 993
Passifs d'impôts différés .....		13 263	13 107
Impôts sur le résultat à payer.....		571	732
Dérivés .....	19	931	937
Dettes commerciales et autres dettes .....	18	1 197	1 462
Provisions .....		1 441	1 515
		<b>131 180</b>	<b>129 695</b>
<b>Dettes courantes</b>			
Découverts bancaires .....	13	72	117
Emprunts portant intérêts .....	16	5 974	7 433
Impôts sur le résultat à payer .....		1 002	1 558
Dérivés .....	19	2 174	1 457
Dettes commerciales et autres dettes .....	18	20 939	24 762
Provisions .....		491	885
		<b>30 653</b>	<b>36 211</b>
<b>Total des capitaux propres et des dettes.....</b>		<b>237 397</b>	<b>246 126</b>

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

## 4.4. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres

Millions d'USD	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev									Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions propres	Réserves	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Réserves liées aux autres éléments du résultat global <sup>1</sup>	Instrument d'actions différées	Résultats reportés	Total		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b> .....	<b>1 736</b>	<b>17 620</b>	<b>(8 980)</b>	<b>45 726</b>	<b>1 437</b>	<b>(15 626)</b>	<b>1 212</b>	<b>28 214</b>	<b>71 339</b>	<b>10 086</b>	<b>81 425</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b> .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>2 908</b>	<b>2 908</b>	<b>692</b>	<b>3 600</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>											
Ecart de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes)) .....	-	-	-	-	-	2 919	-	-	2 919	171	3 090
Couvertures des flux de trésorerie .....	-	-	-	-	-	(314)	-	-	(314)	36	(278)
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi .....	-	-	-	-	-	25	-	-	25	-	25
<b>Résultat global total</b> .....	-	-	-	-	-	<b>2 630</b>	-	<b>2 908</b>	<b>5 538</b>	<b>899</b>	<b>6 437</b>
Dividendes .....	-	-	-	-	-	-	(51)	(4 308)	(4 359)	(391)	(4 750)
Actions propres .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions .....	-	-	-	-	133	-	-	-	133	4	137
Variations de périmètre et autres .....	-	-	-	-	-	-	-	63	63	167	230
<b>Au 30 juin 2017</b> .....	<b>1 736</b>	<b>17 620</b>	<b>(8 980)</b>	<b>45 726</b>	<b>1 570</b>	<b>(12 996)</b>	<b>1 161</b>	<b>26 877</b>	<b>72 714</b>	<b>10 765</b>	<b>83 479</b>

  

Millions d'USD	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev									Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions propres	Réserves	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Réserves liées aux autres éléments du résultat global <sup>1</sup>	Instrument d'actions différées	Résultats reportés	Total		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b> .....	<b>1 736</b>	<b>17 620</b>	<b>(8 980)</b>	<b>45 726</b>	<b>1 753</b>	<b>(14 784)</b>	<b>1 119</b>	<b>28 394</b>	<b>72 585</b>	<b>7 635</b>	<b>80 220</b>
Impact de l'adoption des normes IFRS 9 et 15 <sup>2</sup> .....	-	-	-	-	-	-	-	9	9	(42)	(33)
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ajusté</b> .....	<b>1 736</b>	<b>17 620</b>	<b>(8 980)</b>	<b>45 726</b>	<b>1 753</b>	<b>(14 784)</b>	<b>1 119</b>	<b>28 403</b>	<b>72 593</b>	<b>7 593</b>	<b>80 187</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b> .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>2 955</b>	<b>2 955</b>	<b>640</b>	<b>3 595</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>											
Ecart de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes)) .....	-	-	-	-	-	(3 352)	-	-	(3 352)	(339)	(3 691)
Couvertures des flux de trésorerie .....	-	-	-	-	-	229	-	-	229	92	322
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi .....	-	-	-	-	-	(4)	-	-	(4)	(2)	(6)
<b>Résultat global total</b> .....	-	-	-	-	-	<b>(3 126)</b>	-	<b>2 955</b>	<b>(172)</b>	<b>392</b>	<b>220</b>
Dividendes .....	-	-	-	-	-	-	(56)	(4 392)	(4 448)	(523)	(4 970)
Actions propres <sup>1</sup> .....	-	-	2 431	-	-	-	(1 063)	(1 368)	-	(9)	(9)
Paievements fondés sur des actions .....	-	-	-	-	117	-	-	-	117	(2)	115
Achat/(vente) de participations ne donnant pas le contrôle .....	-	-	-	-	-	-	-	429	429	(429)	-
Variations de périmètre et autres .....	-	-	-	-	-	-	-	(10)	(10)	33	23
<b>Au 30 juin 2018</b> .....	<b>1 736</b>	<b>17 620</b>	<b>(6 549)</b>	<b>45 726</b>	<b>1 870</b>	<b>(17 910)</b>	-	<b>26 017</b>	<b>68 510</b>	<b>7 054</b>	<b>75 564</b>

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

<sup>1</sup> Voir Note 15 *Variation des capitaux propres et résultat par action*.

<sup>2</sup> Voir Note 3(A) *Résumé des changements de principes comptables*.

## 4.5. Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	Annexes	2018	2017
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Bénéfice de l'exercice .....		3 595	3 600
Amortissements et dépréciations.....		2 113	2 109
Dépréciations créances, stocks et autres actifs .....		65	70
Dotations aux/(reprises de) provisions et avantages au personnel.....		76	47
Charges financières nettes .....	8	3 310	3 331
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles ..		(35)	(12)
Perte/(bénéfice) lié(e) à la vente de filiales, associés et des actifs détenus en vue de la vente .....		(1)	(44)
Paie ment fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres.....	17	167	163
Impôts sur le résultat .....	9	1 436	994
Autres éléments non décaissés inclus dans le bénéfice.....		(284)	(155)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises.....	14	(93)	(124)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et utilisations des provisions .....</b>		<b>10 347</b>	<b>9 979</b>
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances .....		(339)	303
Diminution/(augmentation) des stocks .....		(440)	(244)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes .....		(1 519)	(2 411)
Contributions aux pensions et utilisation des provisions .....		(282)	(288)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles .....</b>		<b>7 767</b>	<b>7 338</b>
Intérêts payés .....		(2 463)	(2 881)
Intérêts reçus.....		218	461
Dividendes reçus.....		38	60
Impôts sur le résultat payés .....		(2 338)	(961)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPERATIONNELLES ...</b>		<b>3 222</b>	<b>4 018</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles .....	10/12	(2 127)	(1 723)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles .....		155	144
Produits de cessions dans le cadre du rapprochement avec SAB.....		(330)	8 651
Taxes sur les cessions dans le cadre du rapprochement avec SAB .....		(100)	(3 521)
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise .....	6	(70)	(519)
Produits de cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée .....	6	(2)	71
Produits nets d'impôts de cessions des actifs détenus en vue de la vente .....		67	4
Produits nets/(investissements nets) dans des placements d'obligations à court terme .....	13	1 299	2 788
Produits/(acquisitions) nets d'autres actifs .....		(69)	(63)
Remboursement/(paiement) net des prêts consentis .....		(73)	282
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(1 250)</b>	<b>6 114</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Acquisitions de participations ne donnant pas de contrôle .....	15	(930)	(63)
Emissions d'emprunts.....		23 767	10 103
Remboursement d'emprunts.....		(22 064)	(15 342)
Autres produits/(charges) financiers nets autres qu'intérêts .....		(280)	(298)
Dividendes payés .....		(5 132)	(4 475)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ...</b>		<b>(4 640)</b>	<b>(10 075)</b>
<b>Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie .....</b>		<b>(2 668)</b>	<b>57</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins découverts bancaires, au début de l'exercice .....		10 355	8 395
Effet de la variation des taux de change.....		210	(1 303)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice.....</b>	13	<b>7 898</b>	<b>7 149</b>

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

## 4.6. Notes annexes aux comptes annuels consolidés intermédiaires résumés non audités

Présentation de l'entreprise.....	1
Déclaration de conformité.....	2
Résumé des principes comptables significatifs .....	3
Utilisation d'estimations et de jugements.....	4
Information sectorielle .....	5
Acquisitions et cessions de filiales .....	6
Éléments non-récurrents .....	7
Charges et produits financiers .....	8
Impôts sur le résultat.....	9
Immobilisations corporelles.....	10
Goodwill .....	11
Immobilisations incorporelles .....	12
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements en obligations à court terme .....	13
Participations dans des entreprises associées .....	14
Variation des capitaux propres et résultat par action .....	15
Emprunts portant intérêts.....	16
Paiements fondés sur des actions .....	17
Dettes commerciales et autres dettes.....	18
Risques provenant d'instruments financiers.....	19
Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie.....	20
Passifs éventuels .....	21
Parties liées .....	22
Événements survenant après la date de clôture.....	23

## 1. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Anheuser-Busch InBev est une société cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec des cotations secondaires à la Bourse du Mexique (MEXBOL : ANB) et à la Bourse d'Afrique du Sud (JSE : ANH) et une cotation d'American Depositary Receipts à la Bourse de New York (NYSE : BUD). Notre Rêve est de rassembler les gens pour un monde meilleur. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années. Nous avons à cœur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant les ingrédients naturels de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois® ; les marques multi-pays Beck's®, Castle®, Castle Lite®, Hoegaarden® et Leffe® ; et des championnes locales telles que Aguila®, Antarctica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Michelob Ultra®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin®, et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans, traversant les continents et les générations. De nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hoorn à Leuven en Belgique, à l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co à St. Louis aux États-Unis, à la création de la Brasserie Castle en Afrique du Sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, ou encore à Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, nous misons sur les forces collectives d'environ 180 000 collaborateurs basés dans près de 50 pays de par le monde. Les produits réalisés par AB InBev en 2017 s'élevaient à 56,4 milliards d'USD (hors coentreprises et entreprises associées).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités de l'entreprise pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 comportent ceux de l'entreprise elle-même et de ses filiales (ensemble dénommé "AB InBev" ou "l'entreprise") et des intérêts de l'entreprise dans des entreprises associées, des activités conjointes et coentreprises. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 et 2017 ne sont pas audités ; cependant, selon l'entreprise, les états intermédiaires incluent les ajustements normalement récurrents, nécessaires pour obtenir des états représentatifs pour la période intermédiaire.

Les états financiers intermédiaires résumés non-audités ont été approuvés pour la publication par le conseil d'administration du 25 juillet 2018.

## 2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la Norme Internationale d'Information Financière (IFRS) IAS 34 *Information Financière Intermédiaire* publiée par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), et telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. AB InBev n'a pas appliqué par anticipation de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore entrées en vigueur en 2018 et n'a appliqué aucune exception européenne aux IFRS.

## 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principes comptables appliqués sont similaires à ceux utilisés pour les états financiers annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

### (A) RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

#### IFRS APPLICABLES POUR LES PÉRIODES ANNUELLES COMMENÇANT LE 1ER JANVIER 2018

IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients* sont devenues obligatoires le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ont été appliqués par la société pour la première fois à cette date.

#### IFRS 9 *Instruments financiers*

IFRS 9 remplace IAS 39 et couvre trois sujets principaux : la classification et l'évaluation d'instruments financiers, la perte de valeur d'actifs financiers, et la comptabilité de couverture. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, alignant le traitement comptable avec les activités de gestion des risques. IFRS 9 supprime également la volatilité dans le compte de résultats qui était causé par des changements dans le risque de crédit des passifs désignés à la juste valeur.

La société a appliqué IFRS 9 *Instruments financiers* à partir de la date d'entrée en vigueur, sans retraitement des informations comparatives pour la période commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Par conséquent, les informations à fournir pour les périodes comparatives suivent les règles de classification et d'évaluation d'IAS 39. La société a réalisé une évaluation de l'impact et a conclu que IFRS 9 *Instruments financiers* n'affecte pas significativement la situation financière, la performance financière ou les activités de gestion des risques.

Selon IFRS 9, la valeur comptable d'une dette doit être ajustée lorsqu'une modification ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'instrument financier. Par conséquent, la société a ajusté la valeur comptable de sa dette contre les résultats reportés, entraînant une diminution de la valeur comptable de la dette de 77m d'USD.

#### IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*

Le principe de base de la nouvelle norme est de comptabiliser le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. La nouvelle norme se traduit également par une amélioration des informations à fournir en annexe, elle fournit un guide d'application pour les transactions qui n'étaient pas complètement traitées précédemment (par exemple, les produits de services et les modifications de contrat) et améliore les dispositions d'application pour les contrats à éléments multiples.

La société a appliqué IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients* à partir de la date d'entrée en vigueur conformément à la méthode rétrospective modifiée. Selon cette méthode, l'effet cumulatif de l'application initiale d'IFRS 15 doit être comptabilisé comme un ajustement d'ouverture dans les capitaux propres à la date de première application et les périodes comparatives ne sont pas ajustées. A la date d'application, l'ajustement dans la balance d'ouverture des capitaux propres résulte en une diminution des résultats reportés de 110m d'USD, qui reflète les changements de principes comptables relatifs aux performances qui, conformément à IFRS 15, sont liées au prix de transaction sous-jacent aux revenus de 2017.

Un certain nombre d'autres nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations qui sont devenus obligatoires pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'ont pas été repris dans ces états financiers consolidés résumés en raison de leur caractère non-applicable ou non-significatif pour les états financiers consolidés d'AB InBev.

## (B) MONNAIES ETRANGERES

### MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Sauf indication contraire, toute information incluse dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités a été exprimée en USD, qui est la monnaie de présentation d'AB InBev. Depuis 2009, suite au rapprochement avec Anheuser-Busch, l'entreprise a changé la monnaie de présentation des états financiers consolidés qui était l'euro pour l'USD afin d'assurer un meilleur alignement de la monnaie de présentation à la principale monnaie opérationnelle et à la performance financière sous-jacente d'AB InBev. La monnaie fonctionnelle de la maison mère est l'euro.

### TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les bénéfices et les pertes qui résultent du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont estimés à leur juste valeur sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

### CONVERSION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Les actifs et les passifs liés à des activités à l'étranger sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des activités étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays avec une économie hyper inflationniste, sont convertis en USD au taux proche du taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments constitutifs des capitaux propres des actionnaires sont convertis au taux de change historique. Les différences de change générées par la reconversion des capitaux propres des actionnaires au taux de change USD en vigueur à la date de clôture sont prises en autres éléments du résultat global (écart de conversion).

Dans les pays ayant une économie hyper-inflationniste, la revalorisation en monnaie locale des actifs et passifs non-monétaires, des rubriques du compte de résultats ainsi que des rubriques des capitaux propres est faite en appliquant un indice général des prix. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. AB InBev n'a pas réalisé d'opérations significatives dans des pays présentant une économie hyper-inflationniste en 2017 et pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018.

En mai 2018, le peso argentin a subi une sévère dévaluation. La société n'a pas appliqué la comptabilité d'inflation pour rapporter ses activités en Argentine pour la période se terminant en juin 2018 et évalue les critères d'application de la norme IAS 29 *Information financière dans les économies hyper inflationnistes* pour les périodes à venir (voir également la Note 23 *Événements postérieurs à la date du bilan*).

### TAUX DE CHANGE

Les principaux taux de change qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers sont :

1 USD est égal à:	Taux de change à la clôture		Taux de change moyen	
	30 juin 2018	31 décembre 2017	30 juin 2018	30 juin 2017
Peso argentin .....	28,862046	18,774210	20,303664	15,675828
Dollar australien .....	1,354179	1,279580	1,289543	1,330681
Réal brésilien .....	3,855815	3,308005	3,366036	3,183660
Dollar canadien .....	1,324585	1,253982	1,274137	1,338806
Peso colombien .....	2 937,60	2 988,60	2 871,14	2 923,89
Yuan chinois .....	6,619490	6,507500	6,370323	6,882250
Euro .....	0,857780	0,833819	0,826887	0,923949
Peso mexicain .....	19,863375	19,735828	18,960515	19,517713
Livre sterling .....	0,760036	0,739790	0,726980	0,791875
Nuevo sol péruvien .....	3,289942	3,244558	3,243686	3,276519
Rouble russe .....	63,295455	57,631946	59,954104	57,627955
Won sud-coréen .....	1 112,56	1 067,63	1 072,49	1 142,09
Rand sud-africain .....	13,766109	12,345193	12,124443	13,293656
Lire turque .....	4,579272	3,790879	3,962502	3,604220
Hryvnia ukrainien .....	26,189357	28,068098	27,502395	26,786520

## (C) IFRS ÉMIS RÉCEMMENT

### IFRS APPLICABLES POUR LES PÉRIODES ANNUELLES COMMENÇANT APRES LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 :

Dans la mesure où l'on s'attend à ce que de nouvelles dispositions des normes IFRS soient applicables dans le futur, elles ont été listées ci-après. Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018, elles n'ont pas été appliquées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

Les normes comptables, amendements et interprétations suivantes ont été publiées récemment, mais ne sont pas encore d'application :

**IFRS 16 Contrats de location** (d'application pour les périodes commençant au ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2019) remplace les règles comptables existantes des contrats de location, et représente un changement important dans la comptabilisation et la présentation des contrats de location qui étaient précédemment classés comme contrat de location simple, avec plus d'actifs et de passifs à présenter au bilan, et une façon différente de reconnaître les coûts de contrats de location. L'entreprise est en train d'évaluer l'impact total d'IFRS 16 et, à l'exception des changements de présentation des contrats de location simple au bilan, ne s'attend pas à des impacts significatifs dans le compte de résultats consolidé.

**Autres normes, interprétations et amendements aux normes** : un certain nombre d'amendements aux normes, effectifs pour les exercices commençant après le 1<sup>er</sup> janvier 2018, n'ont pas été repris ci-dessus en raison de leur caractère non-applicable ou non-significatif sur les états financiers consolidés d'AB InBev.

## 4. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, requiert du management le recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants comptabilisés en matière d'actif, de passif, de produits et de charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs admis comme étant raisonnables dans les circonstances. Ceci constitue la base pour enregistrer la valeur comptable des actifs et passifs lorsqu'aucune autre source ne permet de donner une valeur explicite. Les résultats réels peuvent différer des estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de manière continue. Les révisions des estimations comptables sont enregistrées dans la période où les estimations sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures.

Bien que chacun de ses principes comptables significatifs reflète des jugements, des estimations et des hypothèses, AB InBev est d'avis que les principes comptables suivant reflètent les jugements, estimations et hypothèses les plus importants pour ses opérations et la compréhension de ses résultats: regroupements d'entreprises, immobilisations incorporelles, goodwill, dépréciations, provisions, paiements fondés sur des actions, avantages au personnel et comptabilisation d'impôts exigibles et différés.

Les justes valeurs d'immobilisations incorporelles identifiables acquises sont basées sur une évaluation de flux de trésorerie futurs. Les analyses de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont réalisées tous les ans ou dès qu'un événement déclencheur survient, et ce dans le but de déterminer si la valeur comptable ne dépasse pas la valeur recouvrable. Ces évaluations se basent sur des estimations de flux futurs de trésorerie.

L'entreprise utilise son jugement pour sélectionner un panel de méthodes, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation d'options, et fait des hypothèses se basant sur les conditions de marché existantes aux dates de clôture afin d'estimer la juste valeur de ses instruments financiers.

Les hypothèses actuarielles sont établies afin d'anticiper des événements futurs et sont utilisées dans le calcul des charges et dettes de régimes de retraite et autres régimes d'avantages à long terme pour les employés. Ces facteurs incluent des hypothèses portant sur le taux d'intérêt, sur l'augmentation des coûts de soins de santé, sur l'augmentation future des avantages, sur la rotation du personnel et sur l'espérance de vie.

L'entreprise est soumise à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement important intervient dans la détermination de la provision pour impôt sur le résultat au plan mondial. Il existe certaines transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt final est incertaine. Certaines filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et enquêtes locales généralement en lien avec les exercices d'imposition antérieurs. A la date de clôture, des investigations et des négociations avec les autorités fiscales locales sont en cours dans différentes juridictions et, de par leur nature, pourraient prendre un temps certain avant d'être conclues. Une hypothèse de résolution favorable de ces affaires est prise en compte lors de l'évaluation du montant des provisions fiscales devant être reconnues dans les états financiers. Une estimation des intérêts de retard et pénalités sur les dettes fiscales est également prise en compte. Lorsque la résolution de ces affaires aboutit à un résultat différent du montant initialement comptabilisé, l'impact est enregistré dans les actifs et passifs d'impôts courants et différés au cours de la période de résolution.

Les jugements faits par le management dans le cadre de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours de l'année suivante, sont présentés plus en détail dans les notes annexes ci-après.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités, les jugements significatifs effectués par le management afin d'appliquer les principes comptables de l'entreprise et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux et celles décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de la présentation de la fusion 50/50 des activités d'AB InBev et d'Anadolu Efes en Russie et en Ukraine dans AB InBev Efes clôturée le 30 mars 2018 – voir Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales* et la Note 14 *Participations dans des entreprises associées*.

En mai 2018, le peso argentin a subi une sévère dévaluation. En 2017, les opérations argentines représentaient 3,6% du chiffre d'affaires consolidé de la société et 4,1% de l'EBITDA normalisé consolidé de la société. Les résultats de l'exercice financier 2017 et du premier semestre 2018 de l'Argentine ont été respectivement convertis au taux moyen de 16,580667 et de 20,303664 pesos argentins pour un dollar américain. La société n'a pas appliqué la comptabilité d'inflation pour rapporter ses activités en Argentine pour la période se terminant en juin 2018 et évalue les critères d'application de la norme IAS 29 *Information financière dans les économies hyper inflationnistes* pour les périodes à venir.

## 5. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée par secteurs géographiques, en conformité avec l'information disponible et régulièrement évaluée par le principal décideur opérationnel. Les activités d'AB InBev s'opèrent sur sept zones distinctes. Le management régional et opérationnel est responsable de la gestion de la performance, des risques sous-jacents et de l'efficacité des opérations. En interne, le management d'AB InBev emploie des indicateurs de performance tels que le bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé) et l'EBITDA normalisé comme mesure de performance des secteurs afin de prendre des décisions concernant l'allocation des ressources.

Les six régions géographiques de l'entreprise sont: l'Amérique du Nord, l'Amérique latine Ouest, l'Amérique latine Nord, l'Amérique latine Sud, EMEA et l'Asie-Pacifique, plus ses activités mondiales d'exportation et ses sociétés holding constituent les sept segments présentés aux fins de reporting des informations financières.

Les résultats de l'activité en Europe centrale et de l'Est de l'ancien SAB ont été présentés en tant que « Résultats des activités abandonnées » jusqu'à la finalisation de la vente le 31 mars 2017. Les résultats de Distell ont été présentés dans la quote-part dans le résultat des entreprises associées jusqu'à la finalisation de la vente qui a eu lieu le 12 avril 2017, et par conséquent exclus de l'EBIT et l'EBITDA normalisés. De plus, l'entreprise a cessé de consolider CCBA dans les états financiers consolidés à partir de la clôture de la vente de CCBA le 4 octobre 2017, et après la fusion à 50/50 des activités d'AB InBev et d'Anadolu Efes en Russie et en Ukraine le 30 mars 2018, AB InBev a cessé de consolider ses activités en Russie et en Ukraine et comptabilise son investissement dans AB InBev Efes dans la quote-part dans le résultat des entreprises associées, à compter de cette date.

Tous les chiffres dans le tableau ci-dessous sont présentés en millions d'USD, excepté pour les volumes (millions d'hl) et pour la marge EBITDA normalisée (en %). L'information est présentée pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 et 2017, à l'exception des chiffres comparatifs des actifs sectoriels (non récurrents) qui sont présentés au 31 décembre 2017.

### INFORMATION SECTORIELLE

	Amérique du Nord		Amérique latine Ouest		Amérique latine Nord		Amérique latine Sud		EMEA		Asie-Pacifique		Activités d'Exportation et Sociétés Holding		Consolidé		
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	
<b>Volume</b> .....	<b>55</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>53</b>	<b>54</b>	<b>57</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>42</b>	<b>70</b>	<b>54</b>	<b>53</b>	-	<b>1</b>	<b>279</b>	<b>306</b>	
<b>Produits</b> .....	<b>7 641</b>	<b>7 786</b>	<b>4 828</b>	<b>4 259</b>	<b>4 335</b>	<b>4 365</b>	<b>1 629</b>	<b>1 523</b>	<b>4 095</b>	<b>5 145</b>	<b>4 367</b>	<b>3 856</b>	<b>193</b>	<b>170</b>	<b>27 087</b>	<b>27 104</b>	
<b>EBITDA Normalisé</b> .....	<b>2 970</b>	<b>3 149</b>	<b>2 349</b>	<b>1 998</b>	<b>1 801</b>	<b>1 699</b>	<b>735</b>	<b>666</b>	<b>1 413</b>	<b>1 489</b>	<b>1 617</b>	<b>1 412</b>	<b>(326)</b>	<b>(250)</b>	<b>10 557</b>	<b>10 162</b>	
Marge EBITDA (normalisé) en %	38.9%	40.4%	48.7%	46.9%	41.5%	38.9%	45.1%	43.7%	34.5%	28.9%	37.0%	36.6%	-	-	39.0%	37.5%	
Amortissements et pertes de valeur .....	(391)	(404)	(323)	(302)	(392)	(406)	(106)	(101)	(405)	(408)	(359)	(360)	(137)	(127)	(2 113)	(2 103)	
<b>Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)</b> .....	<b>2 578</b>	<b>2 744</b>	<b>2 026</b>	<b>1 695</b>	<b>1 409</b>	<b>1 292</b>	<b>629</b>	<b>565</b>	<b>1 007</b>	<b>1 081</b>	<b>1 258</b>	<b>1 059</b>	<b>(463)</b>	<b>(378)</b>	<b>8 444</b>	<b>8 059</b>	
Éléments non-récurrents (voir Note 7) .....	-	30	(68)	(72)	19	(9)	(26)	(10)	(49)	(85)	(15)	(37)	(59)	(104)	(196)	(287)	
<b>Base d'exploitation (EBIT)</b> .....	<b>2 578</b>	<b>2 774</b>	<b>1 958</b>	<b>1 623</b>	<b>1 428</b>	<b>1 283</b>	<b>603</b>	<b>555</b>	<b>959</b>	<b>996</b>	<b>1 244</b>	<b>1 022</b>	<b>(522)</b>	<b>(482)</b>	<b>8 248</b>	<b>7 773</b>	
Charges financières nettes ....															(3 310)	(3 331)	
Part du résultat des entreprises associées .....																93	124
Impôts sur le résultat .....															(1 436)	(994)	
<b>Bénéfices des activités poursuivies</b> .....																<b>3 595</b>	<b>3 572</b>
Activités abandonnées .....																-	28
<b>Bénéfice</b> .....																<b>3 595</b>	<b>3 600</b>
Actifs sectoriels (non-courants) .....	63 425	63 045	71 503	71 219	12 110	13 756	2 104	2 396	43 412	45 920	23 075	24 088	1 325	1 741	216 954	222 166	
Dépenses brutes d'investissements .....	558	252	460	326	262	269	97	109	492	408	253	259	68	75	2 190	1 698	

Pour la période se terminant au 30 juin 2018, les produits nets de l'activité brassicole s'élèvent à 24 886m d'USD (30 juin 2017: 23 695m d'USD) et les produits nets des autres activités (boissons non alcoolisées et autres activités) s'élèvent à 2 201m d'USD (30 juin 2017: 3 409m d'USD).

## 6. ACQUISITIONS ET CESSIONS DE FILIALES

Le tableau ci-dessous résume l'impact des acquisitions et cessions sur l'état de la situation financière et des flux de trésorerie d'AB InBev au 30 juin 2018 et 30 juin 2017:

Millions d'USD	Acquisitions 2018	Acquisitions 2017	Cessions 2018	Cessions 2017
<b>Actifs non-courants</b>				
Immobilisations corporelles.....	-	70	(249)	-
Immobilisations incorporelles.....	67	430	(17)	-
Actifs d'impôts différés.....	-	1	(86)	-
Créances commerciales et autres créances.....	1	-	-	-
<b>Actifs courants</b>				
Stocks.....	1	2	(74)	-
Impôts sur le résultat à récupérer.....	-	-	(2)	-
Créances commerciales et autres créances.....	1	10	(77)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	1	2	(4)	-
Actifs détenus en vue de la vente.....	-	-	(27)	-
<b>Dettes non-courantes</b>				
Passifs d'impôts différés.....	(1)	-	2	-
<b>Dettes courantes</b>				
Découverts bancaires.....	-	-	7	-
Emprunts portant intérêts.....	-	-	142	-
Dettes commerciales et autres dettes.....	(6)	(11)	252	-
Provisions.....	-	-	1	-
<b>Actifs et passifs nets identifiables.....</b>	<b>65</b>	<b>503</b>	<b>(132)</b>	<b>-</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle.....</b>	<b>-</b>	<b>(114)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Goodwill sur les acquisitions et goodwill cédé.....	-	135	(479)	-
Perte/gain sur cessions.....	-	-	(15)	-
Contreparties à (payer)/recevoir.....	(4)	(119)	53	-
Paievements de l'exercice précédent.....	10	116	12	(42)
Ecarts de conversion reclassés relatifs aux actifs nets.....	-	-	(584)	-
Apport en nature.....	-	-	1 150	-
<b>Contreparties payées (reçues).....</b>	<b>71</b>	<b>521</b>	<b>5</b>	<b>(42)</b>
Trésorerie (acquise)/ cédée.....	(1)	(2)	(3)	-
<b>Flux nets de trésorerie sortants/(entrants).....</b>	<b>70</b>	<b>519</b>	<b>2</b>	<b>(42)</b>

Le 30 mars 2018, AB InBev a finalisé la fusion 50/50 des activités d'AB InBev et d'Anadolu Efes en Russie et en Ukraine. À la suite de la clôture de la transaction, les activités d'AB InBev et d'Anadolu Efes en Russie et en Ukraine sont combinées sous le nom d'AB InBev Efes. Les activités combinées sont consolidées intégralement dans les états financiers d'Anadolu Efes. Par conséquent, AB InBev a cessé de consolider ses activités en Russie et en Ukraine et comptabilise son investissement dans AB InBev Efes selon la méthode de mise en équivalence à compter de cette date. Voir également la Note 14 *Participations dans des entreprises associées*.

La transaction décrite ci-dessus impliquait la contribution par AB InBev de ses activités existantes en Russie et en Ukraine à AB InBev Efes en échange d'une participation de 50% dans AB InBev Efes. Conformément aux normes IFRS, la contribution d'AB InBev de ses activités existantes en Russie et en Ukraine à AB InBev Efes, avec perte de contrôle par AB InBev, est comptabilisée comme une cession présumée et la participation de 50% ne donnant pas le contrôle par AB InBev dans AB InBev Efes en contrepartie de cette contribution est comptabilisée comme une acquisition présumée d'un investissement dans une entreprise associée. L'acquisition et la cession sont évalués à leur juste valeur estimée à 1,15 milliard d'USD représentant la valeur estimée de l'investissement de 50% qu'AB InBev détiendra dans AB InBev Efes après ajustement de la dette nette.

Lorsqu'une société-mère perd le contrôle d'une filiale, la norme IFRS 10 exige que tous les actifs et les passifs de l'ancienne filiale soient décomptabilisés et que tout gain ou toute perte associé à la cession présumée soit comptabilisé dans le compte de résultats consolidé. La norme IFRS exige également que les montants précédemment comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global en autres éléments du résultat global, y compris les écarts de conversion antérieurs, soient recyclés dans le compte de résultats consolidé, à la date à laquelle le contrôle est perdu.

AB InBev a décomptabilisé 573m d'USD d'actifs nets liés à ses anciennes activités en Russie et en Ukraine et a recyclé 584m d'USD d'éléments du résultat global au compte de résultats consolidé, entraînant une perte nette non récurrente et non décaissée de 7m d'USD (voir aussi Note 7 *Éléments non récurrents*).

Au cours du premier trimestre de 2017, AB InBev a établi avec Keurig Green Mountain, Inc. une joint-venture active dans la recherche et le développement en vue de la mise au point d'un appareil ménager pour la production de boissons alcoolisées, en se concentrant sur les marchés américains et canadiens. L'opération comprenait un apport de propriétés intellectuelles et d'actifs industriels de Keurig Green Mountain, Inc. Conformément aux termes de l'accord, AB InBev détient 70 % des droits de vote et des intérêts financiers dans cette entreprise. Conformément aux normes IFRS, cette opération a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises étant donné qu'AB InBev est considéré comme l'acquéreur selon les normes IFRS.

Au cours des six premiers mois de 2017 et 2018, l'entreprise a entrepris une série d'acquisitions et de cessions n'ayant pas d'impact significatif sur le compte de résultats consolidé intermédiaire résumé de l'entreprise.

## 7. ELEMENTS NON RECURRENENTS

IAS 1 *Présentation des états financiers* requiert que les éléments significatifs de produits et de charges soient présentés séparément. Les éléments non-récurrents sont des éléments qui, selon le jugement de la direction, doivent être présentés en vertu de leur taille ou de leur incidence afin que l'utilisateur obtienne une bonne compréhension de l'information financière. L'entreprise estime que ces éléments sont importants et, par conséquent, les a exclu de la mesure de la performance du secteur auxquels ils appartiennent tel que mentionné à la Note 5 *Information sectorielle*.

Les éléments non-récurrents inclus dans le compte de résultats sont les suivants:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2018	2017
Charges de restructuration .....	(137)	(288)
Coûts d'acquisition encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises .....	(38)	(25)
Cession d'activités et vente d'actifs (incluant les dépréciations) .....	(21)	26
<b>Impact sur le résultat d'exploitation .....</b>	<b>(196)</b>	<b>(287)</b>
Produits financiers (Charges financières) nets non-récurrents .....	(494)	(211)
Charges d'impôts non-récurrentes .....	45	37
Part des participations ne donnant pas le contrôle sur les éléments non-récurrents ..	(3)	9
<b>Impact net sur le résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev .....</b>	<b>(648)</b>	<b>(452)</b>

Les charges non-récurrentes de restructuration pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 s'élèvent à (137)m d'USD (30 juin 2017: (288)m d'USD). Ces charges sont principalement liées à l'intégration de SAB. Ces changements visent à éliminer les chevauchements ou double emploi dans les processus en prenant en compte l'adéquation du profil du personnel avec les nouveaux besoins organisationnels. Ces dépenses ponctuelles font suite à une série de décisions visant à réduire la base de coûts de l'entreprise ainsi qu'à mettre davantage l'accent sur les activités principales d'AB InBev, à rendre plus rapide le processus décisionnel et à améliorer l'efficacité, le service et la qualité.

Les coûts d'acquisition encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises atteignent (38)m d'USD au 30 juin 2018, principalement liés aux coûts encourus pour faciliter le rapprochement avec SAB et les coûts encourus pour récupérer les droits de distribution de Budweiser en Argentine de Compañía Cervecerías Unidas S.A. ("CCU") – voir Note 12 *Immobilisations incorporelles*. Les coûts d'acquisitions encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises atteignent (25)m d'USD au 30 juin 2017, et sont principalement liés aux coûts encourus pour faciliter le rapprochement avec SAB.

Les cessions d'activités et ventes d'actifs atteignent (21)m d'USD au 30 juin 2018, et sont principalement liées au traitement IFRS de la fusion 50/50 des activités d'AB InBev et d'Anadolu Efes en Russie et en Ukraine et aux coûts de transaction associés (voir aussi la Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*). Les cessions d'activités et vente d'actifs représentaient, au 30 juin 2017, un gain net de 26m d'USD, principalement attribuable à la vente, au cours des années antérieures, des activités de SeaWorld à Blackstone.

L'entreprise a encouru des charges financières non-récurrentes nettes de (494)m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 (30 juin 2017: (211)m d'USD de charges financières) – voir Note 8 *Charges et produits financiers*.

Tous les montants ci-dessus sont présentés avant impôts sur le résultat. Les éléments non-récurrents au 30 juin 2018 ont eu pour effet de diminuer les impôts sur le résultat de 45m d'USD (30 juin 2017 : 37m d'USD de diminution des impôts sur le résultat).

L'impact des participations ne donnant pas le contrôle sur les éléments non-récurrents s'élève à (3)m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 (30 juin 2017 : 9m d'USD).

## 8. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

### COMPTABILISÉS EN COMPTE DE RÉSULTATS

#### CHARGES FINANCIÈRES

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2018	2017
Charges d'intérêt.....	(2 126)	(2 181)
Activation des coûts d'emprunts.....	17	10
Intérêts nets sur la dette nette pour prestations définies.....	(48)	(55)
Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures.....	(177)	(303)
Pertes de change nettes (nettes des impacts des instruments dérivés de change).....	(83)	(181)
Pertes nettes sur les instruments de couverture ne faisant pas partis d'une relation de couverture ..	(495)	(445)
Imposition des transactions financières.....	(69)	(25)
Autres charges financières, y compris les frais bancaires.....	(59)	(68)
	<b>(3 040)</b>	<b>(3 248)</b>
Charges financières non-récurrentes.....	(494)	(211)
	<b>(3 534)</b>	<b>(3 459)</b>

Les charges financières, hors éléments non-récurrents, ont diminué de 208m d'USD par rapport à l'exercice précédent. Les pertes liées à la valorisation à la valeur de marché de certains instruments dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions s'élèvent à 258m d'USD au 30 juin 2018 (30 juin 2017 : 135m d'USD de pertes).

Les coûts d'emprunts capitalisés sont relatifs aux charges d'intérêts directement attribuables à l'acquisition et à la construction d'actifs éligibles principalement en Chine. L'intérêt est capitalisé à un taux d'emprunt compris entre 4% et 8%.

Les charges financières nettes non-récurrentes pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 incluent :

- 127m d'USD d'ajustements à la valeur de marché des instruments financiers dérivés contractés afin de couvrir les actions émises dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo (30 juin 2017: 71m d'USD). Voir aussi Note 15 *Variation des capitaux propres et résultat par action* ;
- 123m d'USD d'ajustements à la valeur de marché des produits dérivés contractés afin de couvrir les actions restreintes émises en lien avec le rapprochement avec SAB (30 juin 2017 : 69m d'USD) ;
- 244m d'USD résultant de la prime versée lors de la résiliation anticipée de certaines obligations.

Les charges d'intérêts sont présentées nettes des impacts des instruments dérivés de taux d'intérêt qui couvrent le risque de taux d'intérêts d'AB InBev - voir également la Note 19 *Risques provenant d'instruments financiers*.

#### PRODUITS FINANCIERS

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2018	2017
Produits d'intérêts.....	155	114
Autres produits financiers.....	69	14
	<b>224</b>	<b>128</b>

Aucun produit financier en lien avec des actifs financiers dépréciés n'a été comptabilisé.

## 9. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les impôts sur le résultat comptabilisés dans le compte de résultat s'analysent comme suit :

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2018	2017
<b>Charges d'impôts courants</b>		
Exercice en cours.....	(1 556)	(706)
(Charges)/produits d'impôts différés .....	120	(288)
<b>Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats .....</b>	<b>(1 436)</b>	<b>(994)</b>

La réconciliation du taux effectif d'imposition avec le taux moyen nominal d'imposition peut être résumée comme suit :

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2018	2017
Bénéfice avant impôts .....	5 031	4 566
Moins quote-part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises .....	93	124
<b>Bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises .....</b>	<b>4 938</b>	<b>4 442</b>
<b>Ajustements de la base taxable</b>		
Revenus de sources étrangères .....	-	(337)
Incitants gouvernementaux.....	(354)	(336)
Charges non déductibles fiscalement.....	1 590	811
Autres revenus non imposables .....	(478)	(121)
	<b>5 696</b>	<b>4 459</b>
<b>Taux moyen d'imposition nominal .....</b>	<b>26.9%</b>	<b>27.5%</b>
Impôts au taux moyen d'imposition nominal .....	(1 532)	(1 225)
<b>Ajustements des charges d'impôts</b>		
Utilisation des pertes fiscales non reconnues précédemment .....	119	28
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur des pertes fiscales des années précédentes .....	42	-
Réduction de valeur d'actifs d'impôt différé sur pertes fiscales et pertes de l'exercice en cours pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé .....	(149)	(142)
(Compléments)/ reprises de provisions des exercices précédents.....	(34)	137
Déductions des intérêts sur les capitaux propres.....	215	222
Déductions du goodwill.....	7	28
Autres déductions fiscales .....	196	111
Changementement des taux d'imposition.....	11	-
Précomptes.....	(227)	(136)
Autres ajustements d'impôts .....	(83)	(16)
	<b>(1 436)</b>	<b>(994)</b>
<b>Taux d'imposition effectif .....</b>	<b>29.1%</b>	<b>22.4%</b>

La charge totale d'impôts sur le résultat pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 s'élève à 1 436m d'USD comparé à 994m d'USD pour la même période en 2017. Le taux d'imposition effectif a augmenté de 22,4% pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2017 à 29,1% pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018, principalement dus à une croissance des bénéfices dans des juridictions au taux d'imposition plus élevé, ainsi qu'à des charges financières nettes non déductibles supplémentaires et des changements législatifs dans certains pays résultant en charges additionnelles non déductibles en 2018.

L'entreprise bénéficie d'exonérations d'impôts sur le revenu et de crédits d'impôts qui devraient se poursuivre à l'avenir. L'entreprise n'a pas de bénéfices significatifs générés dans des juridictions en particulier, à faible taux d'imposition.

Le taux effectif d'imposition normalisé pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 est de 26,3% (30 juin 2017 : 20,9%). Le taux effectif d'imposition normalisé n'est pas un indicateur comptable défini par les normes IFRS et ne devrait pas se substituer au taux effectif d'imposition. La méthode de détermination du taux effectif d'imposition normalisé n'est pas standard et la définition du taux effectif d'imposition normalisé retenue par AB InBev pourrait ne pas être comparable à la définition retenue par d'autres entreprises.

## 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Millions d'USD	30 juin 2018			31 décembre 2017	
	Terrains et constructions	Installations et équipements, mobilier et agencements	En construction	Total	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
<b>Solde au terme de l'exercice précédent</b> .....	<b>12 742</b>	<b>33 717</b>	<b>2 265</b>	<b>48 724</b>	<b>44 352</b>
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères .....	(518)	(1 655)	(73)	(2 246)	1 431
Acquisitions.....	44	625	969	1 638	4 221
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises .....	-	-	-	-	169
Cessions .....	(10)	(423)	(6)	(439)	(1 566)
Cessions via la vente de filiales.....	(241)	(782)	(26)	(1 049)	(60)
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements <sup>1</sup> .....	244	950	(1 059)	135	177
<b>Solde au terme de l'exercice</b> .....	<b>12 261</b>	<b>32 430</b>	<b>2 070</b>	<b>46 761</b>	<b>48 724</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>					
<b>Solde au terme de l'exercice précédent</b> .....	<b>(3 514)</b>	<b>(18 026)</b>	-	<b>(21 540)</b>	<b>(18 133)</b>
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères .....	150	957	-	1 107	(697)
Amortissements.....	(241)	(1 590)	-	(1 831)	(3 567)
Cessions .....	3	362	-	365	1 161
Cessions via la vente de filiales.....	174	626	-	800	48
Pertes de valeur .....	-	(39)	-	(39)	(85)
Transferts vers/(provenant) d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements <sup>1</sup> .....	(30)	(143)	-	(173)	(267)
<b>Solde au terme de l'exercice</b> .....	<b>(3 458)</b>	<b>(17 852)</b>	-	<b>(21 310)</b>	<b>(21 540)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>					
<b>au 31 décembre 2017</b> .....	<b>9 228</b>	<b>15 691</b>	<b>2 265</b>	<b>27 184</b>	<b>27 184</b>
<b>au 30 juin 2018</b> .....	<b>8 803</b>	<b>14 578</b>	<b>2 070</b>	<b>25 451</b>	-

La valeur comptable des immobilisations corporelles sujettes à des restrictions de propriété s'élève à 10m d'USD.

Les engagements contractuels d'achats d'immobilisations corporelles s'élèvent à 615m d'USD au 30 juin 2018, contre 550m d'USD au 31 décembre 2017.

Les dépenses d'investissement nettes d'AB InBev dans le tableau des flux de trésorerie s'élèvent à 1 972m d'USD pour le premier semestre de 2018, contre 1 579m d'USD pour le premier semestre de 2017. Environ 34% du montant total des dépenses d'investissement de 2018 a été consacré à l'amélioration des installations de production de l'entreprise, alors que 26% a été consacré à des investissements logistiques et commerciaux et 40% à l'amélioration des capacités administratives et à l'achat de logiciel et matériel informatique.

### ACTIFS LIES À DES CONTRATS DE LOCATION

L'entreprise loue des terrains et des constructions ainsi que des équipements dans le cadre de contrats de location-financement. La valeur comptable des terrains et constructions détenus en contrats de location-financement au 30 juin 2018 s'élève à 279m d'USD (31 décembre 2017: 300m d'USD).

<sup>1</sup> Les transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements sont liés aux transferts des actifs en construction vers les catégories d'actifs respectives, aux contributions d'actifs aux plans de pensions et à la présentation séparée au bilan d'immobilisations corporelles destinés à la vente, conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

## 11. GOODWILL

Millions d'USD	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Coûts d'acquisition</b>		
<b>Solde au terme de l'exercice précédent</b> .....	<b>140 980</b>	<b>135 897</b>
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères.....	(3 696)	4 684
Cessions via la vente de filiales.....	(514)	-
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises.....	-	398
Reclassés comme détenus en vue de la vente .....	(13)	-
<b>Solde au terme de l'exercice</b> .....	<b>136 757</b>	<b>140 980</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>		
<b>Solde au terme de l'exercice précédent</b> .....	<b>(40)</b>	<b>(34)</b>
Dépréciations .....	-	(6)
Cessions via la vente de filiales.....	35	-
<b>Solde au terme de l'exercice</b> .....	<b>(5)</b>	<b>(40)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>		
<b>au 31 décembre 2017</b> .....	<b>140 940</b>	<b>140 940</b>
<b>au 30 juin 2018</b> .....	<b>136 752</b>	-

Le 30 mars 2018, AB InBev a finalisé la fusion 50/50 des activités d'AB InBev et d'Anadolu Efes en Russie et en Ukraine. Suite à la clôture de la transaction, l'entreprise a décomptabilisé ses actifs nets russes et ukrainiens, y compris le goodwill (voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*).

## 12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Millions d'USD	30 juin 2018					31 décembre 2017
	Marques	Droits de livraison et de distribution	Logiciels	Autres	Total	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Solde au terme de l'exercice précédent</b> .....	<b>43 402</b>	<b>2 904</b>	<b>2 177</b>	<b>388</b>	<b>48 871</b>	<b>47 191</b>
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères.....	(698)	(78)	(94)	(22)	(892)	1 286
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises.....	35	30	-	2	67	417
Autres acquisitions et dépenses.....	-	356	27	55	438	312
Cessions	(27)	(29)	-	(15)	(71)	(191)
Cessions via la vente de filiales.....	(14)	-	(29)	(4)	(47)	-
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements <sup>1</sup> .....	-	72	45	(22)	95	(144)
<b>Solde au terme de l'exercice</b> .....	<b>42 699</b>	<b>3 255</b>	<b>2 126</b>	<b>382</b>	<b>48 462</b>	<b>48 871</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
<b>Solde au terme de l'exercice précédent</b> .....	<b>(32)</b>	<b>(1 379)</b>	<b>(1 472)</b>	<b>(114)</b>	<b>(2 997)</b>	<b>(2 401)</b>
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères.....	-	57	64	5	127	(139)
Amortissements.....	-	(86)	(147)	(16)	(249)	(498)
Cessions .....	-	21	2	7	30	89
Cessions via la vente de filiales.....	-	-	28	2	30	-
Transferts vers/(provenant) d'autres rubriques de l'actif <sup>1</sup> .....	-	(7)	-	(4)	(11)	(48)
<b>Solde au terme de l'exercice</b> .....	<b>(32)</b>	<b>(1 394)</b>	<b>(1 525)</b>	<b>(120)</b>	<b>(3 070)</b>	<b>(2 997)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>						
<b>au 31 décembre 2017</b> .....	<b>43 370</b>	<b>1 525</b>	<b>705</b>	<b>274</b>	<b>45 874</b>	<b>45 874</b>
<b>Ajustée au 30 juin 2018</b> .....	<b>42 667</b>	<b>1 861</b>	<b>601</b>	<b>262</b>	<b>45 392</b>	-

Le 2 mai 2018, AB InBev a récupéré les droits de distribution de Budweiser en Argentine de CCU. La transaction impliquait un transfert des marques Isenbeck, Iguana, Diosa, Norte et Baltica à CCU Argentina ainsi qu'un paiement en espèces de 306m d'USD et d'autres engagements. Les droits de distribution de Budweiser ont une durée de vie indéterminée.

AB InBev est le propriétaire de plusieurs marques de renommée mondiale dans l'industrie brassicole. En conséquence, il est attendu que certaines marques et leurs droits de distribution génèrent des flux de trésorerie positifs, aussi longtemps que l'entreprise détiendra

<sup>1</sup> Les transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements sont liés aux transferts des actifs en construction vers les catégories d'actifs respectives, aux contributions d'actifs aux plans de pensions et à la présentation séparée au bilan d'immobilisations incorporelles destinés à la vente, conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

les marques et les droits de distribution. Étant donné l'historique de plus de 600 ans d'AB InBev, certaines marques et leurs droits de distribution sont supposés avoir une durée de vie indéterminée.

Les acquisitions et les dépenses de droits de livraison et de distribution représentent essentiellement des droits d'approvisionnement et de distribution, des droits de parrainage sur plusieurs années et d'autres actifs incorporels commerciaux.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée comprennent certaines marques et les droits de distribution qu'AB InBev a achetés pour ses propres produits, et sont soumises à des tests de dépréciation lors du quatrième trimestre de l'année ou quand un événement déclencheur de perte de valeur apparaît.

### 13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS

Millions d'USD	30 juin 2018	31 décembre 2017
Dépôts en banque à court terme.....	3 319	3 896
Comptes courants bancaires et comptes de caisse .....	4 651	6 576
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie.....</b>	<b>7 970</b>	<b>10 472</b>
<b>Découverts bancaires .....</b>	<b>(72)</b>	<b>(117)</b>
	<b>7 898</b>	<b>10 355</b>

#### PLACEMENTS

Millions d'USD	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Placements non-courants</b>		
Instruments de fonds propres à la juste valeur par le résultat global .....	90	76
Titres d'emprunt à la juste valeur par le résultat global .....	22	24
	<b>112</b>	<b>100</b>
<b>Placements courants</b>		
Titres d'emprunt à la juste valeur par le biais du résultat .....	4	1 304
	<b>4</b>	<b>1 304</b>

Le solde de trésorerie au 30 juin 2018 inclut des liquidités nanties d'un montant de 2m d'USD (31 décembre 2017: 2m d'USD). Ces liquidités nanties concernent le montant restant à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore fait valoir leurs droits acquis lors du regroupement de 2008.

### 14. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Le rapprochement des informations financières résumées et des valeurs comptables des participations dans des entreprises associées significatives se présente comme suit:

Millions d'USD	AB InBev Efes	2018		2017	
		Castel <sup>1</sup>	Efes	Castel	Efes
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier.....</b>	-	3 480	694	2 793	750
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères..	-	(87)	(116)	182	-
Acquisitions.....	1 150	-	-	-	-
Dividendes reçus .....	-	(18)	-	-	-
Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	(2)	76	(27)	91	(10)
<b>Solde au terme de l'exercice .....</b>	<b>1 148</b>	<b>3 451</b>	<b>551</b>	<b>3 066</b>	<b>740</b>

Le 30 mars 2018, AB InBev a finalisé la fusion 50/50 des activités d'AB InBev et d'Anadolu Efes en Russie et en Ukraine. Suite à la clôture de la transaction, les activités d'AB InBev et d'Anadolu Efes en Russie et en Ukraine sont combinées sous le nom d'AB InBev Efes. Les activités combinées sont consolidées intégralement dans les états financiers d'Anadolu Efes. Par conséquent, AB InBev a cessé de consolider ses activités en Russie et en Ukraine et comptabilise son investissement dans AB InBev Efes selon la méthode de mise en équivalence à compter de cette date. Voir également Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Durant les six premiers mois de 2018, les entreprises associées qui ne sont pas individuellement significatives ont contribué à hauteur de 46m d'USD dans les résultats des entreprises associées.

<sup>1</sup> Brasseries Internationales Holding Ltd, Société des Brasseries et Glacières Internationales SA, Algérienne de Bavaroise Spa, BIH Brasseries Internationales Holding (Angola) Ltd, Marocaine d'Investissements et de Services SA, Skikda Bottling Company SARL, Société de Boissons de l'Ouest Algerien SARL, et Société des Nouvelles Brasseries forment ensemble les opérations africaines de boisson de Castel's.

## 15. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT PAR ACTION

### SITUATION DU CAPITAL

Les tableaux ci-dessous résument les modifications au capital souscrit et aux actions propres pendant les six premiers mois de 2018:

<b>CAPITAL SOUSCRIT</b>	Capital souscrit		Résultat de l'utilisation d'actions propres Millions d'USD
	Millions d'actions	Millions d'USD	
Au terme de l'exercice précédent .....	2 019	1 736	
Variations au cours de l'exercice .....	-	-	
	<b>2 019</b>	<b>1 736</b>	
Dont:			
Actions ordinaires	1 693		
Actions restreintes	326		

  

<b>ACTIONS PROPRES</b>	Actions propres		Résultat de l'utilisation d'actions propres Millions d'USD
	Millions d'actions	Millions d'USD	
Au terme de l'exercice précédent .....	85,5	(8 980)	(1 452)
Variations au cours de l'exercice .....	(23,0)	2 431	(931)
	<b>62,5</b>	<b>(6 549)</b>	<b>(2 383)</b>

Au 30 juin 2018, le capital d'AB InBev s'élève à 1 238 608 344,12 euro (1 736m d'USD). Il est représenté par 2 019 241 973 actions sans valeur nominale dont 62 473 302 sont des actions propres détenues par AB InBev et ses filiales. Toutes les actions sont des actions ordinaires, à l'exception de 325 999 817 actions restreintes. Au 30 juin 2018, le capital autorisé non émis atteint 37m d'euros.

Les actions propres détenues par l'entreprise sont comptabilisées dans les capitaux propres en Actions propres.

Les détenteurs d'actions ordinaires et restreintes ont le droit de recevoir les dividendes attribués et ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de l'entreprise. En ce qui concerne les actions propres détenues par AB InBev, leurs droits de vote sont suspendus.

Les actions restreintes ne sont ni cotées, ni admises à la négociation sur une bourse, et sont soumises, entre autres, à des restrictions de transférabilité jusqu'à leur conversion en actions ordinaires nouvelles. Les actions restreintes seront convertibles, au choix du détenteur, en actions ordinaires nouvelles à raison d'une pour une, avec effet à partir du cinquième anniversaire de la finalisation du rapprochement avec SAB. A compter de la finalisation du rapprochement avec SAB, ces actions restreintes seront à égalité de rang avec les actions ordinaires nouvelles en matière de dividendes et de droits de vote.

La structure de l'actionariat établie à partir des déclarations faites à l'entreprise conformément à la loi belge du 2 mai 2007 sur la publication des participations importantes dans des sociétés cotées est présentée dans la section *Gouvernance d'Entreprise* du rapport annuel d'AB InBev, pour la période se terminant le 31 décembre 2017.

### MODIFICATION DES DROITS DE DÉTENTION

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, l'acquisition d'actions supplémentaires dans une filiale est comptabilisée comme une transaction portant sur des capitaux propres effectuée avec des propriétaires.

Au cours des six premiers mois de 2018, Ambev a augmenté sa participation dans CND de 55% à 85%. La filiale concernée ayant déjà été consolidée de manière globale, cette acquisition n'a pas impacté le résultat d'AB InBev mais a réduit les participations ne donnant pas le contrôle d'un montant de 429m d'USD et a augmenté le résultat attribuable aux actionnaires d'AB InBev.

### DIVIDENDES

Le 25 octobre 2017, un acompte sur dividende d'1,60 euro par action soit environ 3 089m d'euros a été approuvé par le conseil d'administration. Cet acompte sur dividende a été versé le 16 novembre 2017. Le 25 avril 2018, en plus de l'acompte sur dividende versé le 16 novembre 2017, un dividende de 2,00 euros par action soit environ 3 867m d'euros a été approuvé lors de l'assemblée générale des actionnaires, reflétant un dividende total pour l'exercice 2017 de 3,60 euros par action, soit environ 6 956m d'euros. Le dividende a été payé le 3 mai 2018.

Le 27 octobre 2016, un acompte sur dividende d'1,60 euro par action, soit environ 3 091 m d'euros a été approuvé par le conseil d'administration. Cet acompte sur dividende a été versé le 17 novembre 2016. Le 26 avril 2017, en plus de l'acompte sur dividende versé le 17 novembre 2016, un dividende de 2,00 euros par action, soit environ 3 856m d'euros a été approuvé lors de l'assemblée générale des actionnaires, reflétant un dividende total pour l'exercice 2016 de 3,60 euros par action, soit 6 947m d'euros. Ce dividende a été payé le 4 mai 2017.

### RÉSERVE DE CONVERSION

Les réserves de conversion comprennent tous les écarts de conversion provenant de la conversion des états financiers des opérations établies à l'étranger. Les réserves de conversion comprennent également la part du gain ou de la perte sur les passifs libellés en devises et sur les instruments financiers dérivés qualifiés de couverture efficace d'un investissement net conformément aux règles de comptabilité de couverture de la norme IFRS 9 *Instruments financiers*.

### RÉSERVE DE COUVERTURE

Les réserves de couverture comprennent l'ensemble des variations des parts efficaces de la juste valeur des couvertures des flux de trésorerie pour lesquelles le risque couvert n'a pas encore impacté le compte de résultats.

## TRANSFERTS DES FILIALES

Le montant des dividendes qu'AB InBev peut recevoir de ses filiales est subordonné, entre autres restrictions, aux limitations générales imposées par les lois sur les sociétés, les restrictions de transfert des capitaux et les restrictions des échanges de contrôle dans les juridictions respectives où opèrent et sont établies ces filiales. Les restrictions de transfert de capital sont également fréquentes dans certains pays émergents et peuvent affecter la capacité d'AB InBev à mettre en place la structure de capital qu'elle juge efficace. Au 30 juin 2018, les restrictions mentionnées ci-dessus n'ont pas été jugées assez significatives pour altérer la capacité de l'entreprise à accéder ou utiliser les actifs ou régler les passifs de ses filiales.

Les dividendes versés à AB InBev par certaines de ses filiales sont également soumis à une retenue à la source. Cette retenue à la source, lorsqu'elle existe, ne dépasse généralement pas 15%.

## INSTRUMENT D' ACTIONS DIFFÉRÉES

Dans une opération liée au rapprochement avec Grupo Modelo, certains actionnaires de Grupo Modelo se sont engagés, au moment de la vente de leurs actions Grupo Modelo, à acquérir l'équivalent d'environ 23 076 923 d'actions d'AB InBev à délivrer dans les 5 ans via un instrument d'actions différées pour un montant d'approximativement 1,5 milliard d'USD. Ce paiement a eu lieu le 5 juin 2013.

Le 21 mai 2018, AB InBev a livré les actions qui étaient dues au titre des instruments d'actions différées. Cette obligation de remise a été respectée grâce à l'utilisation d'actions propres d'AB InBev.

En attendant la livraison des actions d'AB InBev, l'entreprise a payé un coupon sur chaque action AB InBev non encore livrée, de sorte que les détenteurs de l'instrument d'actions différées ont été dédommages des dividendes après impôts qu'ils auraient reçus si les actions AB InBev étaient en leur possession au moment de la déclaration du dividende.

L'instrument d'actions différées a été classé comme un instrument de capitaux propres, conformément à la norme IAS 32, étant donné que le nombre d'actions et la contrepartie reçue sont fixés. Le coupon compensant l'équivalent du dividende est comptabilisé en capitaux propres. Le 3 mai 2018, l'entreprise a payé un coupon de 2,00 euros par action, soit approximativement 56m d'USD (4 mai 2017: 2,00 euros par action, soit approximativement 51m d'USD).

## PROGRAMME D'EMPRUNT D' ACTIONS

Afin de respecter les engagements d'AB InBev en vertu de divers plans d'option sur actions, AB InBev a conclu des accords d'emprunt d'actions pour un maximum de 20 millions de ses propres actions ordinaires. Au 30 juin 2018, l'encours des titres empruntés atteignait 20 millions, desquels 19 millions ont été utilisés pour satisfaire les engagements des plans d'option sur actions. AB InBev devra payer un montant équivalent au dividende après impôts aux titres empruntés. Ce paiement sera présenté en capitaux propres en tant que dividende.

## RÉSERVES LIÉES AUX AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les variations des réserves liées aux autres éléments du résultat global sont les suivantes :

Millions d'USD	Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts actuariels Gains/(pertes)	Total réserves liées aux autres éléments du résultat global
<b>Au 1er janvier 2018.....</b>	<b>(13 705)</b>	<b>586</b>	<b>(1 665)</b>	<b>(14 784)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
Ecarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes)) .....	(3 352)	-	-	(3 352)
Couvertures des flux de trésorerie .....	-	229	-	229
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi ..	-	-	(4)	(4)
<b>Résultat global total .....</b>	<b>(3 352)</b>	<b>229</b>	<b>(4)</b>	<b>(3 126)</b>
<b>Au 30 juin 2018.....</b>	<b>(17 057)</b>	<b>815</b>	<b>(1 669)</b>	<b>(17 910)</b>

  

Millions d'USD	Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts actuariels Gains/(pertes)	Total réserves liées aux autres éléments du résultat global
<b>Au 1er janvier 2017.....</b>	<b>(14 758)</b>	<b>744</b>	<b>(1 612)</b>	<b>(15 626)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
Ecarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes)) .....	2 919	-	-	2 919
Couvertures des flux de trésorerie .....	-	(314)	-	(314)
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi..	-	-	25	25
<b>Résultat global total .....</b>	<b>2 919</b>	<b>(314)</b>	<b>25</b>	<b>2 630</b>
<b>Au 30 juin 2017.....</b>	<b>(11 839)</b>	<b>430</b>	<b>(1 587)</b>	<b>(12 996)</b>

## BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice de base par action pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 2 955m d'USD (30 juin 2017 : 2 908m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires et restreintes en circulation (incluant les instruments d'action différée et les emprunts d'actions) pendant la période, calculé comme suit :

Millions d'actions	2018	2017
Actions ordinaires émises au 1 <sup>er</sup> janvier, moins les actions propres .....	1 934	1 934
Impact du programme d'emprunt d'actions .....	18	14
Impact des actions non livrées de l'instrument d'actions différées .....	18	23
Impact de la livraison d'actions propres .....	5	-
<b>Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes au 30 juin .....</b>	<b>1 975</b>	<b>1 970</b>

Le calcul du bénéfice dilué par action pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 2 955m d'USD (30 juin 2017 : 2 908m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires et restreintes (diluées) en circulation (incluant les instruments d'actions différées et les emprunts d'actions) pendant la période, calculée comme suit :

Millions d'actions	2018	2017
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes au 30 juin .....	1 975	1 970
Impact des options d'achat d'actions, warrants et actions restreintes .....	37	39
<b>Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées) au 30 juin .</b>	<b>2 012</b>	<b>2 009</b>

Le calcul du bénéfice par action hors éléments non-récurrents et activités abandonnées pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 est basé sur le bénéfice des activités poursuivies, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev. Le rapprochement du bénéfice hors éléments non-récurrents et activités abandonnées attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev et du bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev est calculé comme suit :

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2018	2017
Bénéfice hors éléments non-récurrents et activités abandonnées, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....	3 605	3 331
Éléments non-récurrents, avant impôts (voir Note 7) .....	(196)	(287)
Produits/(charges) financier(e)s non-récurrent(e)s, avant impôts (voir Note 8) .....	(494)	(211)
Impôts non-récurrents (voir Note 7) .....	45	37
Intérêts minoritaires non-récurrents (voir Note 7).....	(3)	9
Bénéfice des activités abandonnées .....	-	28
<b>Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev.....</b>	<b>2 955</b>	<b>2 908</b>

Le tableau ci-dessous reprend le calcul du bénéfice par action :

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2018	2017
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....	2 955	2 908
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes.....	1 975	1 970
<b>Bénéfice de base par action des activités poursuivies et abandonnées.....</b>	<b>1,50</b>	<b>1,48</b>
Bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev.....	2 955	2 880
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes.....	1 975	1 970
<b>Bénéfice de base par action des activités poursuivies.....</b>	<b>1,50</b>	<b>1,46</b>
Bénéfice des activités poursuivies hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....	3 605	3 331
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes.....	1 975	1 970
<b>Bénéfice par action des activités poursuivies hors éléments non-récurrents .....</b>	<b>1,83</b>	<b>1,69</b>
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....	2 955	2 908
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées) .....	2 012	2 009
<b>Bénéfice dilué par action des activités poursuivies et abandonnées .....</b>	<b>1,47</b>	<b>1,45</b>
Bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev.....	2 955	2 880
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées) .....	2 012	2 009
<b>Bénéfice dilué par action des activités poursuivies .....</b>	<b>1,47</b>	<b>1,43</b>
Bénéfice des activités poursuivies hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....	3 605	3 331
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées) .....	2 012	2 009
<b>Bénéfice dilué par action des activités poursuivies hors éléments non-récurrents .....</b>	<b>1,79</b>	<b>1,66</b>

La valeur de marché moyenne des actions de l'entreprise utilisée dans le calcul de l'effet dilutif des options et des actions restreintes est basée sur les cours de marché pour la période durant laquelle les options et les actions restreintes étaient en circulation. 60m d'options ne sont pas incorporées dans le calcul de l'effet dilutif étant donné que ces options sont anti-dilutives au 30 juin 2018.

## 16. EMPRUNTS PORTANT INTERETS

Cette note fournit des informations sur les emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition de l'entreprise aux risques de taux d'intérêt et de change, se référer à la Note 19 *Risques provenant d'instruments financiers*.

<b>EMPRUNTS NON-COURANTS</b>		
Millions d'USD	30 juin 2018	31 décembre 2017
Emprunts bancaires garantis .....	135	230
Emprunts bancaires non garantis .....	128	153
Obligations émises non garanties .....	110 459	108 327
Autres emprunts non garantis .....	52	53
Dettes de contrats de location-financement.....	175	186
	<b>110 949</b>	<b>108 949</b>

  

<b>EMPRUNTS COURANTS</b>		
Millions d'USD	30 juin 2018	31 décembre 2017
Emprunts bancaires garantis .....	1 405	272
Billets de trésorerie .....	1 801	1 870
Emprunts bancaires non garantis .....	126	739
Obligations émises non garanties .....	2 604	4 510
Autres emprunts non garantis .....	13	15
Dettes de contrats de location-financement.....	25	27
	<b>5 974</b>	<b>7 433</b>

La dette financière courante et non courante d'AB InBev portant intérêts s'élève à 116,9 milliards d'USD au 30 juin 2018, contre 116,4 milliards d'USD au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018, les billets de trésorerie s'élèvent à 1,8 milliard d'USD et sont relatifs à des programmes en USD et en euros avec une émission totale autorisée maximum de respectivement 3,0 milliards d'USD et 1,0 milliard d'euros.

Au cours de l'année 2018, AB InBev a émis les séries d'obligations suivantes:

Date d'émission	Montant total (en millions)	Devise	Taux d'intérêt	Maturité
23 janvier 2018	1 500	Euro	3M EURIBOR + 30 bps	15 avril 2024
23 janvier 2018	2 000	Euro	1,150%	22 janvier 2027
23 janvier 2018	750	Euro	2,000%	23 janvier 2035
4 avril 2018	1 500	USD	3,500%	12 janvier 2024
4 avril 2018	2 500	USD	4,000%	13 avril 2028
4 avril 2018	1 500	USD	4,375%	15 avril 2038
4 avril 2018	2 500	USD	4,600%	15 avril 2048
4 avril 2018	1 500	USD	4,750%	15 avril 2058
4 avril 2018	500	USD	3M LIBOR + 74 bps	12 janvier 2024

Le 19 mars, l'entreprise a remboursé la totalité du montant en principal restant dû des obligations d'Anheuser-Busch InBev Worldwide de 2,5 milliards d'USD venant à échéance en 2019 portant intérêt à 7,75%. Le remboursement de ces obligations a été effectué en numéraire.

Le 23 avril, l'entreprise a remboursé la totalité du montant en principal restant dû de certaines obligations venant à échéance en 2019 et 2020. Le montant total en principal des obligations retirées s'élève à environ 7,8 milliards d'USD. Le remboursement de ces obligations a été effectué en numéraire.

Le 6 juin, l'entreprise a remboursé la totalité du montant en principal restant dû des obligations d'Anheuser-Busch InBev Worldwide venant à échéance en 2020. Le montant total en principal des obligations retirées est de 1,0 milliard d'USD. Le remboursement de ces obligations a été effectué en numéraire.

AB InBev est en conformité avec toutes les clauses restrictives en matière de dette au 30 juin 2018. Les senior facilities de 2010 ne comprennent pas de clauses financières restrictives.

**TABLEAU DES ÉCHÉANCES ET DES  
REMBOURSEMENTS DES DETTES AU  
30 JUIN 2018**

Millions d'USD	Total	1 an ou moins	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis .....	1 540	1 405	56	15	28	36
Billets de trésorerie .....	1 801	1 801	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis .....	254	126	95	33	-	-
Obligations émises non garanties .....	113 063	2 604	6 276	10 649	17 764	75 770
Autres emprunts non garantis .....	65	13	18	8	6	20
Dettes de contrats de location- financement .....	200	25	33	19	16	107
	<b>116 923</b>	<b>5 974</b>	<b>6 478</b>	<b>10 724</b>	<b>17 814</b>	<b>75 933</b>

**TABLEAU DES ÉCHÉANCES ET DES  
REMBOURSEMENTS DES DETTES AU  
31 DÉCEMBRE 2017**

Millions d'USD	Total	1 an ou moins	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis .....	502	272	128	18	33	51
Billets de trésorerie .....	1 870	1 870	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis .....	892	739	122	31	-	-
Obligations émises non garanties .....	112 837	4 510	9 956	9 389	18 441	70 541
Autres emprunts non garantis .....	68	15	18	7	3	25
Dettes de contrats de location- financement .....	213	27	29	20	23	114
	<b>116 382</b>	<b>7 433</b>	<b>10 253</b>	<b>9 465</b>	<b>18 500</b>	<b>70 731</b>

La dette nette est définie comme la somme des emprunts courants et non courants portant intérêts augmentée des découverts bancaires et diminuée des titres d'emprunts et de la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette nette est un indicateur de performance financière qui est utilisé par la direction d'AB InBev pour mettre en évidence les changements de position de liquidité globale de l'entreprise. L'entreprise estime que la dette nette est un indicateur significatif pour les investisseurs dans la mesure où elle est l'une des principales mesures utilisées par le management d'AB InBev pour apprécier ses progrès en matière de désendettement.

La dette nette d'AB InBev a augmenté à 108,8 milliards d'USD au 30 juin 2018, contre 104,4 milliards d'USD au 31 décembre 2017. Outre les résultats d'exploitation nets des investissements, l'endettement net a été principalement impacté par l'acquisition par Ambev d'actions supplémentaires de Cervecería Nacional Dominicana S.A. ("CND") suite à l'exercice partiel de l'option de vente de E. León Jimenes S.A. ("ELJ") (0,9 milliard d'USD), le paiement à la société Molson Coors Brewing Company lié à l'ajustement du prix de cession de la participation détenue par SAB dans MillerCoors LLC et de toutes les marques commerciales, contrats et autres actifs essentiellement liés à la « Miller International Business » finalisée le 11 octobre 2016 (0,3 milliard d'USD), le paiement de dividendes aux actionnaires d'AB InBev et d'Ambev (5,1 milliards d'USD), le paiement d'intérêts et d'impôts (4,6 milliards d'USD) et l'impact des variations de taux de change (diminution de la dette nette de 0,8 milliard d'USD).

Le tableau suivant présente une situation de la dette nette d'AB InBev aux dates indiquées :

Millions d'USD	30 juin 2018	31 décembre 2017
Emprunts non-courants.....	110 949	108 949
Emprunts courants .....	5 974	7 433
	<b>116 923</b>	<b>116 382</b>
Découverts bancaires .....	72	117
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	(7 970)	(10 472)
Prêts portants intérêts consentis (inclus dans les créances commerciales et autres créances) .....	(191)	(309)
Titres d'emprunt (inclus dans les placements) .....	(26)	(1 328)
<b>Dette nette</b> .....	<b>108 808</b>	<b>104 390</b>

## 17. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS<sup>1</sup>

Différents programmes d'actions et d'options sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration de recevoir ou d'acquérir des actions d'AB InBev ou d'Ambev. Pour tous les plans à options, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant un modèle binomial Hull, modifié afin de refléter les dispositions d'IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions* qui exige que les hypothèses prises en compte en cas de renonciation avant la fin de la période d'acquisition des droits ne peuvent pas influencer la juste valeur de l'option. Tous les plans de l'entreprise dont le paiement est fondé sur actions sont réglés en instruments de capitaux propres.

Les paiements fondés sur des actions se sont traduits par une charge totale de 173m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018, comparé à 164m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2017.

### PLANS DE COMPENSATION AB INBEV FONDES SUR DES ACTIONS

#### Plan de compensation basé sur des actions

En 2018, AB InBev a émis 1,5m d'actions restreintes correspondantes relatives au bonus octroyé aux employés et au management de l'entreprise. Ces actions restreintes correspondantes sont valorisées au prix de l'action à la date d'attribution, ce qui représente une juste valeur d'environ 161m d'USD et sont définitivement acquises après cinq ans.

#### Plan Stock-option LTI pour Dirigeants

En 2018, AB InBev a accordé 0,2m d'options aux membres du conseil d'administration, ce qui représente une juste valeur d'environ 4 m d'USD.

#### Plan Stock-option LTI pour Cadres

Depuis le 1er juillet 2009, les cadres seniors ont droit à un plan d'intéressement à long-terme devant être réglé en options LTI (ou, à l'avenir, par des instruments similaires fondés sur des actions), selon l'appréciation du management de la performance de l'employé et de son potentiel.

En 2018, AB InBev a émis 1,3m d'options sur actions LTI ayant une juste valeur estimée à 25m d'USD.

#### Plan d'intéressement lié à la performance du département Disruptive Growth

En 2016, l'entreprise a mis en place, pour les cadres du département Disruptive Growth, un nouveau plan d'intéressement lié à la performance qui vient en remplacement du plan d'intéressement à long terme sous forme d'options sur actions. Cette fonction a été créée en 2015 pour accélérer les nouvelles opportunités de développement commercial, en se concentrant sur les initiatives en matière d'e-commerce, de mobilité, d'artisanat et des expériences qui mettent en avant la marque, telles que des bars à bière.

En 2018, environ 0,1m d'unités d'action ont été octroyés aux cadres supérieurs du département Disruptive Growth. La valeur de ces unités d'actions dépendra du rendement du département Disruptive Growth. 0,1m de ces unités d'actions a été octroyé à un membre du comité exécutif.

Les unités sont acquises après 5 ans sous réserve de l'atteinte d'un test de performance. Des règles spécifiques de renonciation sont applicables dans l'hypothèse où les cadres quittent l'entreprise.

#### Autres plans

AB InBev a mis en place trois programmes spécifiques d'incitants à long terme.

Un premier programme permet d'offrir des unités d'actions restreintes à certains employés dans certaines circonstances particulières, dont l'attribution est laissée à la discrétion de l'administrateur délégué, par exemple pour compenser l'affectation de certains expatriés dans des pays où les conditions de vie sont difficiles. Les unités d'actions restreintes sont acquises après cinq années et en cas de cessation du service avant la date d'acquisition définitive, des règles particulières de renonciation s'appliquent. En 2018, 0,1m d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 6m d'USD ont été accordées à un nombre limité d'employés en vertu de ce programme.

Un second programme permet l'offre exceptionnelle d'actions restreintes à certains employés, à la discrétion du Comité de Rémunération d'AB InBev, en tant que prime de rétention à long terme pour les employés clés de l'entreprise. Les employés éligibles au titre de ce programme reçoivent deux séries d'unités d'actions restreintes, la première moitié des actions restreintes sera acquise après cinq ans, la seconde moitié après 10 ans. En cas de départ avant la date d'acquisition définitive, des règles particulières de renonciation s'appliquent. A partir de 2017, des options sur actions pourraient être accordées en vertu de ce programme, à la place des actions restreintes, avec des règles similaires en matière d'acquisition et de renonciation. Chaque option donne au détenteur le droit d'acheter une action AB InBev existante. En 2018, environ 1,7m d'options sur actions ont été octroyées, ayant une juste valeur estimée à 30m d'USD.

Un troisième programme permet à certains employés d'acheter des actions de l'entreprise à un prix réduit afin de retenir sur le long terme (i) les employés à haut potentiel de l'entreprise qui sont à un niveau de management intermédiaire (« People bet share purchase program ») ou (ii) les employés nouvellement engagés. L'investissement volontaire dans des actions de l'entreprise conduit à l'octroi d'un montant équivalent d'actions restreintes ou d'options sur actions qui seront acquises après 5 ans. En cas de départ avant la date d'acquisition finale, des règles particulières de renonciation s'appliquent. En 2018, les employés de l'entreprise ont acheté 0,1m d'actions pour l'équivalent de 1m d'USD dans le cadre de ce programme.

Afin de rester cohérent au niveau des avantages accordés aux cadres supérieurs et d'encourager la mobilité des cadres supérieurs au niveau international, un programme d'échange d'option a été mis en place par lequel des options dont les droits ne sont pas encore acquis peuvent être échangées contre des actions restreintes qui restent bloquées 5 ans après la fin de la période initiale d'acquisition des droits. En 2018, aucune option n'a été échangée contre des actions ordinaires. Les actions résultant de cet exercice anticipé d'options devront être bloquées en principe jusqu'au 31 décembre 2023. Par ailleurs, certaines options octroyées ont été modifiées de

<sup>1</sup> Les montants ont été convertis en USD au taux de change moyen de la période.

sorte que le dispositif de protection des dividendes de ces options a été annulé et compensé par l'émission de nouvelles options supplémentaires. En 2018, aucune nouvelle option n'a été octroyée.

Le Conseil d'administration a également approuvé la relâche anticipée des conditions d'acquisition définitive d'options sur actions ou d'actions restreintes non encore acquises qui seront définitivement acquises dans les 6 mois du déplacement des cadres. Les actions résultant de l'exercice anticipé des options ou de l'acquisition anticipée des actions restreintes doivent demeurer bloquées jusqu'à la fin de la période d'acquisition initiale des options sur actions. En 2018, l'acquisition définitive de 0,2 million d'options sur actions et d'actions restreintes a été accélérée en vertu de ce programme pour d'autres cadres supérieurs. Parmi celles-ci, l'acquisition de 0,2 million d'options sur actions et d'actions restreintes a été accélérée pour un membre du comité exécutif.

#### PLAN DE COMPENSATION AMBEV BASÉS SUR DES ACTIONS

Depuis 2005, Ambev dispose d'un plan substantiellement similaire au Plan de Compensation basé sur des actions, selon lequel les bonus accordés aux employés et au management sont en partie versés sous forme d'actions. Selon le programme de compensation fondé sur des actions, Ambev a émis, en 2018, 0,1m d'actions différées ayant une juste valeur estimée de 0,3m d'USD.

Depuis 2018, Ambev dispose d'un plan substantiellement similaire au Plan de Compensation basé sur des actions, selon lequel les bonus accordés aux employés et au management sont en partie versés sous forme d'actions. Selon le programme de compensation fondé sur des actions, Ambev a émis, en 2018, 3,4m d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée de 22m d'USD.

Depuis 2010, les cadres supérieurs sont éligibles à un plan d'intéressement discrétionnaire à long terme payable en options Ambev LTI (ou dans le futur, en instruments similaires basés sur des actions), selon l'évaluation faite par le management de la performance et du potentiel de l'employé. En 2018, Ambev a accordé 3,9m d'options LTI ayant une juste valeur estimée à 8m d'USD.

En outre, afin de créer un intéressement à long terme (intéressement à la richesse) pour certains employés et membres de la direction considérés comme « à haut potentiel », des droits à la plus-value des actions sous forme d'actions fictives ont été octroyés à ces salariés, en vertu duquel le bénéficiaire reçoit deux lots séparés - Lot A et Lot B - soumis à des périodes de blocage de respectivement cinq et dix ans.

## 18. DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

### DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES NON-COURANTES

Millions d'USD	30 juin 2018	31 décembre 2017
Taxes indirectes à payer .....	200	157
Dettes commerciales .....	315	380
Considération différée sur les acquisitions .....	561	699
Autres dettes .....	121	226
	<b>1 197</b>	<b>1 462</b>

### DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES COURANTES

Millions d'USD	30 juin 2018	31 décembre 2017
Dettes commerciales et charges à imputer .....	13 647	15 240
Dettes salariales et sociales .....	810	1 284
Impôts à payer, autres que l'impôt sur le résultat .....	2 337	2 862
Intérêts à payer .....	1 493	1 790
Emballages consignés .....	1 119	1 111
Dividendes à payer .....	582	479
Produits à reporter .....	37	30
Considération différée sur les acquisitions .....	679	1 723
Autres dettes .....	235	243
	<b>20 939</b>	<b>24 762</b>

Au 30 juin 2018, la considération différée sur les acquisitions est principalement composée de 0,6 milliard d'USD pour l'option de vente reprise dans l'accord des actionnaires de 2012 entre Ambev et ELJ, et qui pourrait entraîner pour Ambev l'acquisition d'actions supplémentaires de Cervecería Nacional Dominicana S.A. ("CND"). En janvier 2018, ELJ a partiellement exercé son option de vente sur environ 30 % des actions de CND pour un montant de 0,9 milliard d'USD, résultant en une augmentation de la participation d'Ambev dans CND de 55 % à 85 %.

## 19. RISQUES PROVENANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le tableau suivant fournit un aperçu des actifs financiers, autres que les liquidités et les dépôts à court terme, détenus par la société au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 :

Millions d'USD	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Instruments de dette au coût amorti</b>		
Créances commerciales et autres créances.....	7 297	7 400
<b>Instruments de dette à la juste valeur par le biais du résultat global</b>		
Titres de dette détenus jusqu'à la date d'échéance.....	22	24
<b>Instruments de dette à la juste valeur par le biais du résultat</b>		
Titres d'emprunt cotés.....	4	1 304
<b>Instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais du résultat global</b>		
Actions non cotées.....	90	76
<b>Actifs financiers de juste valeur par le biais du résultat</b>		
<i>Dérivés non désignés dans une relation de comptabilité de couverture:</i>		
Swaps d'actions.....	56	62
Swaps de taux d'intérêt et de change.....	10	9
Autres dérivés.....	4	1
<i>Dérivés désignés dans une relation de comptabilité de couverture:</i>		
Contrats dérivés de change à terme.....	441	151
Swaps de taux d'intérêts.....	16	14
Matières premières.....	145	246
	<b>8 085</b>	<b>9 287</b>
<b>Dont :</b>		
Non-courants.....	<b>897</b>	<b>125</b>
Courants.....	<b>7 188</b>	<b>9 162</b>

Le tableau suivant fournit un aperçu des passifs financiers détenus par la société au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 :

Millions d'USD	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Passifs financiers de juste valeur par le biais du résultat</b>		
<i>Dérivés non désignés dans une relation de comptabilité de couverture:</i>		
Swaps d'actions.....	1 817	1 098
Swaps de taux d'intérêt et de change.....	693	906
Autres dérivés.....	-	2
<i>Dérivés désignés dans une relation de comptabilité de couverture:</i>		
Contrats dérivés de change à terme.....	402	211
Swaps de taux d'intérêts.....	93	37
Matières premières.....	46	67
Autres dérivés.....	54	73
<b>Passifs financiers au coût amorti</b>		
Dettes commerciales et autres dettes.....	22 136	26 224
<i>Emprunts portant intérêts à long terme :</i>		
Emprunts bancaires garantis.....	135	230
Emprunts bancaires non garantis.....	128	153
Obligations émises non garanties.....	110 459	108 327
Autres emprunts non garantis.....	52	53
Dettes de contrats de location-financement.....	175	186
<i>Emprunts portant intérêts à court terme :</i>		
Emprunts bancaires garantis.....	1 405	272
Emprunts bancaires non garantis.....	126	739
Obligations émises non garanties.....	2 604	4 510
Autres emprunts non garantis.....	13	15
Billets de trésorerie.....	1 801	1 870
Découverts bancaires.....	72	117
Dettes de contrats de location-financement.....	25	27
	<b>142 236</b>	<b>145 117</b>
<b>Dont :</b>		
Non-courants.....	<b>113 077</b>	<b>111 348</b>
Courants.....	<b>29 159</b>	<b>33 769</b>

## INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

AB InBev est exposé de par son activité à une variété de risques financiers: le risque de marché (y compris le risque de change, le risque d'intérêt, le risque sur les matières premières et le risque sur les actions), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'entreprise analyse chacun de ces risques individuellement et de façon interconnectée et définit des stratégies visant à gérer l'impact économique de la performance de l'entreprise en accord avec la politique de gestion de risques financiers.

Certaines de ces stratégies de gestion des risques conduisent à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les principaux instruments dérivés utilisés sont des contrats de taux en devises étrangères, des contrats de change à terme (« futures ») et options négociés sur un marché régulé, des swaps et des contrats à terme de taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et de change (CCIRS), des contrats à terme « futures » de taux d'intérêt négociés sur un marché régulé, des swaps sur matières premières, des contrats à terme (« futures ») sur marchandise négociés sur un marché régulé et des swaps sur actions. La politique d'AB InBev relative à la gestion des risques interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Le tableau suivant fournit un aperçu de la date d'échéance des instruments financiers dérivés existants au 30 juin 2018 par maturité. Les montants présentés dans ce tableau sont les montants notionnels.

Millions d'USD	30 juin 2018					31 décembre 2017				
	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Monnaies étrangères</b>										
Contrats de change .....	14 717	193	-	-	-	11 637	233	-	-	-
Contrats de change à terme ('futures')	643	-	-	-	-	655	-	-	-	-
<b>Taux d'intérêt</b>										
Swaps de taux d'intérêt .....	2 325	1 750	-	1 879	59	1 075	2 250	750	1 883	88
Swaps de taux d'intérêt et de change	1 797	-	-	6 400	658	711	1 797	-	5 900	1 176
Autres dérivés de taux d'intérêt .....	-	4	-	-	565	-	-	5	-	565
<b>Matières premières</b>										
Swaps d'aluminium.....	1 600	13	-	-	-	1 412	21	-	-	-
Autres dérivés des matières premières .....	1 102	25	-	-	-	1 214	144	-	-	-
<b>Fonds propres</b>										
Instruments de capital .....	11 514	-	-	-	-	11 799	-	-	-	-

## RISQUE DE PRIX DES ACTIONS

AB InBev a contracté une série de contrats dérivés pour couvrir le risque émanant des différents programmes de paiements fondés sur des actions. Le but de ces dérivés est principalement de couvrir efficacement le risque d'une hausse du prix des actions d'AB InBev impactant de manière négative les flux de trésorerie futurs au titre des paiements fondés sur des actions. Par ailleurs, AB InBev a conclu une série de contrats dérivés pour couvrir l'instrument d'actions différées lié au rapprochement avec Modelo (voir aussi note 8 *Charges et produits financiers* et note 15 *Variation des capitaux propres et résultat par action*) et quelques paiements fondés sur des actions relatifs au rapprochement avec SAB. La plupart de ces instruments dérivés ne répondent pas aux critères nécessaires à la comptabilité de couverture. Par conséquent, ils n'ont pas été associés à une relation de couverture.

Au 30 juin 2018, un risque équivalent à 92,4m d'actions d'AB InBev a été couvert, générant une perte de 508m d'USD comptabilisée au compte de résultats sur la période, dont 258m d'USD liés aux plans de paiements fondés sur des actions de l'entreprise, 127m d'USD et 123m d'USD liés aux opérations avec Modelo et SAB respectivement.

Entre 2012 et 2017, AB InBev a réinitialisé avec les contreparties certains contrats dérivés au prix du marché, entraînant ainsi un encaissement net de 2,9 milliards d'USD entre 2012 et 2017, et, par conséquent, une diminution du risque de contrepartie.

## RISQUE DE LIQUIDITE

Les principales sources de trésorerie d'AB InBev ont été historiquement les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, l'émission de dette, les emprunts bancaires et l'émission d'actions. Les besoins de trésorerie significatifs de la société reprennent :

- le service de la dette ;
- les dépenses d'investissement ;
- les investissements dans les sociétés ;
- l'augmentation de parts détenues dans les filiales d'AB InBev ou entreprises dans lesquelles la société détient des parts de capital ;
- les programmes de rachat d'actions ; et
- le paiement des dividendes et la rémunération des capitaux propres.

L'entreprise considère que les flux de trésorerie des activités opérationnelles, la trésorerie disponible et les équivalents de trésorerie et placements à court terme, ainsi que les instruments dérivés et l'accès aux lignes de crédit, seront suffisants pour couvrir les dépenses d'investissement, les passifs financiers et les versements de dividendes à venir. La société a l'intention de continuer à réduire son endettement financier par le biais de solides flux de trésorerie opérationnels combinés à un refinancement récurrent.

Le tableau ci-dessous représente les échéances nominales contractuelles des dettes financières non-dérivées incluant les paiements d'intérêts et les actifs et passifs financiers dérivés :

Millions d'USD	30 juin 2018						
	Valeur comptable <sup>1</sup>	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
<b>Passifs financiers non-dérivés</b>							
Emprunts bancaires garantis .....	(1 540)	(1 580)	(1 416)	(62)	(19)	(35)	(48)
Billets de trésorerie .....	(1 801)	(1 802)	(1 802)	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis ...	(254)	(263)	(128)	(99)	(36)	-	-
Obligations émises non garanties...	(113 063)	(172 532)	(5 348)	(10 378)	(14 502)	(24 672)	(117 632)
Autres emprunts non garantis .....	(65)	(94)	(10)	(22)	(12)	(8)	(42)
Dettes de contrats de location-financement .....	(200)	(279)	(39)	(46)	(29)	(32)	(133)
Découverts bancaires .....	(72)	(72)	(72)	-	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes .....	(22 136)	(22 417)	(20 902)	(334)	(192)	(498)	(491)
	<b>(139 131)</b>	<b>(199 039)</b>	<b>(29 717)</b>	<b>(10 941)</b>	<b>(14 790)</b>	<b>(25 245)</b>	<b>(118 346)</b>
<b>Actifs et passifs financiers dérivés</b>							
Dérivés des taux d'intérêt .....	(131)	(44)	(37)	(38)	(21)	11	41
Dérivés de change des monnaies étrangères .....	43	58	49	9	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de change .....	(683)	(807)	(26)	117	115	(900)	(113)
Dérivés des matières premières....	99	94	93	1	-	-	-
Dérivés des instruments de capitaux propres.....	(1 761)	(1 444)	(1 444)	-	-	-	-
	<b>(2 433)</b>	<b>(2 143)</b>	<b>(1 365)</b>	<b>89</b>	<b>94</b>	<b>(889)</b>	<b>(72)</b>
Dont : liés aux couvertures de flux de trésorerie .....	269	297	393	12	2	3	(113)

Millions d'USD	31 décembre 2017						
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
<b>Passifs financiers non-dérivés</b>							
Emprunts bancaires garantis .....	(502)	(590)	(318)	(137)	(23)	(42)	(70)
Billets de trésorerie .....	(1 870)	(1 871)	(1 871)	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis .	(892)	(927)	(761)	(129)	(37)	-	-
Obligations émises non garanties.	(112 837)	(167 056)	(8 951)	(13 951)	(12 908)	(24 655)	(106 591)
Autres emprunts non garantis .....	(68)	(114)	(17)	(23)	(13)	(7)	(54)
Dettes de contrats de location-financement .....	(213)	(301)	(42)	(42)	(32)	(40)	(145)
Découverts bancaires .....	(117)	(117)	(117)	-	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes .....	(26 167)	(26 628)	(24 756)	(476)	(207)	(289)	(900)
	<b>(142 666)</b>	<b>(197 604)</b>	<b>(36 833)</b>	<b>(14 758)</b>	<b>(13 220)</b>	<b>(25 033)</b>	<b>(107 760)</b>
<b>Actifs et passifs financiers dérivés</b>							
Dérivés des taux d'intérêt .....	(96)	(101)	(9)	(21)	(14)	16	(73)
Dérivés de change des monnaies étrangères .....	(61)	(52)	(59)	7	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de change .....	(897)	(1 043)	65	(128)	114	(904)	(190)
Dérivés des matières premières...	179	143	139	4	-	-	-
Dérivés des instruments de capitaux propres.....	(1 036)	(1 134)	(1 134)	-	-	-	-
	<b>(1 911)</b>	<b>(2 187)</b>	<b>(998)</b>	<b>(138)</b>	<b>100</b>	<b>(888)</b>	<b>(263)</b>
Dont : liés aux couvertures de flux de trésorerie .....	(20)	(29)	64	5	2	4	(104)

<sup>1</sup> La « valeur comptable » se réfère à la valeur nette comptable comptabilisée au bilan à chaque date de clôture.

## JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation. Conformément à IFRS 9, tous les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est, soit le prix coté sur un marché, soit calculée à partir de modèles de valorisation prenant en compte les taux actuels du marché.

La juste valeur de ces instruments reflète généralement les montants estimés qu'AB InBev recevrait lors de la conclusion de contrats favorables ou qu'elle devrait payer pour mettre fin à des contrats défavorables à la date de clôture du bilan, et tient de ce fait compte des bénéfices et pertes non réalisés sur les contrats en cours.

Le tableau suivant résume pour chaque type d'instrument dérivé, la juste valeur comptabilisée comme actifs ou passifs au bilan:

Millions d'USD	Actifs		Passifs		Net	
	30 juin 2018	31 décembre 2017	30 juin 2018	31 décembre 2017	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Monnaies étrangères</b>						
Contrats de change à terme.....	441	151	(402)	(211)	39	(60)
Contrats de change à terme ('futures').....	4	1	-	(2)	4	(1)
<b>Taux d'intérêt</b>						
Swaps de taux d'intérêt .....	16	14	(93)	(37)	(77)	(23)
Swaps de taux d'intérêt et de change.....	10	9	(693)	(906)	(683)	(897)
Autres dérivés de taux d'intérêt ....	-	-	(54)	(73)	(54)	(73)
<b>Matières premières</b>						
Swaps d'aluminium.....	93	178	(9)	(5)	84	173
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du sucre .....	34	24	(13)	(20)	21	4
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du blé.....	6	34	(6)	(22)	-	12
Autres dérivés des matières premières.....	12	10	(18)	(20)	(6)	(10)
<b>Fonds propres</b>						
Instruments de capital .....	56	62	(1 817)	(1 098)	(1 761)	(1 036)
	<b>672</b>	<b>483</b>	<b>(3 105)</b>	<b>(2 394)</b>	<b>(2 433)</b>	<b>(1 911)</b>
<b>Dont:</b>						
Non-Courants .....	29	25	(931)	(937)	(902)	(912)
Courants .....	643	458	(2 174)	(1 457)	(1 531)	(999)

Le tableau suivant, requis par la norme IFRS 13 *Evaluation de la juste valeur*, présente un classement des évaluations des instruments financiers après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, selon des niveaux 1 à 3 qui traduisent le degré selon lequel cette juste valeur est observable :

- Niveau 1 : évaluation de la juste valeur à partir des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : évaluation de la juste valeur à partir de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : évaluation de la juste valeur à partir de techniques d'évaluation basées sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne reposent pas sur des données observables de marché (données non observables).

Hiérarchie de juste valeur 30 juin 2018 Millions d'USD	Prix cotés	Données	Données
	(non-ajustés) – Niveau 1	observables du marché – Niveau 2	non-observables du marché – Niveau 3
<b>Actifs financiers</b>			
Détenus à des fins de transaction (non-dérivés) .....	4	9	-
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat.....	1	224	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie .....	19	411	-
Dérivés de couverture de juste valeur .....	-	7	-
Dérivés de couverture d'investissements nets .....	-	10	-
	<b>24</b>	<b>661</b>	<b>-</b>
<b>Passifs financiers</b>			
Paiement différé sur acquisition de juste valeur.....	-	-	1 071
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat.....	-	2 764	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie .....	-	161	-
Dérivés de couverture de juste valeur .....	-	152	-
Dérivés de couverture d'investissements nets .....	-	28	-
	<b>-</b>	<b>3 105</b>	<b>1 071</b>

Hiérarchie de juste valeur 31 décembre 2017 Millions d'USD	Prix cotés	Données	Données
	(non-ajustés) – Niveau 1	observables du marché – Niveau 2	non-observables du marché – Niveau 3
<b>Actifs financiers</b>			
Détenus à des fins de transaction (non-dérivés) .....	1 304	5	-
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat.....	-	89	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie .....	9	340	-
Dérivés de couverture de juste valeur .....	-	36	-
Dérivés de couverture d'investissements nets .....	-	9	-
	<b>1 313</b>	<b>479</b>	<b>-</b>
<b>Passifs financiers</b>			
Paiement différé sur acquisition de juste valeur .....	-	-	2 210
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat.....	1	1 210	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie .....	28	341	-
Dérivés de couverture de juste valeur .....	-	129	-
Dérivés de couverture d'investissements nets .....	-	685	-
	<b>29</b>	<b>2 365</b>	<b>2 210</b>

## INSTRUMENTS DÉRIVÉS

La juste valeur des dérivés cotés sur des marchés (par exemple les contrats de change à terme cotés sur un marché) est déterminée par référence aux prix officiels publiés sur les marchés d'échange respectifs (par exemple la bourse d'échange de New York). La juste valeur des dérivés de gré à gré est déterminée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées. Celles-ci se basent sur des informations de marché provenant de sources fiables d'informations financières.

## PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

Dans le cadre de l'accord des actionnaires entre Ambev et ELJ de 2012, suite à l'acquisition de Cerveceria Nacional Dominicana S.A. ("CND"), une option de vente et d'achat a été mise en place et pourrait conduire à l'acquisition d'actions supplémentaires de CND par Ambev. En janvier 2018, ELJ a partiellement exercé son option de vente sur environ 30 % des actions de CND pour un montant de 0,9 milliard d'USD, résultant en une augmentation de la participation d'Ambev dans CND de 55 % à 85 %. Au 30 juin 2018, l'option de vente pour les actions restantes détenues par ELJ a été évaluée à 0,6 milliard d'USD (2017 : 1,7 milliard d'USD avant l'exercice de l'option de vente par ELJ en janvier 2018) et reconnue comme paiement différé sur les acquisitions à leur juste valeur de niveau 3. L'écart s'explique principalement par l'exercice partiel de l'option de vente par ELJ, la désactualisation et les variations de change. Aucune valeur n'a été attribuée à l'option d'achat. La juste valeur de cette contrepartie différée est calculée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées (c'est à dire la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie (principal et intérêt) au taux du marché). Celles-ci se basent sur des informations de marché provenant de sources fiables d'informations financières.

Les justes valeurs déterminées par référence aux prix fournis par des sources fiables d'informations financières sont vérifiées de manière périodique par rapport à d'autres sources.

## COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers suivants sont soumis à des compensations, des accords de compensation globale exécutoires et des accords similaires :

30 juin 2018				
Millions d'USD	Montants bruts	Montant net	Montant faisant	Montant net
		comptabilisé dans l'état de la situation financière <sup>1</sup>	l'objet d'autres accords de compensation <sup>2</sup>	
Actif d'instruments financiers dérivés.....	667	667	(659)	9
Passif d'instruments financiers dérivés.....	(3 109)	(3 109)	659	(2 450)

  

31 décembre 2017				
Millions d'USD	Montants Bruts	Montant net	Montant faisant	Montant net
		comptabilisé dans l'état de la situation financière <sup>1</sup>	l'objet d'autres accords de compensation <sup>2</sup>	
Actif d'instruments financiers dérivés.....	483	483	(466)	17
Passif d'instruments financiers dérivés.....	(2 394)	(2 394)	466	(1 928)

## 20. NANTISSEMENTS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS POUR L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, PRÊTS AUX CLIENTS ET AUTRES INSTRUMENTS DE GARANTIE

Au cours du premier semestre de 2018, il n'y a eu aucun changement significatif dans les garanties et engagements contractuels d'achat d'immobilisations corporelles, de prêts aux clients et autres, en comparaison au 31 décembre 2017, à l'exception d'une garantie supplémentaire sur des prêts à court terme pour un montant de 0,6 milliard d'USD.

## 21. PASSIFS EVENTUELS<sup>3</sup>

L'entreprise a des passifs éventuels pour lesquels, selon la direction et ses conseillers juridiques, le risque de perte est possible mais n'est pas probable, c'est pourquoi aucune provision n'a été enregistrée. En raison de leur nature, ces procédures légales et ces questions fiscales comportent une part inhérente d'incertitude, incluant entre autres, les décisions de justice, les négociations entre parties concernées et les mesures gouvernementales. Dès lors, la direction d'AB InBev ne peut pas, à l'heure actuelle, estimer la date probable de résolution de ces affaires. Les passifs éventuels les plus importants sont repris ci-dessous.

### QUESTIONS FISCALES D'AMBEV

Au 30 juin 2018, les procédures fiscales significatives d'AB InBev sont liées à Ambev et ses filiales. Les estimations des montants des possibles pertes sont les suivantes:

Millions d'USD	30 juin 2018	31 décembre 2017
Impôts sur le revenu et cotisations sociales .....	8 771	9 600
Taxes sur la valeur ajoutée et accises .....	5 629	5 987
Autres taxes.....	1 215	1 390
	<b>15 615</b>	<b>16 977</b>

Les plus importantes procédures fiscales d'Ambev sont discutées ci-dessous:

### IMPÔT SUR LE REVENU ET COTISATION SOCIALE

Au cours de l'année 2005, certaines filiales d'Ambev ont été soumises à un certain nombre d'avis d'imposition par les administrations fiscales brésiliennes relatifs aux résultats de ses filiales étrangères. En décembre 2008, le tribunal administratif a rendu son jugement pour un de ces avis d'imposition relatif aux revenus des filiales étrangères d'Ambev. Cette décision était partiellement favorable à Ambev, et en lien avec la partie restante, Ambev a fait appel de la décision, qui a été intégralement rejeté en mars 2017. En septembre 2017, Ambev a introduit une procédure judiciaire relative à cet avis d'imposition avec une motion d'injonction, qui a été accordée à Ambev. En septembre 2011, le tribunal administratif a rendu une décision favorable à Ambev en ce qui concerne un autre cas d'enrôlement d'impôt relatif aux résultats étrangers. En 2013, 2016 et 2017, Ambev a reçu d'autres avis d'imposition liés aux bénéfices de ses filiales étrangères. Au 30 juin 2018, la direction d'Ambev estime qu'elle s'expose à un risque possible d'environ 6,2 milliards de réaux brésiliens (1,6 milliard d'USD), par conséquent elle n'a enregistré aucune provision pour un tel montant, et à une perte probable d'environ 45 millions de réaux brésiliens (12 millions d'USD).

En décembre 2011, Ambev a reçu un avis d'imposition relatif à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion d'InBev Holding Brasil S.A. avec Ambev. En novembre 2014, la Cour administrative inférieure a rendu son jugement et Ambev reçu notification de la décision en août 2015. La décision était partiellement favorable et Ambev introduisit une motion afin de préciser la décision auprès

<sup>1</sup> Montant net comptabilisé dans l'état de la situation financière après avoir tenu compte des accords de compensation qui remplissent les critères de compensation des normes IFRS.

<sup>2</sup> Les autres accords de compensation incluent les nantissements et autres instruments de garantie, ainsi que les accords de compensation qui ne remplissent pas les critères des normes IFRS.

<sup>3</sup> Les montants ont été convertis en USD sur base du cours de clôture de la période.

de la Cour administrative. Cette motion a été reçue en septembre 2016 et Ambev a reçu notification de la décision précisée en janvier 2018. La décision de la Cour administrative inférieure était partiellement favorable à Ambev. Par conséquent, Ambev a introduit une procédure judiciaire afin de contester la partie défavorable de la décision avec une motion d'injonction, laquelle fut accordée à Ambev. La partie restante, favorable à Ambev, sera réexaminée par la Chambre haute administrative. En juin 2016, Ambev a reçu un nouvel avis d'imposition relatif au solde de la valeur de l'amortissement du goodwill et a introduit un recours. En mars 2017, Ambev a reçu notification d'une décision administrative de première instance relative à cet avis d'imposition partiellement favorable et a introduit un recours devant la Cour administrative inférieure. En mai 2018, Ambev a reçu une décision partiellement favorable de la Cour administrative inférieure et est actuellement dans l'attente de l'annonce de la décision afin d'analyser l'opportunité de faire appel de celle-ci. Ambev n'a pas enregistré de provision relativement à cette procédure et notre direction estime la perte liée à cet avis d'imposition à environ 9,1 milliards de réaux brésiliens (2,4 milliards d'USD) en date du 30 juin 2018. Dans l'éventualité où Ambev devrait payer ces montants, AB InBev remboursera le montant proportionnel au bénéfice reçu par AB InBev suite au protocole de fusion, ainsi que les coûts y afférant.

En octobre 2013, Ambev a également reçu un avis d'imposition lié à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion de Beverage Associates Holding Limited (« BAH ») dans Ambev. La décision du tribunal administratif de première instance était défavorable à Ambev. En analysant l'appel d'Ambev contre cette décision, la Cour administrative inférieure a renvoyé l'affaire devant le tribunal administratif de première instance pour nouveau jugement en raison de questions procédurales. En juillet 2017, Ambev a reçu notification de la nouvelle décision de première instance qui fut défavorable à Ambev et a introduit un nouveau recours devant la Cour administrative inférieure. En avril 2018, Ambev a reçu un nouvel avis d'imposition imputant une partie de la valeur restante de l'amortissement du goodwill et a introduit un recours. Au 30 juin 2018, la direction d'Ambev estime le montant de pertes possibles lié à cet avis à environ 2,1 milliards de réaux brésiliens (0,5 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provision à cet égard.

En novembre 2017, Ambev a reçu un avis d'imposition relatif à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion de CND Holdings avec Ambev. Ambev a fourni sa réponse en décembre 2017 et attend la décision administrative de première instance. Au 30 juin 2018, la direction d'Ambev estime le montant de pertes possibles lié à cet avis à environ 1,1 milliard de réaux brésiliens (0,3 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provision à cet égard.

Ambev et certaines de ses filiales ont reçu un certain nombre de notifications des autorités fiscales brésiliennes fédérales concernant l'imputation de pertes fiscales reportées dans le cadre de fusions de sociétés. En février 2016, la Cour administrative supérieure a rendu sa décision au sujet de deux avis d'imposition. Dans les deux cas, la décision était défavorable à Ambev. Ambev a introduit un recours judiciaire. En septembre 2016, Ambev a reçu une décision favorable en première instance pour l'une de ses demandes. En mars 2017, Ambev a reçu une décision défavorable en première instance sur l'autre affaire et a introduit un appel auprès de la Cour. La direction d'Ambev estime l'exposition totale de la perte possible en relation avec ces avis d'imposition à environ 0,6 milliard de réaux brésiliens (0,1 milliard d'USD) au 30 juin 2018.

En décembre 2014, Ambev a reçu un avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant le refus de certaines dépenses prétendument non-déductibles et la déduction de certaines pertes principalement liées à des investissements financiers et des prêts. En juillet 2016, Ambev a été notifiée de la décision administrative défavorable en première instance et a introduit un recours auprès de la Cour administrative supérieure. En août 2017, la Cour administrative inférieure s'est prononcée en faveur de l'appel d'Ambev et en décembre 2017, Ambev a reçu notification de la décision. L'administration fiscale brésilienne a perdu son droit de faire appel de cette décision et l'affaire est définitivement clôturée. En décembre 2015, Ambev a également reçu un nouvel avis d'imposition concernant le même dossier. Ambev a présenté une défense et attend la décision administrative en première instance. En décembre 2016, Ambev a reçu un nouvel avis d'imposition concernant le même dossier, pour les exercices de 2011, 2012 et 2013. Ambev a présenté une défense et attend la décision administrative en première instance. La direction d'Ambev estime le montant total de la perte possible en relation avec ces avis d'imposition à environ 4,5 milliards de réaux brésiliens (1,2 milliard d'USD) au 30 juin 2018. Ambev n'a pas enregistré de provision relativement à cet avis.

Depuis 2014, Ambev a reçu des avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant le refus de la déduction de certains impôts payés à l'étranger et prétendument non-prouvés. Une décision de la Chambre haute de la Cour administrative est toujours en suspens. En septembre 2017, Ambev a décidé d'inclure une partie de ces avis d'imposition dans le Programme de Régularisation Fiscale Fédéral Brésilien de la Mesure Provisoire n° 783. En juin 2018, la société a été notifiée d'une décision favorable en première instance administrative qui annule quatre de ces avis (relatifs aux imputations de 2015 et 2016). Ambev est actuellement dans l'attente du rejet officiel de ces affaires par le Service Brésilien Fédéral du Revenu pour réduire le montant de l'exposition possible à 3,0 milliards de réaux brésiliens (0,8 milliard d'USD). Au 30 juin 2018, la direction d'Ambev estime qu'une exposition à environ 7,3 milliards de réaux brésiliens (1,9 milliard d'USD) est un risque possible, et en conséquence n'a pas enregistré de provision pour ce montant.

En avril 2016, Arosuco (une filiale d'Ambev) a reçu un avis d'imposition concernant l'usage d'une méthode de « résultats présumés » pour le calcul de l'impôt sur le revenu et de la cotisation sociale sur le résultat net à la place de la méthode des « résultats réels ». En septembre 2017, Arosuco a reçu la décision administrative défavorable en première instance et a introduit un recours devant la Cour administrative inférieure. La direction d'Arosuco évalue le montant des pertes possibles liées à cet avis à environ 0,6 milliard de réaux brésiliens (0,2 milliard d'USD) au 30 juin 2018. Arosuco n'a pas enregistré de provision à cet égard.

En décembre 2016, CRBS (une filiale d'Ambev) a reçu un avis d'imposition concernant l'usage d'une méthode de « résultats présumés » pour le calcul de l'impôt sur le revenu et de la cotisation sociale sur le résultat net à la place de la méthode des « résultats réels ». En juillet 2017, CRBS a reçu notification d'une décision administrative défavorable en première instance et a introduit un appel auprès de la Cour administrative. En septembre 2017, CRBS a décidé d'inclure cet avis d'imposition dans le Programme de Régularisation Fiscale Fédérale Brésilien de la Mesure Provisoire n° 783.

## **TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET ACCISES**

Au Brésil, les produits fabriqués dans la zone franche de Manaus et destinés à la livraison ailleurs au Brésil sont exonérés de la taxe d'accise IPI. Il y a des discussions sur le point de savoir si l'acquisition de ces produits donne droit à des crédits liés à la taxe d'accise IPI à leurs acquéreurs. Des filiales d'Ambev ont comptabilisé des crédits d'impôt présumés liés à la taxe d'accises IPI sur l'achat de produits exemptés y étant fabriqués, et ont porté cette question devant les tribunaux. Depuis 2009, Ambev a reçu un certain nombre d'avis d'imposition de la part de l'administration fiscale fédérale brésilienne relatif à l'annulation de ces crédits liés à la taxe d'accise

IPI présumés et à d'autres crédits liés à la taxe d'accise IPI, qui sont en discussion devant la Cour suprême du Brésil. Ambev estime le montant total de la perte possible en relation avec ces avis d'imposition à environ 3,5 milliards de réaux brésiliens (0,9 milliard d'USD) au 30 juin 2018. Ambev n'a pas enregistré de provision pour ce litige.

Au cours des années, Ambev a également reçu des avis d'imposition des Autorités Fiscales Fédérales Brésiliennes réclamant le paiement de taxes fédérales prétendument indûment compensées avec les crédits d'impôt liés à la taxe d'accises IPI présumés et rejetés qui sont débattus dans le cadre des procédures précitées. Ambev conteste ces taxes devant les tribunaux. La direction d'Ambev évalue le montant de la perte possible liée à ces avis à environ 0,9 milliard de réaux brésiliens (0,2 milliard d'USD) au 30 juin 2018. Ambev n'a pas enregistré de provision pour ce litige.

En 2014 et 2015, Ambev a reçu des avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne imposant les taxes d'accises IPI, prétendument dues sur la livraison de biens fabriqués à des unités de production liées. Les affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire des tribunaux. La direction d'Ambev estime la perte possible liée à ces avis à un montant d'environ 1,6 milliard de réaux brésiliens (0,4 milliard d'USD) au 30 juin 2018. Ambev n'a pas enregistré de provision en la matière.

Actuellement, Ambev conteste des avis d'imposition émis par les Etats de Sao Paulo, Rio de Janeiro, Minas Gerais et d'autres états, qui remettent en cause la légalité de crédits d'impôt relatifs à la taxe sur la distribution de biens et de services (ICMS) résultant de transactions avec des sociétés offrant des incitants fiscaux. La direction d'Ambev estime les pertes possibles en relation avec ces avis d'imposition à environ 2,0 milliard de réaux brésiliens (0,5 milliard d'USD) au 30 juin 2018. Ambev n'a pas enregistré de provision pour ce litige.

Ambev a été priée l'État de Rio de Janeiro d'imposer la taxe sur la distribution de biens et de services (ICMS) prétendument due en rapport avec les rabais accordés de manière inconditionnelle par Ambev entre janvier 1996 et février 1998. En octobre 2015 et janvier 2016, Ambev a payé les montants discutés dans le cadre d'un programme d'incitants en vertu desquels des rabais étaient accordés pour un montant historique total de 0,3 milliard de réaux brésiliens (0,1 milliard d'USD). En 2013, 2014 et 2015, Ambev a reçu des avis d'imposition semblables de l'État de Pará et de Piauí, lesquels font actuellement l'objet de discussions. Suite aux paiements susmentionnés, la direction d'Ambev estime le montant de la perte possible liée à ces procédures à environ 0,6 milliard de réaux brésiliens (0,2 milliard d'USD) au 30 juin 2018. Ambev n'a pas enregistré de provision pour ce litige.

Au cours des années, Ambev a reçu des avis d'impositions exigeant le paiement des différences présumées en terme de taxe sur la distribution de biens et de services (ICMS), considérées comme dues lorsque le prix des produits vendus par la société est supérieur à ceux fixés par les Etats concernés dans leur tableau des prix, des hypothèses dans lesquelles les autorités fiscales des Etats considèrent que la base de calcul devrait être basée sur un pourcentage de valeur ajoutée sur les prix réels et pas sur le tableau des prix fixes. Ambev conteste actuellement ces impôts devant les juridictions. Parmi d'autres cas similaires, la société a reçu trois avis, émis par l'Etat de Minas Gerais, pour un montant initial de 1,4 milliard de réaux brésiliens (0,4 milliard d'USD). Lors du premier trimestre de 2018, la Chambre haute de la Cour administrative fiscale de l'Etat de Minas Gerais a jugé défavorablement sur ces trois affaires. Ambev va désormais faire appel devant les tribunaux judiciaires. En 2017, Ambev a reçu dix avis de l'Etat de Rio de Janeiro pour des montants originels de 0,9 milliard de réaux brésiliens (0,2 milliard d'USD). Ambev a fait appel contre ces avis d'imposition et attend maintenant la décision de la Cour administrative fiscale. Le Management d'Ambev estime le montant total de la perte possible liée à cette question, à environ 7,0 milliards de réaux brésiliens (1,8 milliard d'USD) au 30 juin 2018. Ambev a enregistré des provisions pour un montant total de 8 millions de réaux brésiliens (2 millions d'USD) concernant certaines procédures pour lesquelles Ambev estime que les risques de pertes sont probables, en raison de problèmes procéduraux spécifiques.

## **COTISATIONS SOCIALES**

Ambev a reçu certains avis d'imposition des autorités fiscales fédérales brésiliennes, relatifs à des montants qui seraient dus en vertu du *Integration Program/Social Security Financing Levy (PIS/COFINS)* sur des produits bonus accordés à ses clients. Les affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire des tribunaux. La direction d'Ambev évalue le montant de la perte possible relative à ces avis à environ 3,1 milliards de réaux brésiliens (0,8 milliard d'USD) au 30 juin 2018. Aucune provision n'a été enregistrée.

## **AUTRES MATIÈRES FISCALES**

En 2014 Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc. a reçu des autorités fiscales fédérales des États-Unis (IRS) un avis d'imposition net de 0,3 milliard d'USD impliquant principalement certaines transactions entre sociétés liées, pour les déclarations d'impôt sur le revenu des années 2008 et 2009. En novembre 2015, l'IRS a envoyé un avis d'imposition additionnel de 0.1 milliard d'USD pour les années d'imposition 2010 et 2011. En avril 2018, Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc. est parvenu à un accord avec l'IRS pour les années d'imposition 2008 à 2011.

En février 2015, la Commission européenne a ouvert une enquête approfondie en matière d'aide d'état en ce qui concerne le système belge d'accords fiscaux préalables en matière d'excess profit. Le 11 janvier 2016, la Commission européenne a adopté une décision négative concluant que le système belge d'accords fiscaux préalables en matière d'excess profit constituait une aide incompatible avec le marché unique et requérant que la Belgique réclame le remboursement de l'aide incompatible d'un nombre de bénéficiaires de l'aide. Les autorités belges ont contacté les sociétés qui ont bénéficié de ce système et ont informé chaque société du montant d'aide incompatible qui est potentiellement susceptible d'être récupéré. En outre, la décision de la Commission européenne a fait l'objet d'un appel auprès de la Cour de Justice européenne par la Belgique en date du 22 mars 2016 et par AB InBev en date du 12 juillet 2016. Les procédures d'appel ne suspendent pas le processus de recouvrement et AB InBev n'est à ce stade pas en mesure d'évaluer les résultats de ces procédures judiciaires. Sur base du risque estimé relatif à l'accord fiscal préalable en matière d'excess profit applicable à AB InBev, des éléments susvisés, de même que la possibilité que les impôts payés à l'étranger et les pertes fiscales reportées non-reconnues compensent partiellement ou entièrement les montants à recouvrer, la société n'a pas enregistré de provision pour ce litige au 30 juin 2018.

En outre, l'administration fiscale belge a également remis en cause la validité et l'application du système d'accords fiscaux préalables en matière d'excess profit qui a été émis en faveur d'AB InBev et a refusé l'exemption fiscale que ce système confère. AB InBev a introduit une demande contre cette décision devant le tribunal de première instance de Bruxelles. En outre, AB InBev n'a pas enregistré de provision au 30 juin 2018 concernant cet aspect du système d'accords fiscaux préalables en matière d'excess profit, au regard de l'évaluation de la société et de son conseil concernant le bien-fondé de cette affaire.

## WARRANTS

Certains propriétaires de warrants émis par Ambev en 1996, exerçables en 2003, ont lancé des actions judiciaires afin de souscrire aux actions correspondantes pour une valeur inférieure à celle qu'Ambev considère comme établie au moment de l'émission des warrants. Dans le cas où Ambev perdrait la totalité des actions juridiques, l'émission de 172 831 574 actions serait nécessaire. Ambev recevrait en contrepartie des fonds substantiellement plus bas que la valeur de marché actuelle des actions. Ceci pourrait résulter en une dilution d'environ 1 % pour l'ensemble des actionnaires d'Ambev. Par ailleurs, les détenteurs de ces warrants exigent de recevoir les dividendes relatifs à ces actions depuis 2003, soit environ 0,8 milliard de réaux brésiliens (0,2 milliard d'USD) en plus des honoraires légaux. Ambev conteste ces exigences et envisage de défendre vigoureusement son cas. Cinq des six procédures ont fait l'objet d'une décision favorable à Ambev de la part de la Cour Suprême. Deux d'entre elles durant l'année 2017. Un jugement final dans le cadre de ces cinq procédures est en attente d'un jugement final de la part de la Cour Spéciale de la Cour Suprême. En novembre 2017, le Ministère Public Fédéral a introduit une motion favorable à la position d'Ambev dans l'une des affaires. Au regard de ces faits, la société et ses conseils externes pensent fermement que les chances d'échec de ces procédures sont peu probables.

## EN MATIERE DE CONCURRENCE

Le 12 décembre 2014, une procédure judiciaire a été entamée devant la Cour Suprême de l'Ontario contre le Liquor Control Board of Ontario, Brewers Retail Inc. (connu sous le nom de The Beer Store ou « TBS ») et les propriétaires de Brewers Retail Inc. (Molson Coors Canada, Sleeman Breweries Ltd. et Labatt Breweries of Canada L.P.). La procédure a été initiée au Canada conformément au Ontario Class Proceedings Act et visait entre autres à obtenir: (i) une déclaration selon laquelle les défendeurs ont secrètement collaboré et convenu entre eux de l'attribution de marchés pour la fourniture de bière vendue en Ontario depuis le 1 juin 2000 ; (ii) une déclaration selon laquelle Brewers Retail Inc. et les propriétaires de Brewers Retail Inc. ont secrètement collaboré et convenu entre eux de déterminer, d'augmenter et/ou de maintenir les prix appliqués aux détenteurs en Ontario d'une licence (on-trade) pour la bière et les commissions appliquées par TBS aux autres brasseurs concurrents qui souhaitaient vendre leur produits par TBS et (iii) des dommages-intérêts pour enrichissement injustifié. En ce qui concerne cette troisième demande, les plaignants invoquent des pratiques commerciales illégales par les propriétaires de Brewers Retail Inc. Les demandeurs visent à obtenir un dédommagement n'excédant pas 1,4 milliard de dollar canadien (1,2 milliard d'USD), un dédommagement punitif, exemplatif et aggravé de 5 millions de dollar canadien (4 millions d'USD) et la modification/révocation de la législation en question. En mars 2018, le tribunal a statué en référé et a rejeté les réclamations de classe. Les plaignants ont fait appel. Ambev n'a pas acté de provision pour ce cas.

En 2016, la Commission européenne a annoncé un examen pour possible abus de position dominante par AB InBev en raison de certaines pratiques visant à limiter le commerce d'autres Etats membres de l'Union européenne vers la Belgique. Le 30 novembre 2017, la Commission Européenne a informé AB InBev de ses opinions préliminaires dans une Déclaration d'Objections et y a exprimé que ces pratiques constituent une infraction et a invité AB InBev à y répondre, ce qu'elle fera. Le fait qu'une Déclaration d'Objections ait été émise ne signifie pas que la Commission européenne ait conclu à une infraction. Il n'est pas possible de donner une indication quant à la durée de l'examen, ni quant à son issue et aucune provision n'a été enregistrée à ce sujet. Il n'y a aucun lien entre cette enquête et le regroupement avec l'ancienne SAB.

## 22. PARTIES LIEES

Il n'y a pas de changement significatif aux transactions avec les parties liées de l'entreprise pendant les six premiers mois de 2018, en comparaison avec 2017, à l'exception de la transaction que la société a conclue avec Anadolu Efes en vertu de laquelle les sociétés ont combiné leurs activités en Russie et en Ukraine au sein d'AB InBev Efes. AB InBev a reçu une participation ne donnant pas le contrôle de 50% dans AB InBev Efes, comptabilisée comme entreprise associée suite à la contribution de ses activités (voir aussi la Note 6 *Acquisitions et cessions des filiales* et la Note 14 *Participations dans des entreprises associées*).

## 23. ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

### Dévaluation du peso argentin

En mai 2018, le peso argentin a subi une sévère dévaluation. En 2017, les activités en Argentine représentaient 3,6% du chiffre d'affaires consolidé et 4,1% de l'EBITDA normalisé consolidé de la société. Les résultats de l'exercice financier 2017 et du premier semestre 2018 en Argentine ont été convertis aux taux moyens de 16,580667 et de 20,303664 pesos argentins pour un dollar américain, respectivement. La société évalue les critères d'application de la norme IAS 29 *Information financière dans les économies hyper inflationnistes* pour les périodes à venir.